

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de la Drôme (SDAASP)

Diagnostic
Décembre 2016



1. Objectifs du SDAASP.....	p.3
2. Principes méthodologiques.....	p.6
3. Diagnostic des besoins en services.....	p.12
4. Diagnostic de l'organisation territoriale de services.....	p.23
A. Approche territoriale : pôles de services, bassins de services & secteurs à enjeux	
B. Approche par public (INSEE)	
C. Croisement des secteurs à enjeux et des besoins <i>Enjeux territoriaux</i>	
5. Diagnostic par famille de services	p.38
a. Services publics	
b. Santé	
c. Education & Jeunesse	
d. Culture Sport Loisirs	
e. Services de solidarité	
f. Services de proximité	
g. Mobilités	

L'analyse pour chaque famille de service comprend :

- 1/ Résultats de l'enquête à la population
- 2/ Eléments de diagnostic
- 3/ Stratégies à l'œuvre
- 4/ Synthèse & Enjeux

1 Objectifs du SDAASP

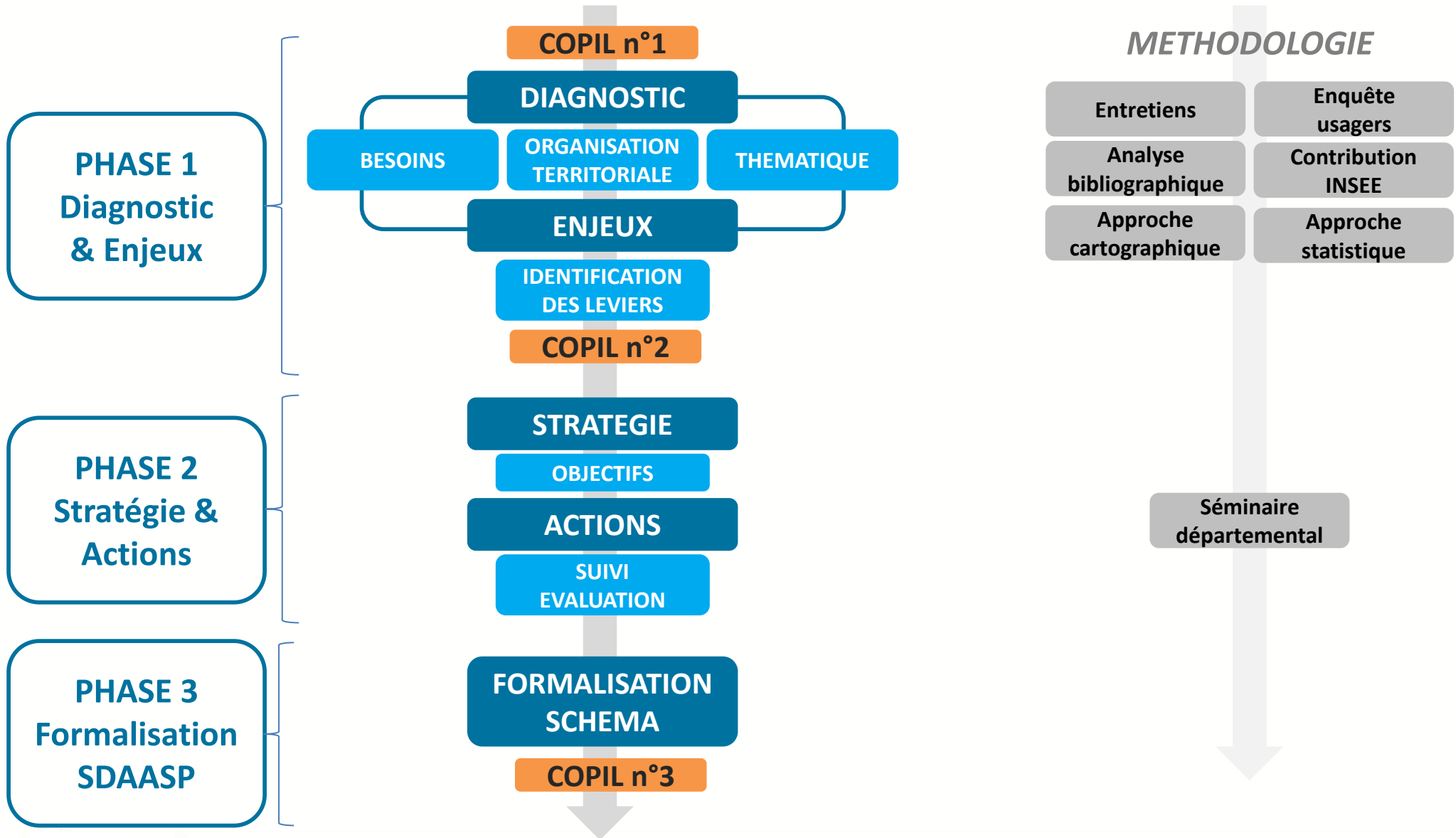
1 OBJECTIFS DU SDAASP

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Un dispositif inscrit dans la **loi NOTRe (article 98)**
- Une démarche **co-portée par le Département et Préfecture ...**
- ... et qui **associe les EPCI et les opérateurs de services**
- Un schéma qui comprend :
 - Pour l'ensemble du département, un **bilan de l'offre existante**, une **analyse des besoins de services** de proximité et l'**identification des territoires présentant un déficit d'accessibilité** à ces services
 - **Un programme d'actions d'une durée de six ans** comportant des objectifs de renforcement de l'accessibilité des services au public et des mesures permettant d'atteindre ces objectifs
 - **Un plan de développement de la mutualisation** des services au public s'appliquant à l'ensemble du territoire départemental
- Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public est arrêté avant le 31 décembre 2017.

1 OBJECTIFS DU SDAASP

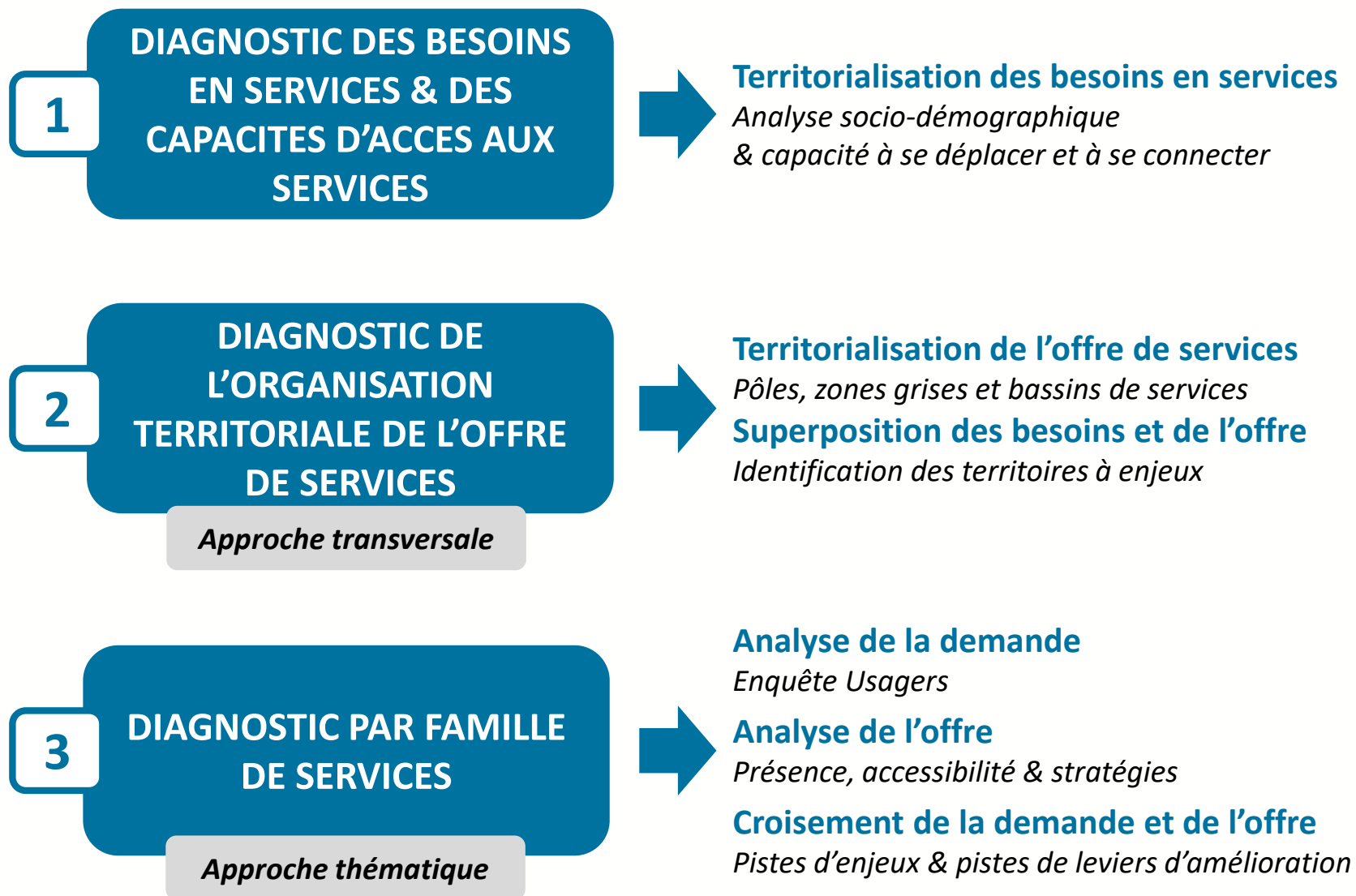
DEROULE GLOBAL D'ELABORATION



2 Principes méthodologiques

2 PRINCIPES METHODOLOGIQUES

UN DIAGNOSTIC & TROIS CHAMPS D'ANALYSE



2 PRINCIPES METHODOLOGIQUES

LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Le **champ des services au public potentiellement concernés par l'exercice est très vaste** puisqu'il doit prendre en compte l'évolution du contexte économique et institutionnel, ainsi que les pratiques et modes de vie de la population : il peut alors intégrer un ensemble de services, publics ou privés, marchands ou non marchands, opérateurs nationaux et locaux, et il va au-delà des services rendus par l'Etat et les collectivités territoriales.

Dans ce contexte, **une priorisation est inévitable** pour élaborer des enjeux et préconisations réalistes dans un contexte de moyens humains et financiers contraints. Le schéma doit porter une véritable capacité d'agir et éviter de couvrir un périmètre qui ne pourrait, in fine, être l'objet des améliorations.

Expérience EDATER et retour des études nationales	Loi NOTRe	Local	Capacité à agir
<ul style="list-style-type: none">• Des services jugés essentiels par la population de nombreux territoires d'ores et déjà étudiés• Question de la disponibilité de l'information quantitative et qualitative pour chaque service étudié• Des services qui ont fait l'objet de réflexion et/ou schémas spécifiques• Pour un schéma utile et dynamique : une nécessité de recentrer l'analyse autour de services prioritaires	<p>Les services étudiés doivent revêtir un caractère nécessaire, indispensable à la vie quotidienne.</p> <p>Ceci en prévention/ réponse des risques de fracture territoriale (déficit de services) : accessibilité physique et dématérialisée, qualité du service</p>	<p>Problématiques spécifiques à la Drôme et/ou aux territoires qui la composent.</p> <p>Recherche de services à étudier dans les thématiques et domaines relevés dans la documentation fournie et/ou lors de la journée de lancement.</p> <p>Recherche de services et compléments à effectuer sur:</p> <ul style="list-style-type: none">• Des publics spécifiques (précaires, seniors)• Des territoires spécifiques (montagne)• Des thématiques spécifiques• Des services spécifiques : les services dont le Conseil départemental et les services de l'Etat sont opérateurs et financeurs	<p>Selon le service concerné, les marges de manœuvre d'amélioration de l'accessibilité peuvent être faibles pour cause notamment de difficultés matérielles, organisationnelles et/ou financières (densité démographique, faiblesse de la demande, géographie, problème de couverture numérique...).</p> <p>Les acteurs publics locaux auront plus ou moins de facilité à infléchir les stratégies nationales des opérateurs privés</p> <p>Existence de schémas spécifiques avec stratégies et plans d'actions très ciblés</p>

2 PRINCIPES METHODOLOGIQUES

UNE APPROCHE TERRITORIALE

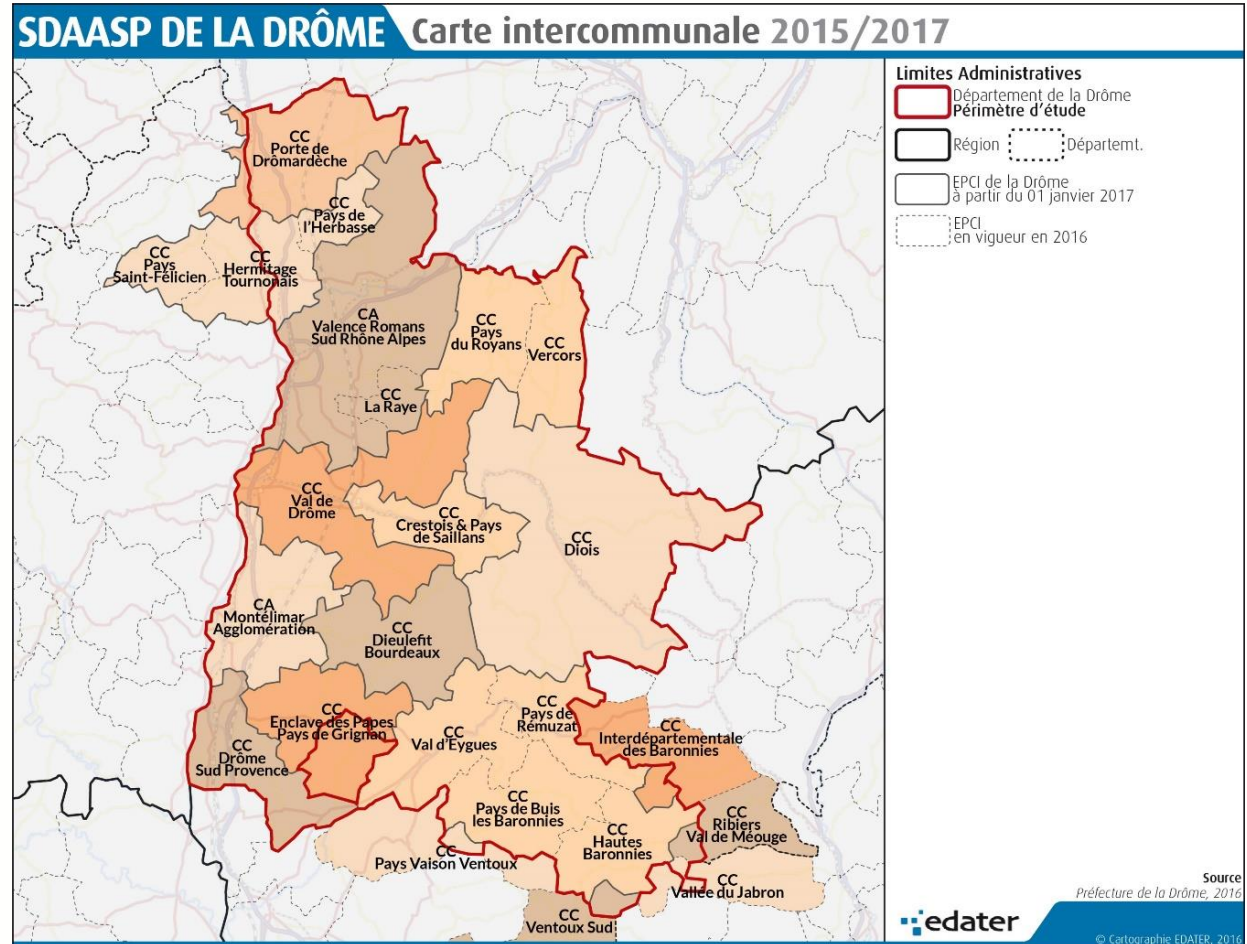
Au **01 janvier 2016**, la Drôme compte **367 communes** qui se répartissent en **23 intercommunalités**. On notera l'existence de :

- 2 Communautés d'Agglomérations : la CA Valence-Romans Sud Rhône-Alpes (51 communes et 212 000 habitants) et la CA Montélimar Agglomération (26 communes et 62 000 habitants)
- 7 EPCI interdépartementales (avec l'Ardèche, le Vaucluse (y compris avec l'Enclave des Papes), les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute Provence). A noter que 5 de ces 7 intercommunalités interdépartementales intègrent seulement une commune de la Drôme.

L'évolution du découpage territorial induite par **la loi NOTRe** visant à réduire le nombre d'intercommunalités dans un souci de mutualisation des ressources et de mise en capacité des territoires, est en cours de finalisation. Au regard de l'importance de cet échelon en matière d'organisation des services, ses évolutions doivent être prises en compte dans le SDAASP

Au 01 janvier 2017, la Drôme ne comptera plus que 16 EPCI et seulement 10 si on prend en compte ceux dont le siège sera compris sur un autre département.

Ces nouveaux périmètres constituent donc des sous-ensembles d'analyse au sein du diagnostic (ratios, indicateurs, etc.).



2 PRINCIPES METHODOLOGIQUES

UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ACCESSIBILITE

Si la notion d'accessibilité renvoie en priorité sur l'accès physique aux équipements (temps et modes d'accès), il est nécessaire d'élargir les réflexions à **l'ensemble des dimensions de l'accessibilité** qui ne se résume pas à l'accessibilité physique.

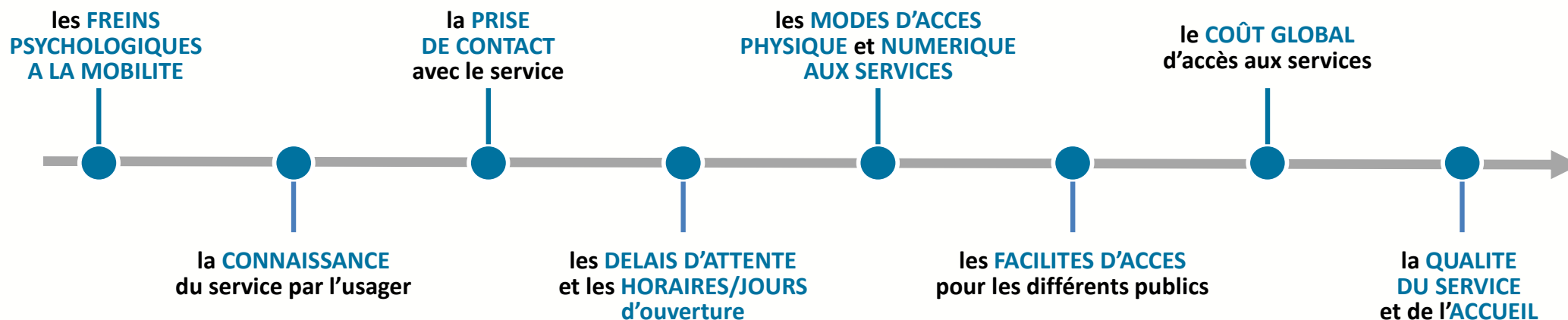
Au-delà de l'éloignement aux services, il s'agit de prendre en compte **les aspects « amont » de l'accessibilité** (l'information, la connaissance et la visibilité du service, la prise de contact avec le service, l'adaptation des horaires et des disponibilités des services), mais aussi **les aspects « aval »** (accessibilité des différents publics, politique tarifaire, qualité du service rendu).

Cette chaîne globale de l'accessibilité pose des enjeux différents selon les services, mais aussi selon les territoires (selon l'enclavement, selon l'offre de mobilité collective, selon le degré de mobilités des ménages) et selon les publics concernés (indicateurs sociaux, niveaux de revenus, vieillissement, etc).

Cette approche globale de l'accessibilité doit permettre d'orienter nos travaux sur les :

- Analyse des formes de présence et d'accessibilité aux services
- Identification des freins et des carences
- Analyse des stratégies à l'œuvre en faveur de l'accessibilité

La chaîne globale de l'accessibilité



2 PRINCIPES METHODOLOGIQUES

L'AVIS DES USAGERS

Une enquête en ligne diffusée via les sites internet du Département et de la préfecture de la Drôme au cours du mois d'octobre 2016

- 1 question portant sur le profil des répondants
- 1 question portant sur le niveau de satisfaction de l'accessibilité à un bouquet de services
- 1 question sur les souhaits d'améliorations
- 1 question sur les thématiques à améliorer prioritairement
- 1 sur les moyens d'amélioration de l'accessibilité aux services

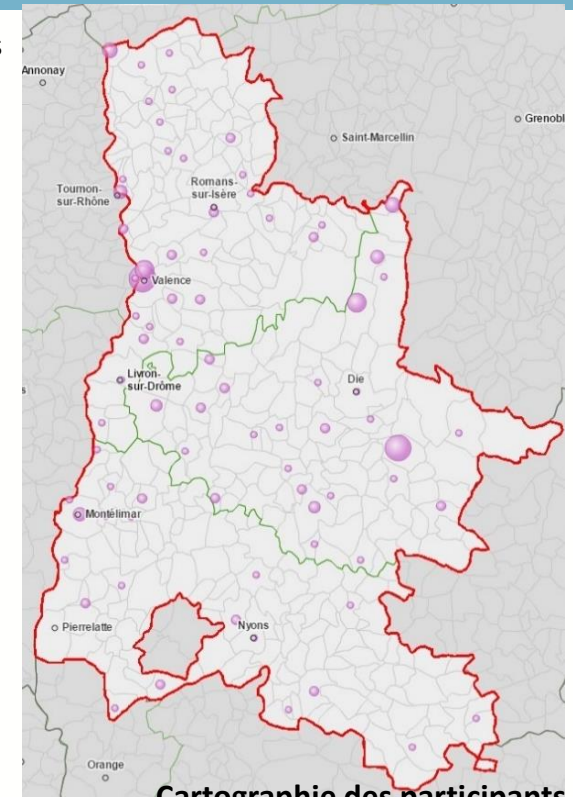
L'enquête a enregistré la participation **212 répondants**.

Au regard du nombre de répondants qui ne permet pas d'opérer des redressements statistiques, il convient donc d'analyser les résultats avec une grande prudence même s'ils permettent de dégager certaines tendances ou en confirmer d'autres observées par ailleurs.

Nous notons parmi les répondants :

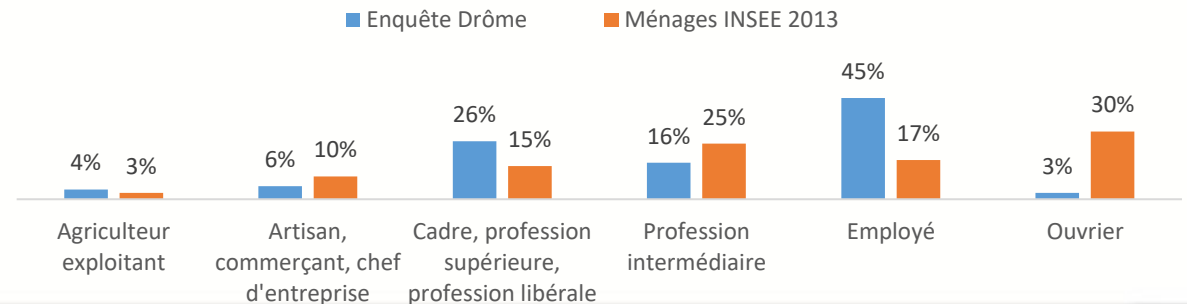
- Une très forte surreprésentation territoriale de l'arrondissement de Die (qui signifie une surreprésentation des problématiques rurales), une surreprésentation des actifs occupés et des cadres ou des employés
- Une sous-représentation des arrondissements de Nyons et Valence, mais aussi des chômeurs, des ouvriers, des retraités et des étudiants (aucun répondant).

Arrondissement	Ménages enquête	Ménages INSEE RP 2013
Die	38%	9%
Nyons	16%	29%
Valence	46%	62%



Colonne1	Enquête Drôme	Ménages INSEE 2013
Actifs ayant un emploi	76%	52%
Chômeurs	2%	7%
Retraités ou préretraités	21%	36%
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	0%	1%
Femmes ou hommes au foyer/autres inactifs	2%	4%
Ensemble	100%	100%

Comparaison des CSP répondants / ménages INSEE RP 2013



3 Diagnostic des besoins en services & des capacités d'accès aux services

3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

COMPRENDRE LES BESOINS EN SERVICES *Identifier les besoins en services et la capacité d'accès aux services*

La définition d'une offre de services accessible doit se faire **au regard des besoins et des spécificités de la population**. Les besoins et la demande en services d'un usager non-motorisé, d'un habitant résidant en zone blanche numérique, de jeunes parents actifs avec enfants, d'un ménage à bas niveaux de revenus ou d'une personne âgée isolée sont évidemment différents et conditionnent le type de services à apporter aux territoires et à la population. Il est ainsi nécessaire de construire le futur schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public en maîtrisant les caractéristiques et spécificités de la population de la Drôme. Nous considérons que **cinq caractéristiques et dynamiques territoriales** conditionnent la nécessité d'adaptation de l'offre selon des besoins spécifiques :

1. La répartition de la population et les dynamiques démographiques *Enjeu de densification de l'offre de services*

- Quels sont les territoires les plus peuplés avec les besoins en services les plus importants ? A l'inverse, les moins denses ?
- Quels sont les secteurs qui gagnent de la population où la densité de services devra être renforcée ?
- Quels sont les secteurs qui perdent de la population et pour lesquels l'offre de services s'affirme comme un critère d'attractivité et de maintien de population ?

2. La structure par âge (part des jeunes enfants, part des seniors, etc.) *Enjeu d'adaptation de l'offre de services à des besoins spécifiques*

- Où se concentrent les populations les plus âgées et les plus vieillissantes ? Quels sont les territoires les plus marqués par une croissance à venir du nombre de néo-retraités ?
- Où observe-t-on les soldes naturels les plus significatifs ? Où s'installent les ménages actifs avec jeunes enfants créant un phénomène de rajeunissement et une hausse des besoins en services d'éducation - jeunesse ?

3. La structure sociale (niveau de revenus, catégories socio-professionnelles, etc.) *Enjeu d'adaptation de l'offre de services à des besoins spécifiques*

- Quels sont les territoires avec les plus hauts niveaux de revenus ? Ceux marqués par un phénomène de gentrification et d'accueil de cadres ?
- Et inversement, ceux qui concentrent les bas niveaux de revenus et les fragilités sociales ? Ceux marqués par un impact significatif des crises économiques et sociales ?

4. Le niveau de mobilité de la population (motorisation, réseau de transport collectifs, etc.) *Enjeu d'organisation de la mobilité des usagers et des services*

- Où se concentrent les populations les plus mobiles ? Existe-t-il des secteurs qui cumulent fragilités sociales et faible capacité à se déplacer ?
- Comment les réseaux de transport collectif connectent ou isolent les territoires ?

5. Le niveau de couverture numérique du territoire *Enjeu de promotion et de développement des usages numériques*

- Quels sont les secteurs prioritaires pour le développement des services numériques ? Ont-ils la capacité en termes d'infrastructures à absorber ce développement ?
- Le profil des populations résidentes est-il compatible avec le développement des services numériques ?

3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

COMPRENDRE LES BESOINS EN SERVICES *Identifier les besoins en services et la capacité d'accès aux services*

L'élaboration d'un diagnostic de SDAASP n'a pas vocation à préciser dans le détail l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques et territoriales décrites à la page précédente. Il nous semble néanmoins indispensable de pouvoir qualifier les espaces drômois au regard de ces caractéristiques et de pouvoir identifier les espaces prioritaires en termes de besoins « théoriques » actuels et prospectifs en termes de services. L'amélioration de l'accessibilité des services se fait en premier lieu pour les usagers et doit de fait répondre à leurs besoins.

Pour les cinq champs identifiés à la page précédente, nous proposons la **construction d'un indicateur de synthèse** (indicateur composite) permettant de comparer les communes drômoises entre elles. Ces indicateurs composites décrivent **à la fois la situation actuelle** (indicateurs statiques) **et une vision dynamique et prospective** du territoire (indicateurs d'évolution). Ils n'ont pas vocation à dresser un portrait exact des territoires drômois mais à **permettre d'identifier et de qualifier les espaces déficitaires en services et à y apportant des réponses adaptées aux besoins**.

Composition des indicateurs

Indicateur de précarité sociale

- Revenus médians par U.C., 2013
- Part des cadres, 2013
- Part des ouvriers, 2013
- Part des actifs sans diplôme, 2013
- Part des actifs diplômés supérieurs, 2013
- Part des ménages sans voiture, 2013
- Part des logements sociaux, 2013
- Evolution de la part des cadres, 1999-2013
- Evolution de la part des ouvriers, 1999-2013

Indicateur de dynamiques démographiques

- Densité de population, 2013
- Typologie des espaces en croissance, 1999-2013
- Variation absolue de la population, 1999-2013

Indicateur de structure par âge

- Part des 0-9 ans, 2013
- Part des 10-19 ans, 2013
- Part des plus de 60 ans, 2013
- Part des plus de 80 ans, 2013
- Indice de jeunesse, 2013
- Evolution de la part des 0-9 ans, 1999-2013
- Solde naturel 1999-2013
- Evolution de la part des plus de 60 ans, 1999-2013
- Evolution de la part des plus de 80 ans, 1999-2013
- Evolution de l'indice de jeunesse, 1999-2013

Indicateur de potentiel numérique

- Cartographie des zones blanches numériques
 - Projet de couverture haut débit
- Éléments issus du SDAN*

Indicateur de potentiel/besoins de mobilité

- Part des ménages sans voiture, 2013
- Part des ménages bi-motorisés, 2013
- Temps d'accès à la gare la plus proche, 2016
- Temps moyen d'accès à l'emploi, 2013
- Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence, 2013
- Part des actifs travaillant en transport collectif, 2013
- Temps d'accès aux pôles de services les plus proches, 2015

Méthodologiquement, chacun de ces indicateurs composites (à l'exception de l'indicateur numérique) est construit par le cumul pondéré d'un système de notation attribué à chacun des indicateurs simples qui les composent : -2 points pour les 25% des communes avec le moins bon classement jusqu'à +2 points pour les communes les mieux classées.

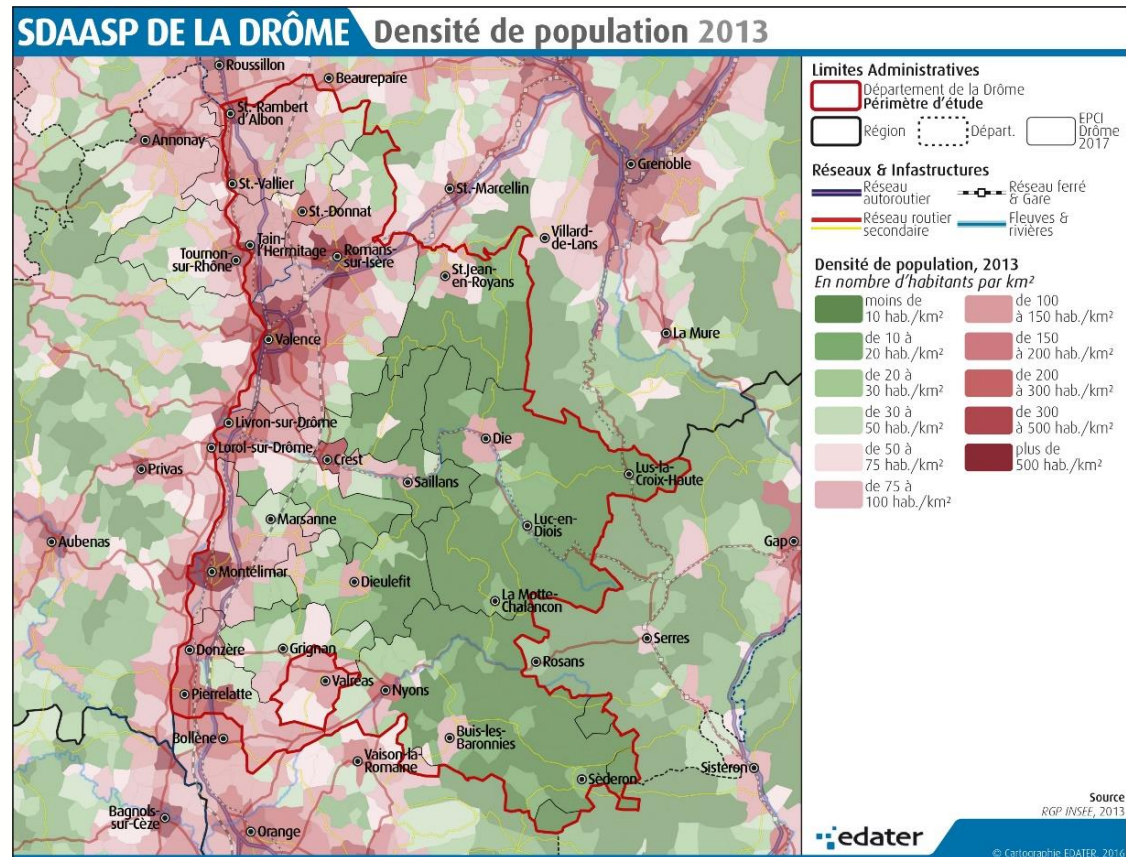
3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

ORGANISATION TERRITORIALE

En préalable d'une approche typologique des territoires drômois au regard des caractéristiques de leur population, il est important de rappeler :

- **L'importance des vallées du Rhône et de l'Isère** qui concentrent une grande majorité des Drômois, ainsi que les principaux pôles d'emplois et de services mais aussi les grands infrastructures. Parmi les 12 futurs EPCI, les six traversés par les deux fleuves regroupent **83,5% des Drômois**.
- **Le poids spécifiques des deux agglomérations de Valence-Romans et Montélimar** qui concentrent plus de **50% de la population drômoise**.
- En dehors de la vallée du Rhône, à l'est du département, le territoire départemental se structure du nord au sud en trois espaces de relief très peu denses : **le sud du massif du Vercors, la haute vallée de la Drôme autour du Pays Diois et le secteur des Baronnies**. Les densités de population y sont inférieures à 20 habitants par km². Les trois futurs EPCI de ces secteurs qui couvrent plus de **40% du territoire** recensent moins de 42 000 habitants et **environ 8,5% des Drômois**.

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Répartition de la population</i>	DENSITE	POPULATION	PART DE LA POPULATION
	hab./km ²	habitants	%
	2013	2 013	2013
CC PORTE DROMARDÈCHE	108,7	45 748	8,6%
CC HERMITAGE-TOURNOIS + PAYS HERBASSE	139,9	52 077	9,7%
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	229,3	215 667	40,4%
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	20,3	9 701	1,8%
CC VAL DE DRÔME	49,7	29 818	5,6%
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	63,0	14 748	2,8%
CC DIOIS	9,1	11 101	2,1%
CA MONTÉLIMAR AGGLO	167,4	61 847	11,6%
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	24,9	9 200	1,7%
CC DRÔME SUD PROVENCE	141,0	40 791	7,6%
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	62,1	22 783	4,3%
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D'EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	19,3	20 869	3,9%
DRÔME	75,8	494 712	
ARDECHE	57,9	320 379	
AUVERGNE RHÔNE ALPES	111,3	7 757 595	



CHIFFRES CLÉS :
494 712 habitants 2013
75,8 habitants par km² en 2013

3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES *Enjeu de densification de l'offre de services*

Un département qui gagne de la population

- +56 000 hab. depuis 1999 et l'ensemble des EPCI en croissance depuis 1990
- 23^{ème} département en termes de taux de variation annuel

Des corridors rhodanien et isérois qui se renforcent

- Concentration des plus fortes croissances de population et notamment les soldes naturels les plus significatifs avec **des enjeux de densification de l'offre de services**
- Près de 90% de la croissance drômoise sur les EPCI rhodaniens.
- Desserrement lyonnais au nord du territoire avec le solde migratoire le plus significatif sur la CC Porte Dromardèche

Une dynamique portée par un phénomène de périurbanisation

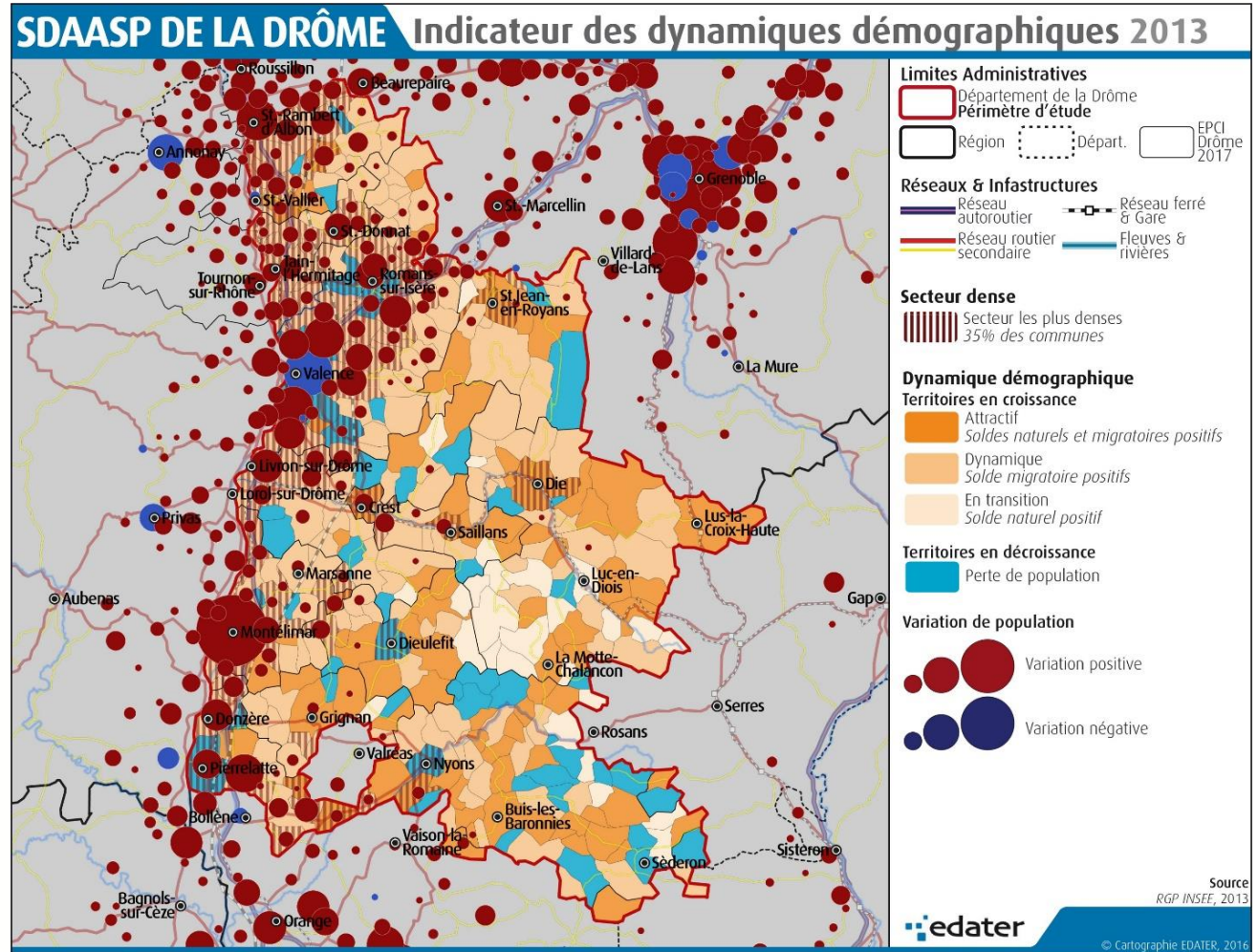
- Faible dynamique des pôles (à l'exception de Montélimar) et phénomène marqué de périurbanisation (solde migratoire élevé et en hausse) le long des vallées, sur le secteur de Drômardèche ou sur le secteur de Crest et Dieulefit.
- Signifie un éloignement aux services présents sur les pôles et **des enjeux de renforcement de l'attractivité résidentielle des pôles et/ou de diffusion de l'offre de services**

Des territoire ruraux attractifs

- Attractivité des secteurs de montagne (Vercors, Diois et Baronnies) malgré les déficits naturels les plus significatifs avec **des enjeux de consolidation des pôles existants.**

Quelques secteurs en perte de population où l'offre de service peut devenir un vecteur de reprise d'attractivité

- Valence ville, premières couronnes de pôles rhodaniens, communes rurales et de montagnes isolées (essentiellement dans les Baronnies)).



3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

INDICATEUR SOCIAL *Enjeu d'adaptation de l'offre de services*

Des secteurs socialement fragiles avec des enjeux d'adaptation de l'offre de services (services sociaux, tarification, travail sur les barrières sociales et culturelles, etc.)

→ Des populations fragiles en zones rurales et de montagne

- Cumul des indicateurs sociaux négatifs dans les secteurs de montagne (Vercors, Diois et Baronnies) :

- Plus faibles niveaux de revenus médians et des revenus du premier décile.
- Sous-représentation des cadres et des actifs qualifiés

- Situation particulièrement problématique dans les Baronnies où les taux de pauvreté sont les plus significatifs.

- Les fragilités sociales de ces secteurs se cumulent avec les problématiques de vieillissement et d'enclavement constituant des déterminants forts dans l'accessibilité aux services

→ Desserrement lyonnais et fragilisation sociale

- A noter le cumul de fragilités sociales sur le secteur de la CC Porte de Drômardèche qui traduit un desserrement de l'aire urbaine lyonnaise subi par des ménages fragiles.

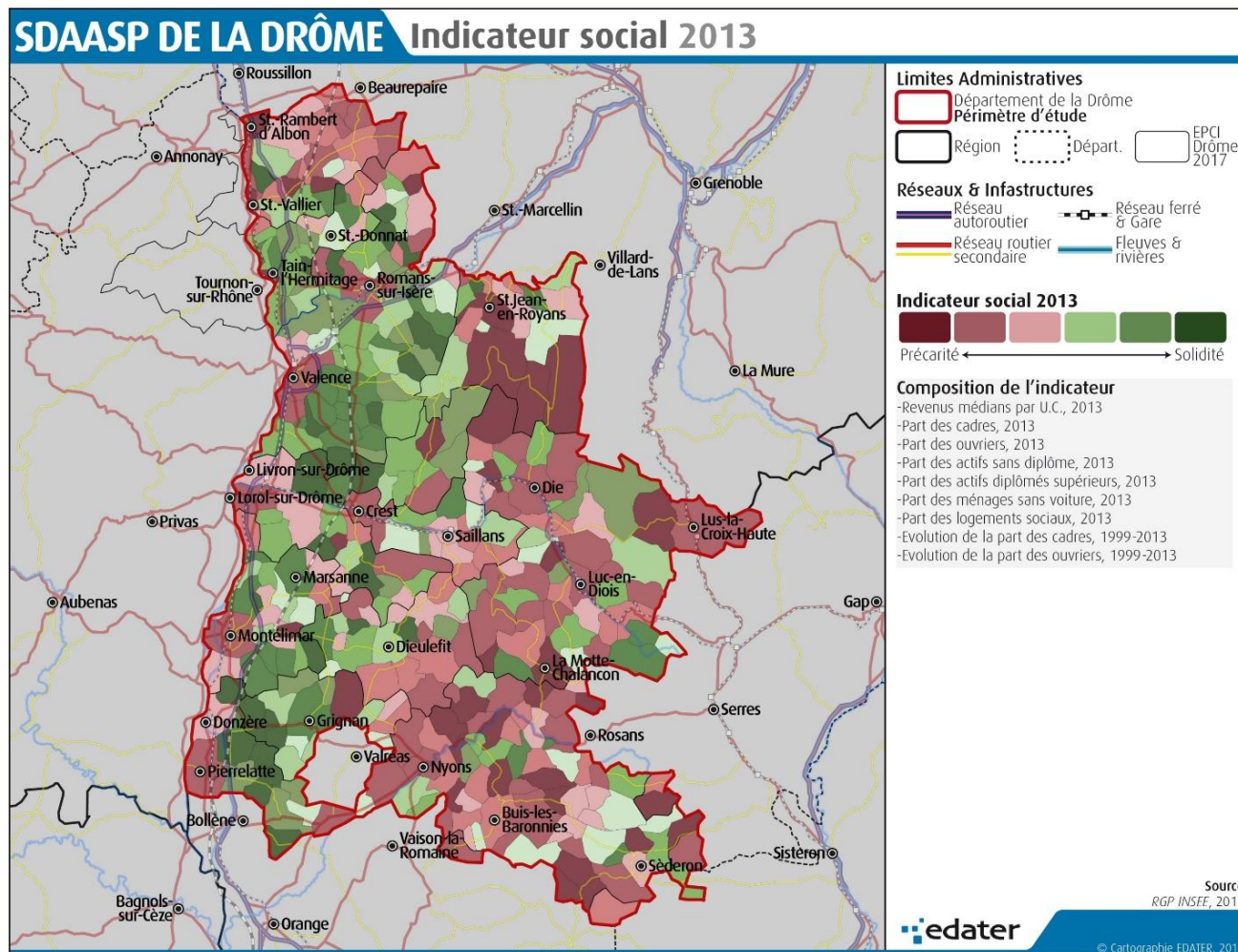
→ Inégalités urbaines et fractures culturelles

- Marqués d'une tradition industrielle forte, les pôles drômois du couloir rhodanien concentrent d'importants facteurs de précarité notamment dans les 12 quartiers *politique de la ville* (Saint-Rambert-D'albon, Romans (x2), Valence (x4), Loriol-sur-Drôme, Montélimar (x3) et Pierrelatte).

- Les pôles ruraux sont également marqués par ces inégalités.

Des secteurs socialement robustes avec des enjeux de montée en gamme de l'offre de service

- Couronnes périurbaines des pôles qui concentrent classiquement les cadres et les plus hauts niveaux de revenus
- Gentrification marquée autour de Valence, Crest ou Dieulefit.



3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

INDICATEUR DE STRUCTURE PAR ÂGE *Enjeu d'adaptation de l'offre de services*

42^{ème} département français au niveau de l'indice de jeunesse mais d'importantes spécificités territoriales

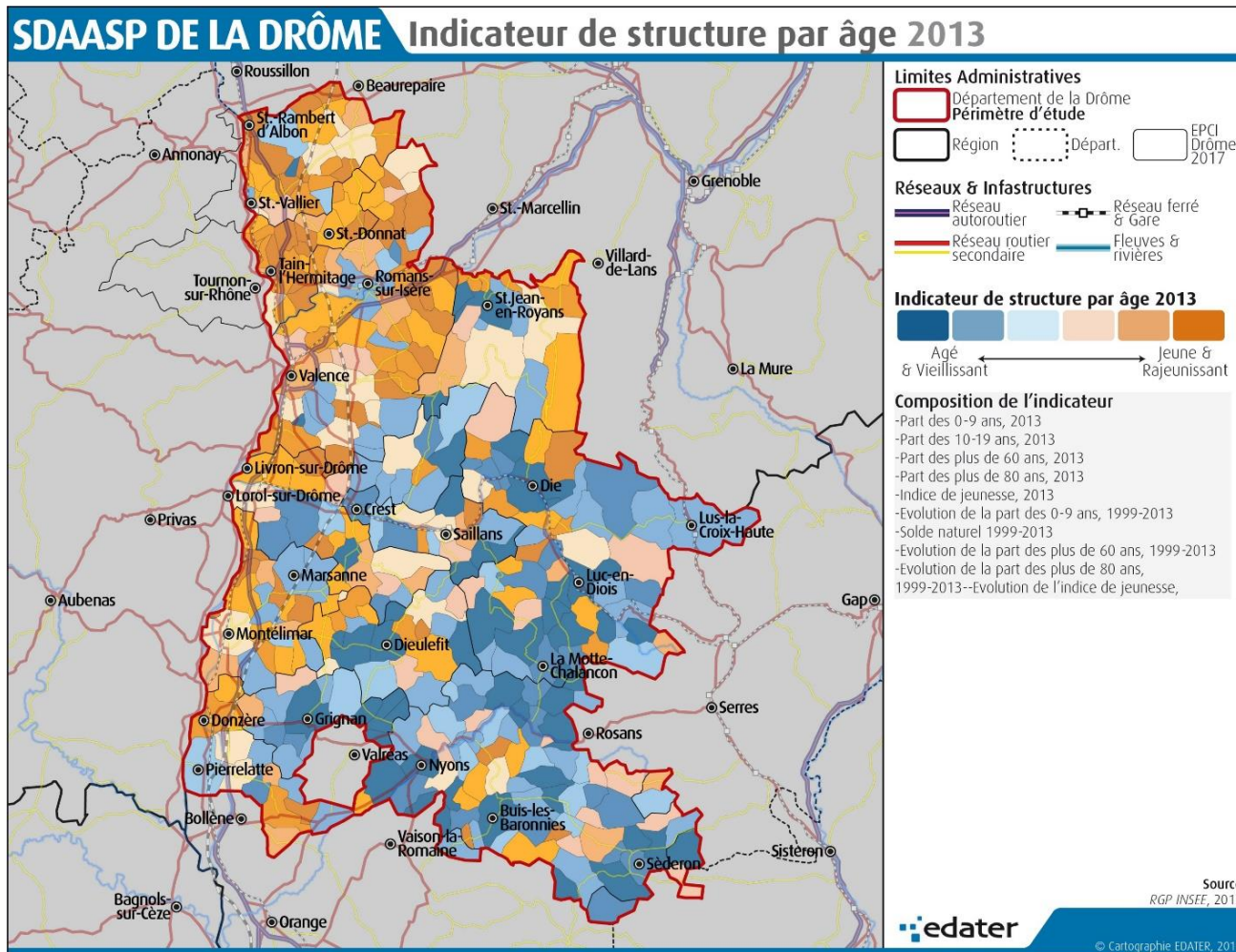
- Un indice de jeunesse qui varie de 0,51 à 1,12
- Une population qui vieillit sur l'ensemble des EPCI à l'exception de la CC Porte Drômardèche marquée par le desserrement périurbain lyonnais et l'installation de jeunes ménages actifs avec enfants

Concentration de la population âgée dans les secteurs de montagne et en Drôme provençale avec des problématiques spécifiques d'accès aux services (mobilité des usagers, itinérance des services, services à la personne, etc.)

- Parts des plus de 80 ans les plus significatives sur la CC du Diois (8,7%) et la future CC des Baronnies (9,1%)
- Concentration locale des problématiques de vieillissement dans les pôles ruraux et notamment autour de La Motte-Chalancon ou les Hautes-Baronnies.
- Secteurs également marqués par une sous-représentation des moins de 20 ans.
- Secteur de la Drôme Provençale marqué par les plus forts indicateurs de vieillissement avec les baisses les plus significatives de l'indice de jeunesse (-0,37 point sur la CC Drôme Sud Provence par exemple, contre -0,13 en France). Importance de l'accueil de néo-retraités.

Territoires plus jeunes dans les espaces périurbains des vallées de la Drôme et de l'Isère avec des enjeux d'adaptation de l'offre de services (rythme de vie, enfance, etc.)

- Corrélation entre les espaces les plus jeunes et les couronnes périurbaines qui accueillent classiquement des jeunes ménages avec enfants
- Secteurs attractifs marqués par une évolution positive ou quasi-nulle de l'indice de jeunesse



3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

INDICATEUR DE POTENTIEL DE MOBILITE *Enjeu d'organisation des mobilités et de services*

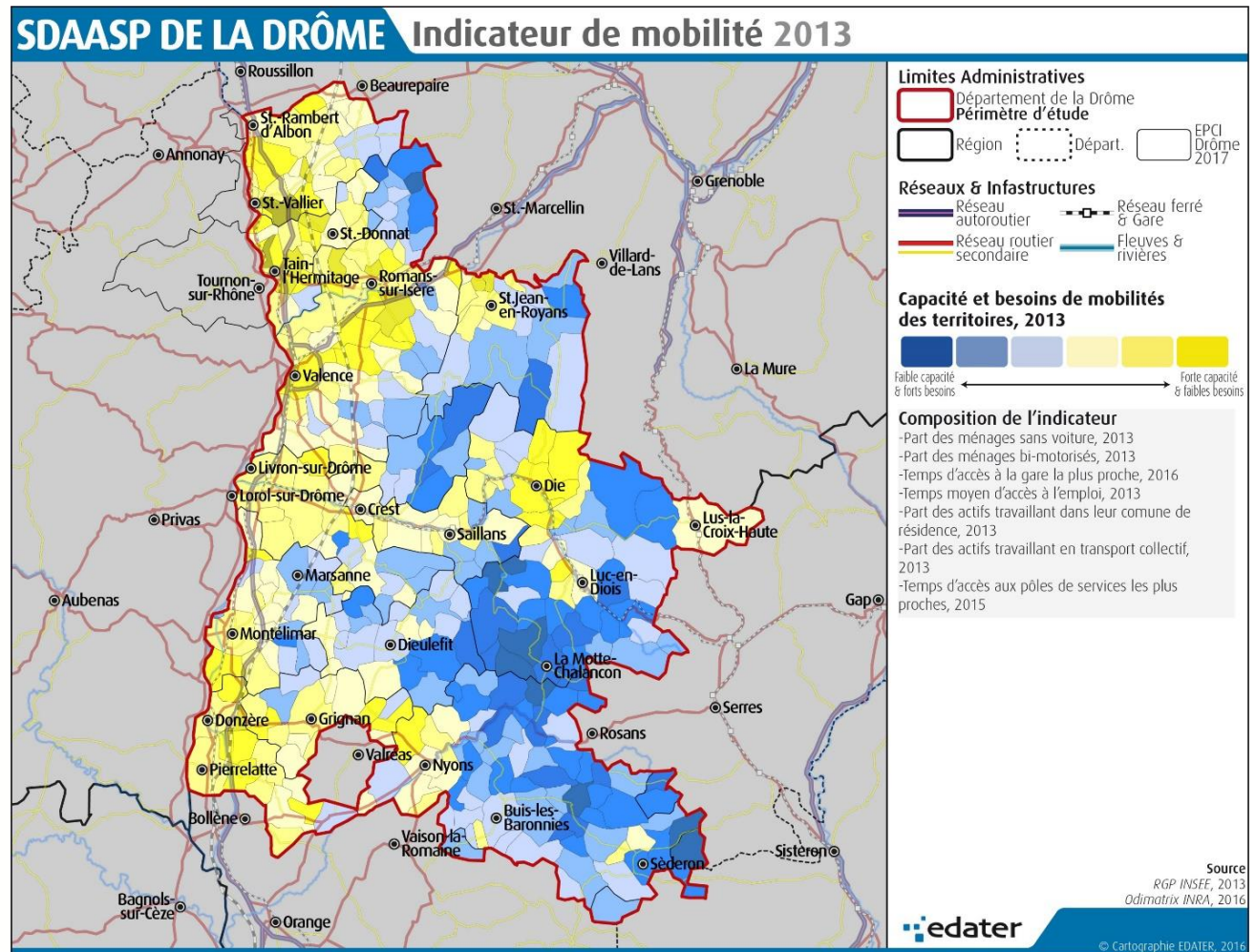
D'importantes inégalités dans la capacité à se déplacer liés à l'armature territoriale et à la concentration des infrastructures dans les vallées du Rhône et de l'Isère et dans une moindre mesure de la Drôme

Forte capacité à se déplacer dans la vallée du Rhône

- Concentration des infrastructures ferroviaires (ligne LGV, ligne TER avec 9 gares desservies)
- Concentration des axes routiers structurants (A7 et NR7)
- Fort taux de motorisation dans les couronnes périurbaines

Secteurs ruraux et de montagne marqués par des difficultés significatives à se déplacer

- Mobilités conditionnées par le relief
- Eloignement des grandes infrastructures de la vallée
 - Importance de la ligne TER ente Valence et Briançon qui traverse le Diois et dessert Crest, Saillans, Die et Luc en-Diois avec 5 à 6 dessertes quotidiennes
 - Lus-la-Croix-Haute est directement connectée à Grenoble
 - Importance de la ligne TER bus entre Montélimar et Nyons pour le sud du territoire
- Très forte dépendance à la voiture individuelle
 - Mais des proportions élevées de ménages sans voiture (15% sur la CC Crestois-Saillans, 14,7% sur le Diois et 13% sur le secteur des Baronnies)
- Problématique renforcée par l'éloignement aux pôles d'emplois et de services de la vallée
- Problématique renforcée par les fragilités liées à la structure sociale et la structure par âge



3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

INDICATEUR DE POTENTIEL NUMERIQUE *Enjeu de promotion et de développement des usages numériques*

COUVERTURE NUMERIQUE

Un Conseil départemental fortement engagé sur la couverture numérique

Le Département de la Drôme est engagé depuis plusieurs années avec l'Ardèche pour la desserte numérique de son territoire (prise de compétence « aménagement numérique » dès 2004, création du syndicat ADN (en charge du déploiement réseau haut-débit et de la fibre) créé dès 2007 qui regroupe Etat, Région, Départements et EPCI).

Réalisation d'un premier schéma sur la période 2009-2011 à l'échelle bi-départementale Drôme-Ardèche afin notamment de réaliser des économies d'échelle.

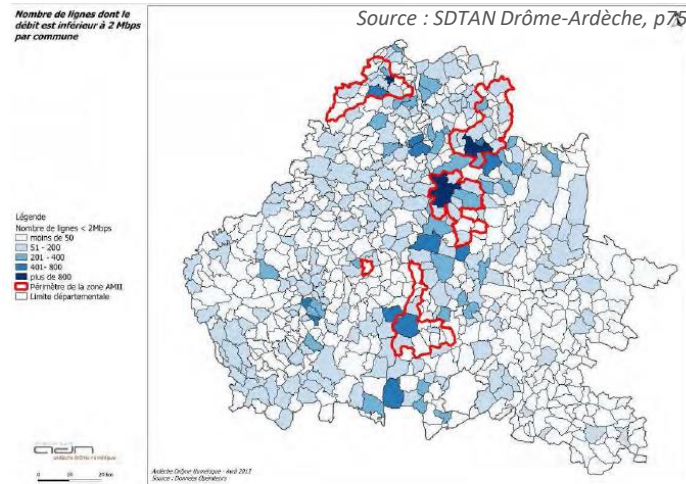
Il a permis d'équiper en fibre l'ensemble des chefs-lieux de canton des deux départements ainsi que les zones d'activités, les équipements structurants (hôpitaux, collèges, etc...), l'équipement est ensuite exploité par plus de 36 opérateurs privés. Cette action déjà très innovante et en place, reste à valoriser auprès de ses bénéficiaires qui bien souvent ignorent le rôle du Département et de ses partenaires publics sur ce champ.

La fibre pour tous dès 2025

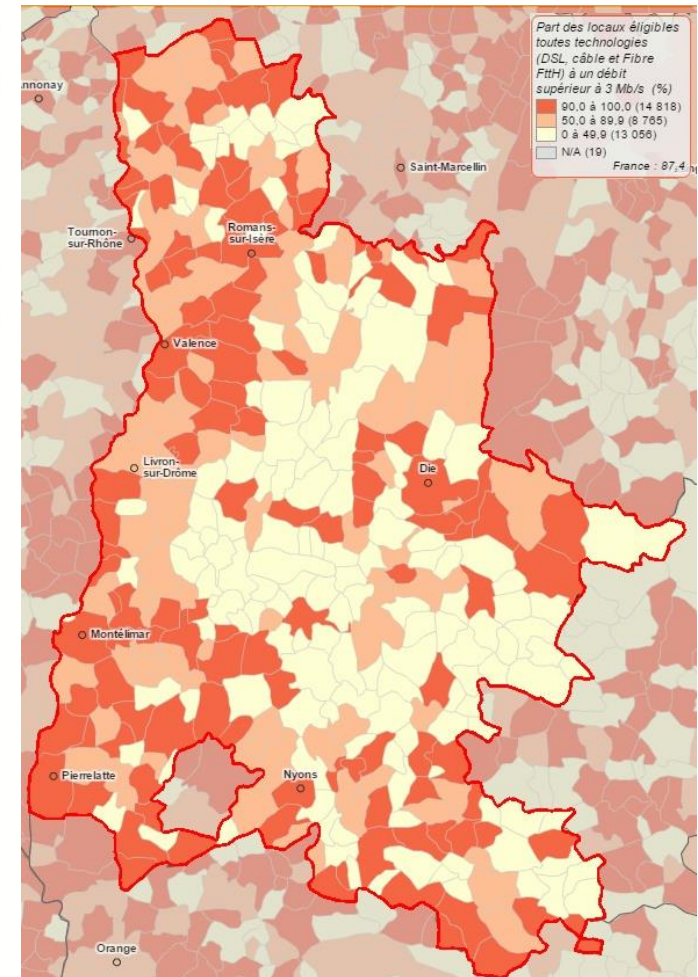
Le schéma actuel entend **déployer la fibre jusque chez l'utilisateur et ce pour l'ensemble du territoire départemental (objectif : 97% des habitants couverts) à l'horizon 2025.**

Après 3 années de mise en route (450 000 000€ d'ici à 2025 seront nécessaires : nécessité de boucler les budgets, de négocier les délégations de services publics, de travailler les appels d'offre), les travaux ont aujourd'hui démarré. La priorité sera donnée aux zones grises (<4Mbs) les plus importantes. Un effort de valorisation de l'action des différents partenaires de l'opération sera à faire car la commercialisation du réseau sera réalisée par les opérateurs ; les consommateurs ne perçoivent donc pas l'action publique sans travail de communication.

La question du réseau devant être réglée à terme (2025) et de manière anticipée par rapport à d'autres territoires, **il conviendra ensuite de travailler l'accompagnement aux usages**, enjeu majeur à l'heure de la mutation numérique et dématérialisée de très nombreux services.



Carte n° 9 : La répartition du nombre de lignes grises (débit inférieur à 2 Mbit/s) par commune



Source : Observatoire des territoires, consultation octobre 2016, basé sur les données ARCEP 2015

3 DIAGNOSTIC DES BESOINS EN SERVICES

INDICATEUR DE POTENTIEL NUMERIQUE *Enjeu de promotion et de développement des usages numériques*

TELEPHONIE MOBILE

Des enjeux d'amélioration du réseau mobile

▪ En matière de téléphonie mobile, l'action des collectivités reste limitée. Contrairement au déploiement de la fibre, où le Département, l'Etat, la Région ont pris la main sur la construction du réseau, pour la téléphonie, le réseau de téléphonie mobile était préexistant et sa qualité et son niveau de couverture dépendent des choix économiques des opérateurs.

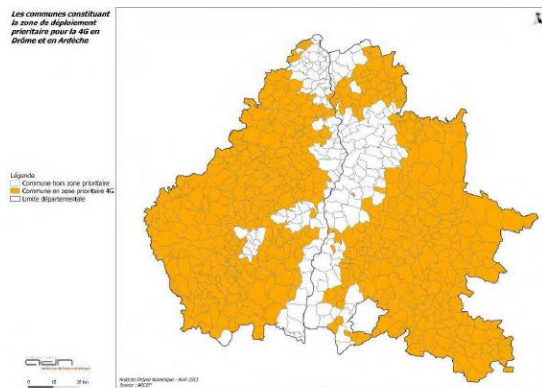
▪ Les collectivités ont capacité uniquement à intervenir dans les « zones blanches » couvertes par aucun opérateur et où aucun d'entre eux ne souhaite s'implanter. **Un nouveau programme de recensement de ces zones blanches est en cours** ainsi qu'un **recensement au niveau national du niveau de qualité du réseau**.

Quelle capacité d'actions ?

▪ Les difficultés du réseau mobile dans la Drôme sont plus fréquemment **liées à la présence de « zones grises »** qu'à celle de « zones blanches ». Les zones grises sont partiellement couvertes par un ou plusieurs opérateurs et leur qualité de réception/émission n'est pas constante, générant des pertes de réseau et donnant un sentiment de mauvaise couverture (alors même que les zones sont déclarées « couvertes » par les opérateurs).

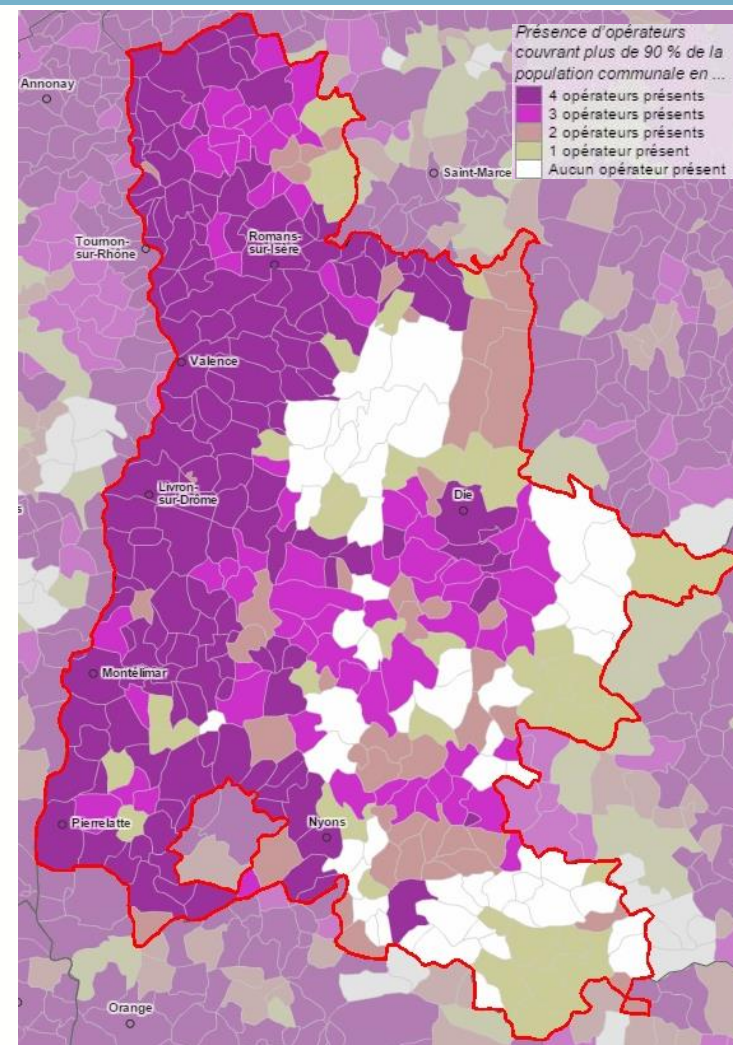
▪ Enfin il est nécessaire de rappeler que techniquement, la couverture mobile soulève de fait certaines limites. Elle est souvent assurée en extérieur mais pas nécessairement en intérieur (exemple des maisons aux murs parfois épais). Ces discontinuités peuvent poser des problèmes pour certains usages comme par exemple des médaillons proposés aux personnes âgées et qui permettent de demander de l'aide en cas de chute qui peuvent ne pas fonctionner partout.

▪ Ainsi au-delà des améliorations du niveau de réseau, il existe **un enjeu de développement des outils permettant d'améliorer la qualité de l'offre** (« répéteur » via les box opérateurs par exemple) et de prise en compte des limites technologiques du réseau de téléphonie mobile.



Carte n° 19 : La zone de déploiement prioritaire pour la 4G en Ardèche et Drôme

Source : SDTAN Drôme-Ardèche, p88



Source : Observatoire des territoires, consultation octobre 2016, basé sur les données ARCEP 2015

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

Quelques chiffres clés

→ Dynamiques démographiques

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Dynamiques démographiques</i>	VARIATION POPULATION (stock)	SOLDE NATUREL	SOLDE MIGRATOIRE	VARIATION POPULATION (taux annuel)
	habitants	%	%	%
	1999-2013	1999-2013	1999-2013	1999-2013
CC PORTE DROMARDÈCHE	+8 979	0,43	1,15	1,57
CC HERMITAGE-TOURNONAIS + PAYS HERBASSE	+8 283	0,46	0,78	1,25
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	+16 064	0,48	0,07	0,55
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	+1 104	0,08	0,78	0,87
CC VAL DE DRÔME	+3 871	0,46	0,54	1,00
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	+1 602	-0,10	0,92	0,82
CC DIOIS	+796	-0,32	0,85	0,53
CA MONTÉLIMAR AGGLO	+10 163	0,43	0,86	1,29
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	+1 015	-0,30	1,14	0,84
CC DRÔME SUD PROVENCE	+6 266	0,50	0,70	1,20
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	+1 504	0,10	0,38	0,49
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	+1 189	-0,53	0,95	0,42
DRÔME	+56 895	0,36	0,52	0,88
ARDECHE	+34 219	0,05	0,76	0,81
AUVERGNE RHÔNE ALPES	+802 602	0,43	0,35	0,78

→ Structure sociale

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Structure sociale</i>	PART DES CADRES	PART DES OUVRIERS	PART DES FAMIL. MONOPAR.	LOGEMENTS SOCIAUX
	%	%	%	%
	2013	2013	2013	2013
CC PORTE DROMARDÈCHE	8,1	33,8	8,7	8,4
CC HERMITAGE-TOURNONAIS + PAYS HERBASSE	11,8	27,3	8,1	5,8
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	13,7	24,1	9,1	13,0
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	9,3	28,3	7,5	8,6
CC VAL DE DRÔME	10,2	27,1	8,0	5,3
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	12,3	25,3	9,7	11,3
CC DIOIS	9,5	22,6	8,2	4,7
CA MONTÉLIMAR AGGLO	12,3	25,1	9,1	10,2
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	13,6	19,3	8,6	4,3
CC DRÔME SUD PROVENCE	12,6	24,2	8,6	11,9
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	8,9	27,1	8,6	4,6
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	7,8	21,1	8,1	5,2
DRÔME	12,2	25,2	8,8	10,2
ARDECHE	9,7	26,1	8,1	7,3
AUVERGNE RHÔNE ALPES	15,3	23,0	8,3	13,5

→ Structure par âge

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Structure par âge</i>	PART DES MOINS DE 20 ANS	PART DES PLUS DE 80 ANS	INDICE DE JEUNESSE 20ANS / 60ANS	EVOLUTION INDICE JEUNESSE
	%	%	point	point
	2013	2013	2013	1999-2013
CC PORTE DROMARDÈCHE	27,0	5,4	1,12	0,08
CC HERMITAGE-TOURNONAIS + PAYS HERBASSE	26,1	5,0	1,11	-0,15
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	25,1	5,6	0,99	-0,21
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	22,7	7,3	0,80	-0,03
CC VAL DE DRÔME	25,8	5,0	1,05	-0,23
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	24,0	7,3	0,83	-0,14
CC DIOIS	20,2	8,7	0,61	-0,11
CA MONTÉLIMAR AGGLO	24,7	5,4	1,01	-0,17
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	21,8	8,0	0,65	-0,12
CC DRÔME SUD PROVENCE	25,1	4,9	1,06	-0,37
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	22,4	6,2	0,74	-0,32
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	18,9	9,1	0,51	-0,16
DRÔME	24,7	5,7	0,95	-0,17
ARDECHE	23,0	6,9	0,79	-0,10
AUVERGNE RHÔNE ALPES	24,7	5,5	1,04	-0,13

Valeur minimale

Valeur maximale

4 Diagnostic territorial de l'offre

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

PRINCIPES METHODOLOGIQUE

Pour disposer d'une vision transversale de l'organisation territoriale de l'offre de services et des logiques de fonctionnement d'accessibilité, il apparaît nécessaire de faire précéder le diagnostic thématique par une approche globale de l'offre de services existante à travers l'identification des pôles et des bassins de services : où consomme-t-on les services ? quelles sont les logiques de consommation des services ? En effet, l'identification des enjeux thématiques et des pistes d'amélioration envisagées ne pourront être définies en dehors d'une vision territoriale et transversale qui permet d'intégrer les logiques de fonctionnement des territoires et des populations.

Le diagnostic de l'organisation territoriale de l'offre de service répond à un double objectif affiché dans la loi NOTRe.

→ Identifier les espaces à enjeux

En préalable d'une analyse thématique de l'offre de services, il nous paraît indispensable de **disposer d'une analyse territoriale et transversale de l'organisation de l'offre de services permettant d'identifier les pôles de services garants de l'accès aux services pour les territoires, leurs bassins de services mais aussi les secteurs déficitaires (zones grises) en dehors des temps d'accès acceptables à ces pôles.**

Ce travail de spatialisation est essentiel pour élaborer un diagnostic pertinent et fiable.

→ Qualifier les espaces à enjeux

Au-delà de la territorialisation des enjeux, ce travail permet de cibler l'ensemble des territoires déficitaires en services **mais aussi de les qualifier** .

→ **Au regard de l'organisation et du fonctionnement des espaces** Il faut en effet différencier les territoires sur lesquels il n'y a pas ou très peu de services mais qui sont néanmoins en grande proximité d'une offre de services (par exemple des communes périurbaines d'un pôle principal de services) des territoires dotés d'une offre de proximité mais qui sont très éloignés d'un pôle structurant de services (c'est le cas des territoires très ruraux). Dans les deux cas ce sont des territoires déficitaires en services mais radicalement différents quant à l'éloignement (à leur situation d'accessibilité) vis à vis des services.

→ **Au regard des besoins et de la demande** Nous nous attacherons à qualifier les zones grises au regard des besoins exprimés par la démographie et les caractéristiques de la population (en lien avec l'analyse des besoins). En effet, les zones grises révèlent des enjeux pouvant être très différents selon que la population est en croissance, qu'elle rajeunit ou vieillit, qu'elle est aisée ou modeste, qu'elle se déplace facilement ou difficilement ou qu'elle a un bon accès aux infrastructures numériques, etc.

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

PRINCIPES METHODOLOGIQUE

Méthodologiquement, ce travail s'effectue en trois étapes décrites dans les deux pages suivantes :

- **Définition, hiérarchisation et qualification de l'armature de services (pôle de services) à travers le recensement d'un panel de services**
- **Identification des bassins de services organisés autour de ces pôles ...**
- **... et identification et qualification des zones grises déconnectées de ces pôles**

Ce travail s'appuie sur **plusieurs principes** :

- **La distinction des services selon leur fonction polarisante** (proximité/intermédiaire/supérieur/métropolitain) défini à partir d'indicateurs nationaux (nombre de communes disposant des services, seuils d'apparition de services selon la taille des communes, temps moyens d'accès à différents services observés au niveau national).
- **La hiérarchisation des pôles de services** (proximité/intermédiaire/supérieur/métropolitain) selon la diversité et la gamme de services dont ils disposent
- **L'affirmation que toutes les communes n'ont pas vocation à être des pôles de services** mais plutôt à s'inscrire dans un bassin de services accessible et pas au-delà (notion de zones grises).
- **Le lien direct entre les enjeux d'accessibilité aux services et les problématiques d'aménagement du territoire** (conséquence de la perte d'attractivité des villes centres, périurbanisation, revitalisation rurale, etc.) et la nécessité de conforter l'armature de services et sa robustesse à l'heure où les enjeux de rationalisation/mutualisation de l'offre de services ou de l'optimisation des déplacements déterminent les politiques publiques.

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

PRINCIPES METHODOLOGIQUE

Ce travail se construit en plusieurs temps avec l'objectif de définir les enjeux territoriaux.

➔ Identifier les pôles de services

La répartition de l'offre de services sur un territoire répond à un double principe :

Une apparition hiérarchisée des services *Différents niveaux de services*

L'offre de services est inégalement répartie entre les communes. En fonction de leur poids démographique, de leurs rôles en termes d'aménagement et de gouvernance, les communes disposent d'équipements et de services de niveaux et de rayonnement différents.

A titre d'exemple, 3,6% des communes disposent d'un supermarché contre 36% pour une boulangerie. Concernant les services récréatifs, 4,2% des communes disposent d'une piscine avec un bassin couvert, 18,9% possèdent un gymnase. Idem pour les services de santé avec 26,8% de communes dotées d'un médecin contre 3,4% pour un ophtalmologiste. Enfin pour les services d'éducation, la hiérarchisation et les seuils d'apparition sont clairement marqués entre les écoles élémentaires (40,8% des communes dotées), les collèges (10,2%) et les lycées (3%).

Cette inégale répartition des services se traduit par des temps d'accès très variable selon les services. A titre d'exemple, pour les services marchands, le temps médian en France pour l'accès en voiture à la boulangerie la plus proche est de 6 minutes, 15 minutes pour un supermarché et 21 minutes pour un hypermarché. Les mêmes constats se posent pour les services de santé (5 minutes pour un médecin généraliste, 11 minutes pour un dentiste et 25 minutes pour un dermatologue) ou les services d'éducation (5 minutes pour l'école primaire, 11 minutes pour le collège et 23 pour le lycée).

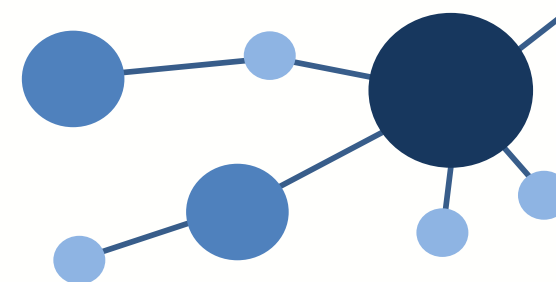
Ces seuils d'apparition de services et ces temps moyens d'accessibilité permettent de **distinguer pour chaque grande famille de services des équipements de proximité, de niveau intermédiaire ou des équipements supérieurs**. On pourra également distinguer des équipements métropolitains (gare TGV, aéroport, CHU, université, etc.).

Un phénomène de concentration de services *Une armature de services*

Au-delà de cette approche hiérarchisée des services, il est intéressant **d'observer un phénomène de concentration des services par niveau de services**. Pour des raisons d'ordre économique et fonctionnelle (meilleure accessibilité, concentration des consommateurs/utilisateurs potentiels, etc.), les services ont tendance à se concentrer. Cette concentration **s'observe par niveaux de services**. A titre d'exemple, pour les services supérieurs, 70% des communes comptant un ophtalmologiste dispose également d'un cinéma ; 68% comptent un lycée ou 63% une piscine couverte.

Cette concentration par niveau de services s'observe également pour les niveaux de services inférieurs (proximité ou intermédiaire).

A travers ce double spectre de niveau de services et de concentration de niveaux de services, il est possible de **définir une armature hiérarchisée territoriale de l'offre service** déterminante dans l'accessibilité des services par la population: **les pôles de services de proximité, intermédiaire ou supérieurs**. Garants de l'accès aux services, **le dynamisme résidentiel et économique de ces pôles constitue un enjeu majeur** en termes d'aménagement du territoire et d'accessibilité aux services pour les populations.



4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

PRINCIPES METHODOLOGIQUE

Les constats dressés aujourd'hui par les travaux de l'INSEE montrent bien que les pôles de services rayonnent sur de vastes espaces articulés (les bassins de services ou les bassins de vie), mais qu'il existe des franges de territoires déconnectés des services (zones grises).

→ Définir les bassins de services *Qualification des pôles et de leurs fonctions d'aménagement*

A partir de temps d'accès considérés comme moyens et acceptables à une gamme de services (proximité/intermédiaire/supérieur), il est possible de **dessiner à partir de cartes isochrones des bassins de services théoriques autour de chaque de pôle**. La distance temps n'est pas le seul critère de choix de consommation/utilisation des services par les habitants : la qualité des services, les modes de de vie, les flux quotidiens (notamment domicile-travail) sont autant de critères déterminants qu'il conviendra de prendre en compte pour **déterminer des bassins de vie cohérents et organisateurs de l'accès aux services des territoires**.

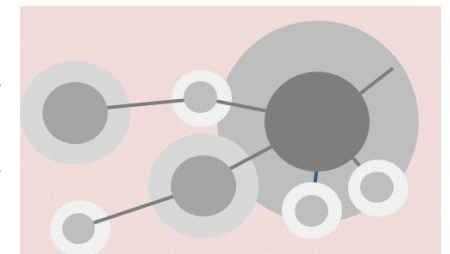
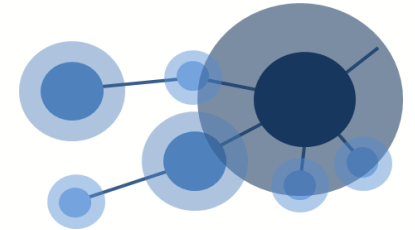
Ces bassins de vie permettront de **qualifier les pôles en fonction de leur imbrication territoriale**. A titre d'exemple, un pôle de proximité ou intermédiaire limitrophe de Valence n'a pas la même vocation structurante qu'un pôle du Vercors.

→ Recenser les zones grises *Identification des secteurs éloignés de l'offre de services*

Il est bien évident qu'il n'est pas possible que chaque commune soit dotée d'une gamme complète de services. Les SDAASP n'ont d'ailleurs pas vocation à prôner ce principe, mais bien à veiller à ce que l'ensemble des habitants puissent accéder (physiquement ou non) à l'ensemble des services dans un temps ou de manière acceptable dans un souci d'équité. L'éloignement et les temps d'accès aux pôles de services permettent d'**identifier les secteurs déficitaires dans l'accès aux services**, conformément aux objectifs de la loi NOTRE. S'il existe des enjeux spécifiques liées à certaines thématiques (un territoire peut être bien pourvu en services de santé, mais déficitaires en services récréatifs), il existe **des territoires qui cumulent les enjeux d'accessibilité et d'éloignement aux services, communément appelés les zones grises**.

Ces espaces peuvent être de plusieurs natures et dépendent de la présence ou de l'absence de services mais aussi des facilités d'accès aux pôles de services. Ainsi, les secteurs à enjeux ne se limitent pas aux espaces ruraux peu denses. Si ces derniers sont souvent éloignés des fonctions supérieurs, ils disposent généralement d'un bon maillage de proximité. A l'inverse, les couronnes périurbaines des grands pôles accèdent correctement aux services supérieurs, mais la faible redistribution des services de proximité sur les espaces périurbains se traduit par des enjeux réels pour l'accès à ce type de services.

Pour ces secteurs à enjeux, le déploiement des différents leviers pour une amélioration de l'accessibilité aux services (transport collectif, optimisation des mobilités individuelles, services numérique, services itinérants, etc.) seront prioritaires. Ces leviers relèvent d'un intérêt variable selon les services (thématique et niveau de services) et seront donc étudiés dans les parties thématiques du diagnostic.



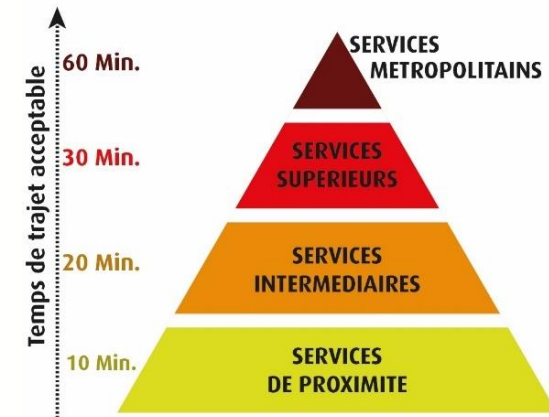
4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

PRINCIPES METHODOLOGIQUE *A retenir*

Différents niveaux de services

Les enjeux d'accessibilité aux services diffèrent selon les services. On distingue ainsi **4 niveaux de services selon les temps d'accès considérés comme acceptables** par les usagers

- Les services de **proximité** à 10 minutes
- Les services **intermédiaires** à 20 minutes
- Les services **supérieurs** à 30 minutes
- Les services **métropolitains** à 60 minutes



Une approche de l'offre de services basée sur la notion de polarités de services

Les usagers souhaitent trouver les différents services qu'ils utilisent sur une même commune. Les communes concentrant une offre de services suffisante sont considérées comme pôle de services et rayonnent sur un bassin de services dont la taille varie selon le niveau de services proposés.



A partir d'un panel de services représentatif **en termes de niveau de services (proximité, intermédiaire et supérieur) et en termes de famille de services (services publics, santé, personnes âgées, petite-enfance, enfance, éducation, formation, insertion-emploi, culture, sport, loisirs, etc.)**, les pôles sont déterminés en fonction d'un seuil de services présents.

Et si une commune est à une distance-temps supérieure au seuil d'accessibilité ?

Quand une commune se trouve à une distance-temps plus importante que celle considérée comme acceptable d'un service ou d'un pôle de service, on dit qu'elle est en **zone grise**.

Les calculs des temps d'accessibilité réalisés dans les pages suivantes sont effectués à partir du distancier **Odomatrix** de l'INRA. Il calcule les temps de trajet entre communes, de centre à centre, en voiture individuelle. Au regard du vaste rayonnement sur le territoire drômois et de l'importance de la consommation des services sur les trajets domicile-travail, les temps de trajet sont calculés en heure pleine.

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE



Services de proximité (13 services)

- Epicerie
- Boulangerie
- Boucherie-charcuterie
- Services La poste (bureau, agence ou relais commerçants)
- Retrait d'argent
- Coiffeur
- Café/restaurant
- Ecole élémentaire,
- Médecin généraliste
- Infirmier
- Kinésithérapeute
- Pharmacie
- Salle non-spécialisée pour la pratique de sport



Services supérieurs (9 services)

- Hypermarché
- Lycée
- Formation supérieure
- Ophtalmologiste
- Laboratoire d'analyse médicale
- Hôpital moyens et longs séjours
- Pôle Emploi ou agence de travail
- Cinéma
- Piscine avec bassin(s) couvert(s)



Services intermédiaire (11 services)

- Librairie-papeterie
- Supérette ou supermarché
- Magasin d'équipements des ménages
- Magasin d'équipements de la personne
- Collège
- Ecole de conduite
- Chirurgien-dentiste
- Police ou gendarmerie
- Hébergement pour personnes âgées
- Garde enfant préscolaire
- Salle non-spécialisée couverte pour la pratique de sport



Services métropolitains

- Gare TGV
- Université et offre de formation supérieure diversifiée
- Fonctions préfectorales
- Cour d'appel de justice
- Zénith ou très grande salle de spectacle,
- CHU
- etc.

METHODOLOGIE 1 La classification et le choix des services répond à la nécessité d'une diversité des familles de services qui s'appuie sur des références au niveau national (nombre de communes disposant des services, seuils d'apparition des services selon la taille des communes, temps moyens d'accès à différents services observés, etc.)

METHODOLOGIE 2 Les services supérieurs sont recensés sur la commune et sur les communes limitrophes afin de prendre en compte certains équipements qui pourraient être situés en périphérie des centres villes (hôpital, cinéma, etc.)

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

LES PÔLES DE SERVICES

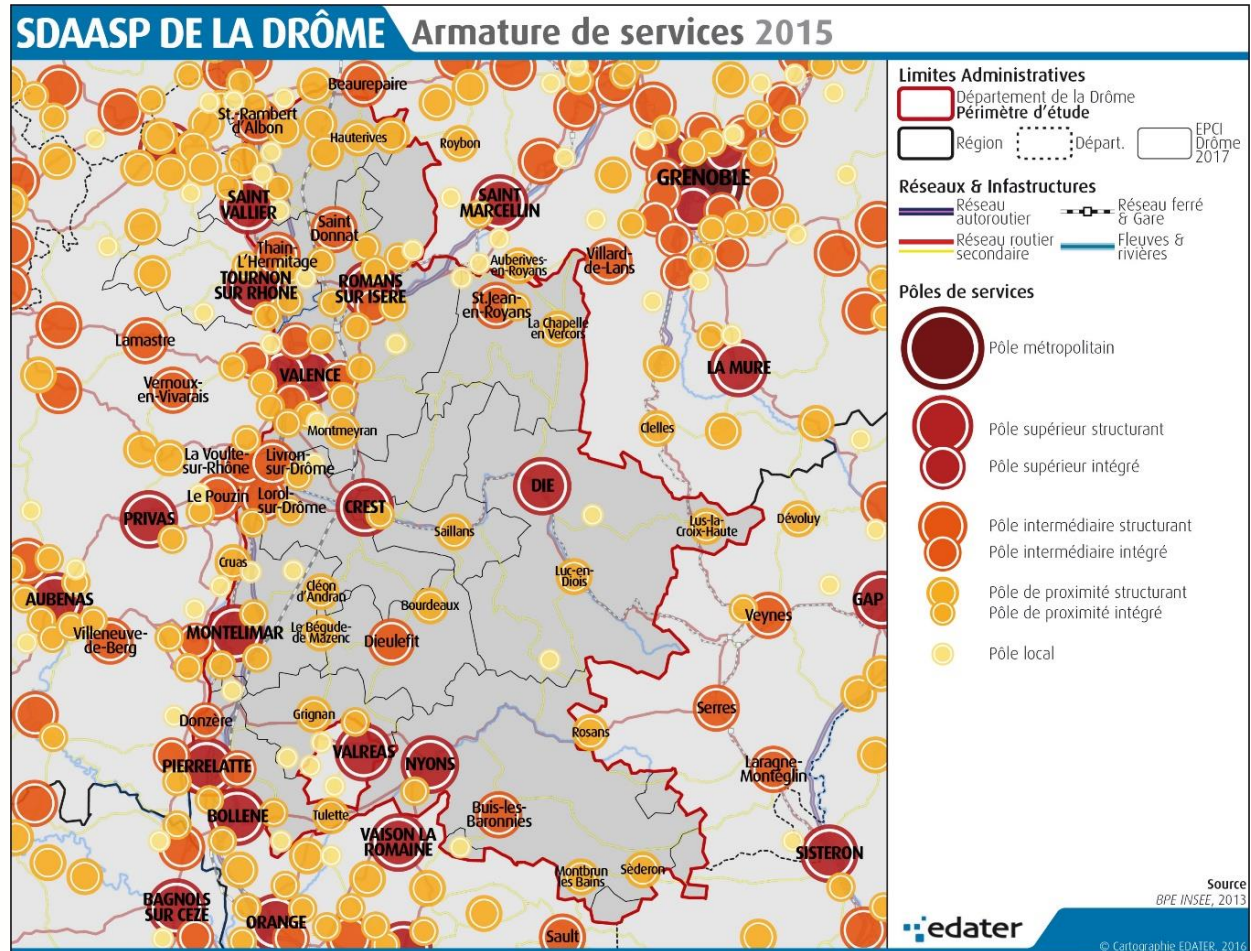
Le travail de typologie permet de dégager une lecture de l'armature territoriale de pôles de services.

Un corridor rhodanien doté d'une offre dense et continue

- Du nord au sud, les vallées du Rhône et de l'Isère comptent plusieurs **pôles supérieurs** qui organisent et polarisent plusieurs bassins : Saint-Vallier, Tournon-sur-Rhône, Romans-sur-Isère, Valence, Montélimar, Pierrelatte.
- A l'intervalle de ces bassins, des **polarités intermédiaires** assurent un maillage d'équilibre : Saint-Rambert-D'albon, Tain-L'Hermitage, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Donzère. Les secteurs moins denses s'appuient sur des **pôles de proximité**.
- Le maillage en pôle de services est donc continu sur la vallée du Rhône avec des bassins de services qui se superposent et offrent un excellent accès aux services.
- Cette densité de services ne signifie pas l'absence d'enjeux d'accessibilité : densification de l'offre de services, freins culturels, fractures sociales, etc.

Un maillage de pôles d'équilibre à l'intervalle de la vallée et des espaces pré-alpins

- **Aux franges est du couloir rhodanien**, les espaces en croissance démographique s'appuient sur un maillage moins dense de pôles de services qui jouent pourtant un rôle majeur dans l'accès aux services.
- Le pôle supérieur de Crest assure un rôle d'équilibre majeur entre la vallée et le Diois. Idem pour Valréas et Nyons avec le secteur des Baronnies.
- Un maillage de pôles intermédiaires ou de proximité assurent des fonctions d'équilibre entre les pôles rhodaniens et les pôles des basses vallées : Hauterives, Saint-Donat, Cléon, La Bégude, Grignan.

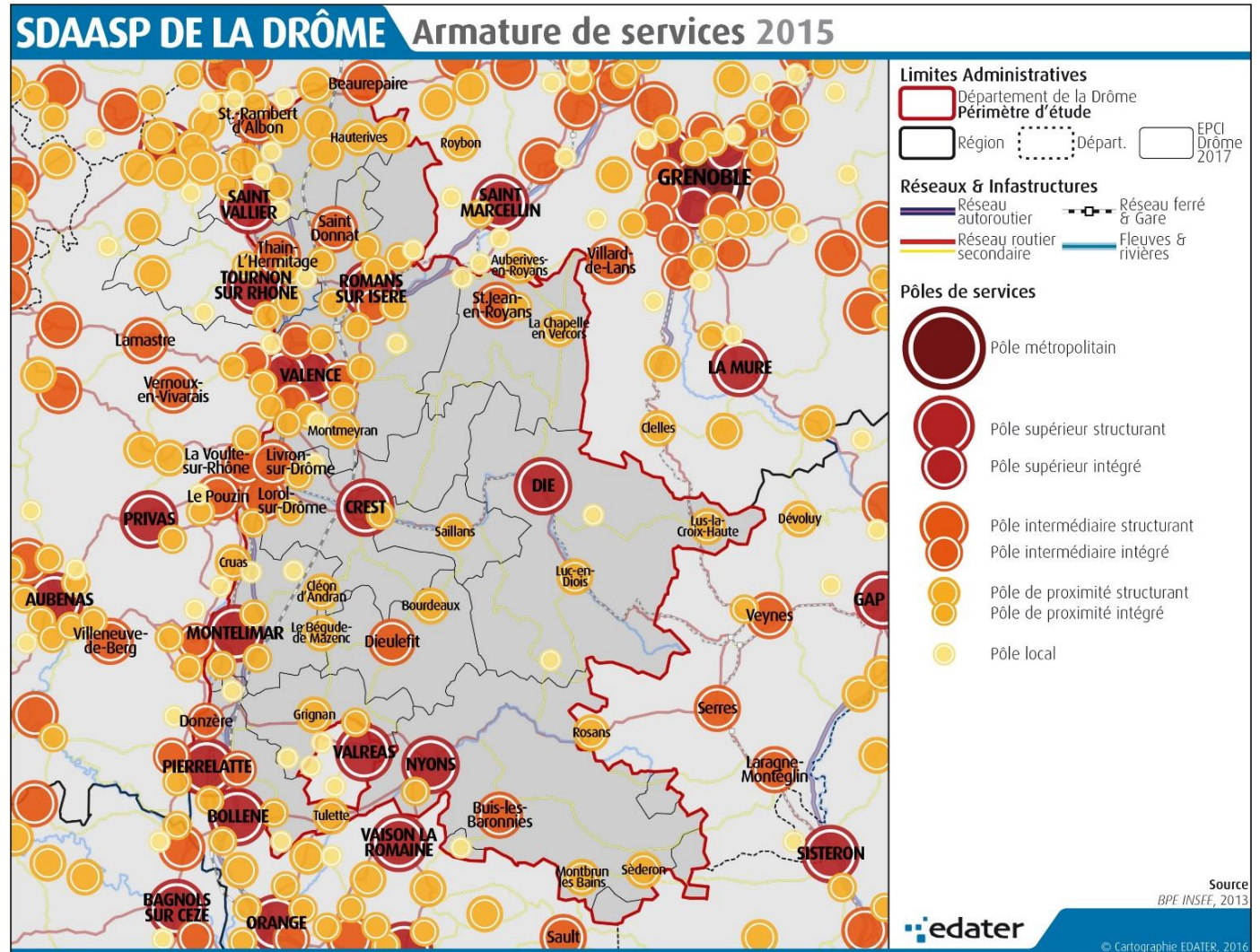


4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

LES PÔLES DE SERVICES

Des secteurs pré-alpins dotés d'un maillage distendu mais composé de pôles structurants

- Le secteur du **Vercors** s'organise autour du pôle intermédiaire de Saint-Jean-en-Royans et dans une moindre mesure de La Chapelle-en-Vercors. L'accès aux services supérieurs dépend de Romans ou Saint-Marcellin en Isère.
- Le **Diois** s'organise autour du pôle supérieur de Die, sous-préfecture et largement doté en services au regard de son poids démographique (moins de 4500 habitants en 2013, parmi les 25 pôles supérieurs les moins peuplés recensés en France selon la méthode). Die rayonne sur un vaste bassin de vie et s'appuie sur des pôles relais de proximité indispensables dans l'accès aux services du quotidien des habitants de ces secteurs (Saillans, Luc-en-Diois, Lus-la-Croix-Haute)
- L'accès aux services supérieurs des **Baronnies** dépend de Nyons (dans la basse vallée de l'Eygues) ou de Vaison-la-Romaine. Malgré une offre plus limitée, Buis-les-Baronnies constitue un pôle structurant pour l'ensemble des Baronnies. Les pôles de proximité de Rosans, Montbrun ou Sèderon assurent un accès local aux services indispensables aux habitants des Hautes-Baronnies.
- S'ils constituent des espaces peu peuplés, les intervalles de ces trois secteurs (intervalle de Saint-Jean à Die, puis de Die à Buis) apparaissent comme les secteurs les moins dotés du département et s'appuient sur une offre dispersée entre de très petites communes (Rémuzat, La Motte-Chalancon, Châtilion-en-Diois).



4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

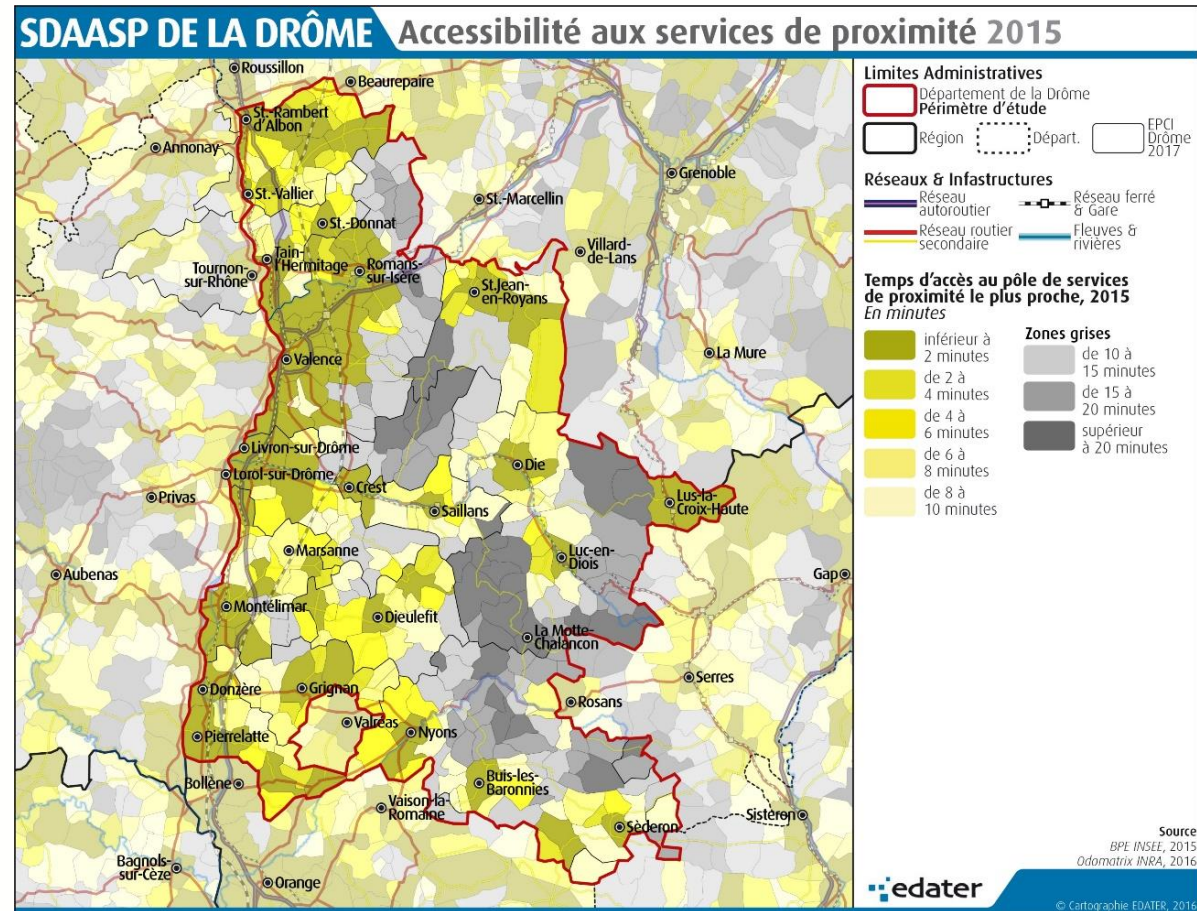
LES ZONES GRISES DE SERVICES-Services de proximité

Un inégal accès aux services de proximité

- Les densités de population et le maillage en pôle de services dessinent une **inégalité d'accessibilité aux services de proximité**.
- Il est considéré qu'un habitant consent à réaliser un trajet maximum de **10 minutes** en voiture pour accéder à un pôle de proximité. Au-delà, il réside en zones grises.
- Près de 40 000 Drômois, soit 8,1% de la population vit dans une zone grise d'accessibilité physique aux pôles de proximité.** Cette part est inférieure à la moyenne régionale (10%) ou de l'Ardèche (16%).
- On distingue plusieurs types d'espaces concernés :
 - Une vaste couronne périurbaine à l'est de la CA de Valence-Romans qui englobe notamment l'intégralité de la CC de La Raye et qui s'étend de Hauterives à Crest. Il s'agit essentiellement de secteurs résidentiels composés d'actifs travaillant dans les pôles de Valence ou de Romans
 - Quelques communes périurbaines à l'intervalle Crest, Montélimar et Dieulefit.
 - Le sud du Pays de Royans peu dense et peu peuplé.
 - De vastes espaces peu denses du Diois à l'intervalle des pôles de proximité du territoire. (26% des habitants du Diois en zones grises)
 - Le nord des Baronnies également peu peuplé. (20% des habitants)

A noter que certains secteurs (CC La Raye, nord et sud Diois) se trouvent à plus de 20 minutes de pôles de proximité qui offrent les services du quotidien.

- Au-delà de l'éloignement, il convient de rappeler le profil sociodémographique des habitants de ces zones grises qui cumulent
 - une certaine dynamique démographique (significative sur les espaces périurbains de Valence, Romans et Montélimar)
 - un faible potentiel de mobilités malgré des besoins réels pour l'accès aux services et à l'emploi (ensemble)
 - une précarité sociale (secteurs pré-alpins ou nord CA Valence-Romans)
 - une problématique forte de vieillissement sur les secteurs pré-alpins et de rajeunissement sur les secteurs périurbains



4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

LES ZONES GRISES DE SERVICES -Services intermédiaires

L'isolement des secteurs pré-alpins pour l'accès aux services intermédiaires

Le niveau de densité de maillage de services entre la vallée du Rhône et les secteurs pré-alpins se traduit par **une inégale accessibilité aux services intermédiaires**.

Il est considéré qu'un habitant consent à réaliser un trajet de **20 minutes** en voiture pour accéder à un pôle intermédiaire. Au-delà, il réside en zones grises.

Près de **18 500 Drômois, soit 3,7% de la population vit dans une zone grise d'accessibilité aux pôles intermédiaire**. Cette part est inférieure à la moyenne régionale (4,8%) ou de l'Ardèche (10,1%).

On distingue plusieurs types d'espaces concernés :

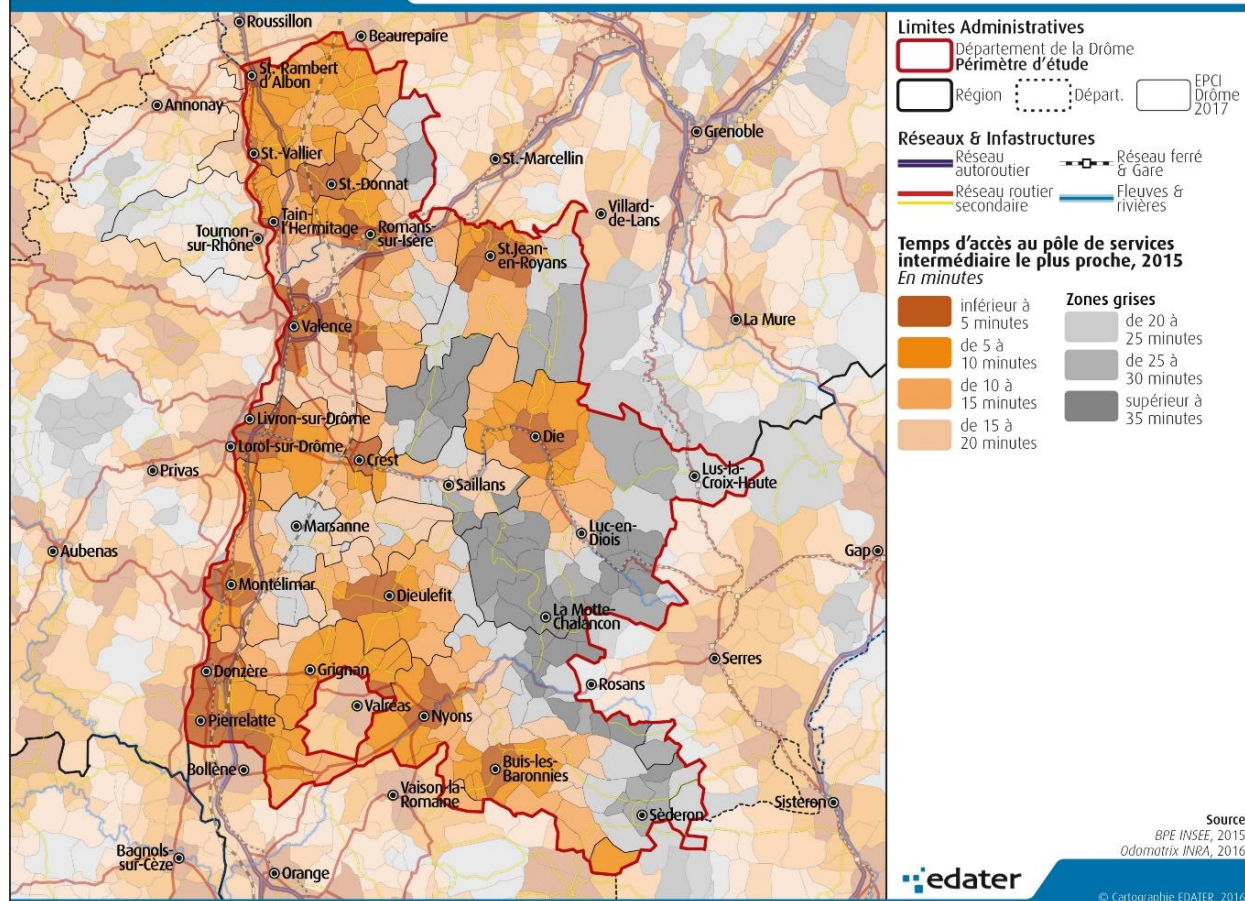
- L'extrémité nord de la CA Valence-Romans à l'intervalle de Saint-Donat et Saint-Sauveur.
- La pointe nord de la CC Val de Drôme éloignée de Valence et Crest
- L'intervalle Dieulefit-Montélimar autour de Marsanne
- L'actuelle CC du Vercors (20% des habitants de la future CC Royans-Vercors)
- Un croissant est et sud du Diois de Lus-la-Croix-Haute jusqu'à Saillans en passant par la Motte-Chalancon (20% des hab. du Diois)
- Le secteur des Hautes-Baronnies

A noter que certains secteurs se trouvent à plus de 30 minutes de pôles intermédiaires.

Au-delà de l'éloignement, il convient de rappeler le profil sociodémographique des habitants de ces zones grises qui cumulent :

- une certaine dynamique démographique (pointe nord de la CA Valence-Romans, CC La Raye, intervalle Montélimar-Dieulefit)
- un faible potentiel de mobilités malgré des besoins réels pour l'accès aux services et à l'emploi (ensemble)
- une précarité sociale (ensemble)
- une problématique forte de vieillissement sur les secteurs pré-alpins et de rajeunissement sur les secteurs périurbains

SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux services intermédiaires 2015

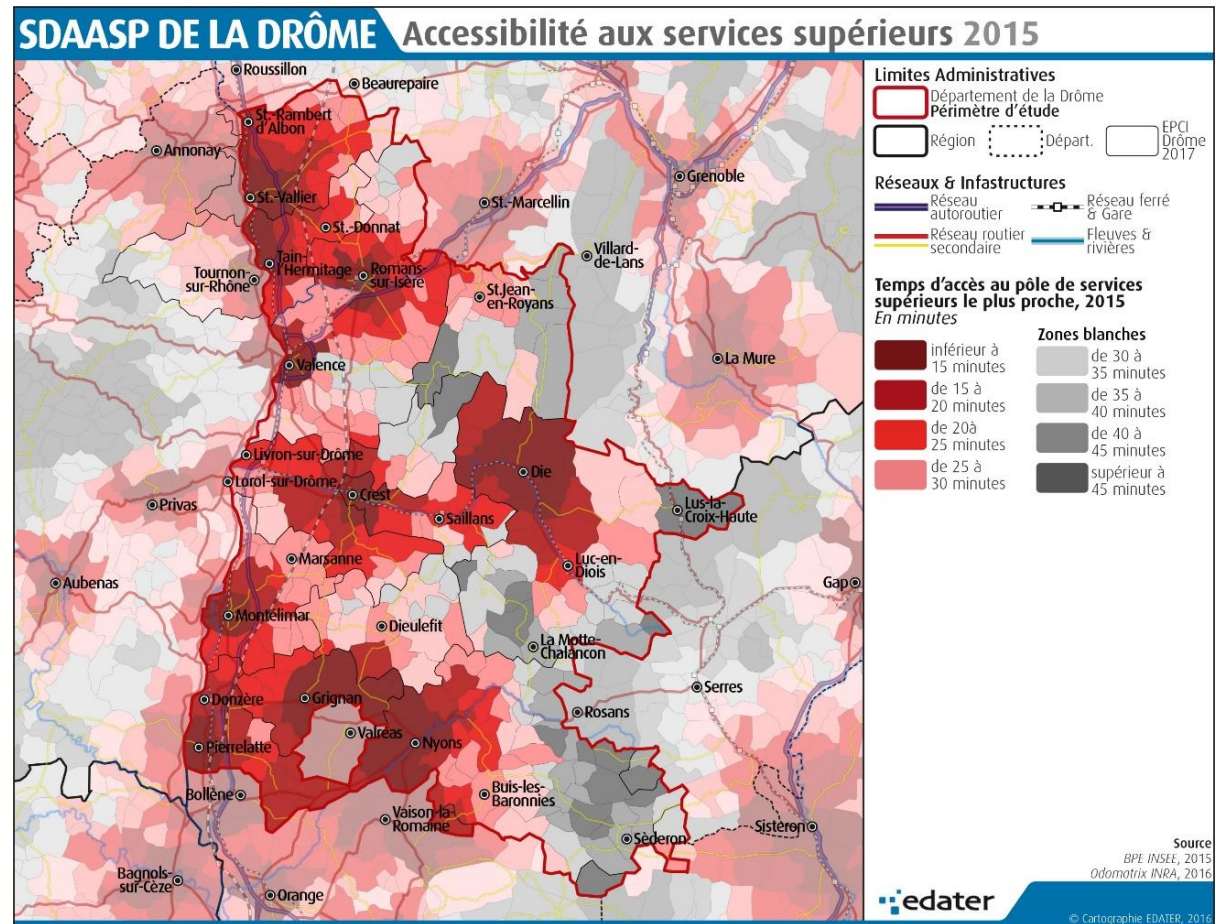


4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

LES ZONES GRISES DE SERVICES-Services supérieurs

Des secteurs de montagne déconnectés des services supérieurs

- L'enclavement des secteurs de montagne et le faible maillage en **services supérieurs** conditionnent l'accessibilité à ces services dans l'est du département.
- Il est considéré qu'un habitant consent à réaliser un trajet de **30 minutes** en voiture pour accéder à un pôle de supérieur. Au-delà, il réside en zones grises.
- **Près de 16 500 Drômois, soit 3,3% de la population vit dans une zone grise d'accessibilité physique aux pôles supérieurs.** Cette part est inférieure à la moyenne régionale (10,7%) ou de l'Ardèche (25,2%) notamment du fait des très faibles densités observées sur les secteurs concernés.
- On distingue plusieurs types d'espaces :
 - L'actuelle CC de la Raye en grande périphérie de Valence et quelques communes pour près de 8 500 habitants
 - La pointe nord de la CC Val de Drôme éloignée de Valence et Crest
 - La future CC Royans-Vercors (à l'exception du secteur de Saint-Jean sous influence de Romans) soit plus de 2 000 habitants
 - La frange sud du Diois et le secteur de Lus-la-Croix-Haute soit plus de 1 700 habitants
 - Le secteur des Hautes-Baronnies soit plus de 2 500 habitants
- A noter que certains secteurs se trouvent à plus de 40 minutes de pôles supérieurs et que les conditions de mobilité peuvent être aggravées en zones de montagne l'hiver.
- Au-delà de l'éloignement, il convient de rappeler le profil sociodémographique des habitants de ces zones grises qui cumulent :
 - une certaine dynamique démographique (ensemble)
 - un très faible potentiel de mobilités malgré des besoins réels pour l'accès aux services et à l'emploi (ensemble)
 - une précarité sociale (à l'exception du secteur de la CC La Raye)
 - une problématique forte de vieillissement sur les secteurs pré-alpins



4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

LES ZONES GRISES DE SERVICES Synthèse – Les espaces à enjeux

7 secteurs à enjeux La superposition des zones grises fait apparaître 7 secteurs à enjeux pour l'accès aux services dans la Drôme :

- **1 La pointe nord de la CA Valence-Romans** où se cumule l'éloignement aux trois niveaux de services. Il s'agit d'un secteur en croissance démographique marqué à la fois par un phénomène de rajeunissement de la population (installation de jeunes ménages) mais aussi de précarisation (concentration d'ouvriers et de bas revenus)

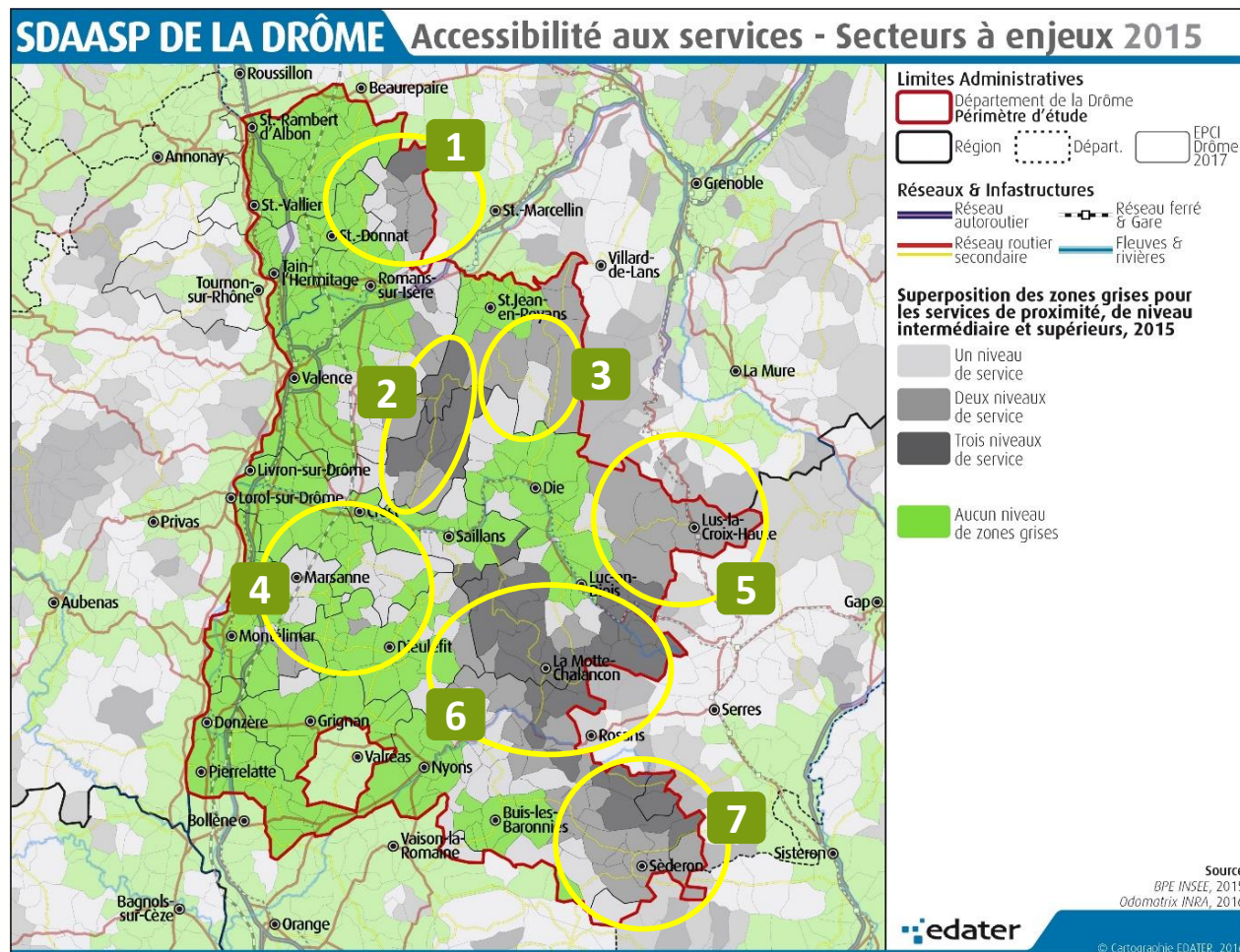
- **2 La frange sud de la CA Valence-Romans (actuelle CC de La Raye) et la pointe nord de la CC Val de Drôme** qui cumulent l'éloignement aux trois niveaux de services. Si les problématiques sociales y sont limitées, le vieillissement de la population est important et la capacité de mobilité y est limitée malgré des besoins réels.

- **3 Le secteur du Vercors** où l'éloignement aux services peut varier (proximité pour le sud du Pays de Royans, intermédiaire et supérieur pour l'actuelle CC Vercors). Les problématiques de faibles mobilités, de vieillissement et de précarité sociale aggravent les problématiques d'accès aux services.

- **4 L'intervalle Montélimar-Crest-Dieulefit** éloignés des services de proximité malgré une croissance démographique significative.

- **5/6 L'est, le sud du Diois et le nord Baronnies (Pays de Rémuzat)** avec un cumul des trois niveaux de zones grises (notamment pour le secteur de La Motte-Chalancon). Malgré les faibles densités de population, le vieillissement et la précarisation des habitants de ces secteurs en font des territoires à forts enjeux.

- **7 Les Hautes-Baronnies** qui présentent les mêmes caractéristiques mais se distinguent par un éloignement plus significatif aux fonctions supérieures (à plus de 45 minutes de Nyons)



MISE EN PERSPECTIVE A noter que ces secteurs à enjeux font déjà l'objet de déploiement de services innovants ou mutualisés qui participent à l'amélioration de l'accessibilité de l'offre de services : MSAP de La Chapelle-en-Vercors, de la vallée de l'Eygues ou de Séderon (cf. partie Services Publics) ou MSP du Grand Serre ou d'Aouste-sur-Syre (cf. partie Santé)

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

Chiffres clés

→ Les pôles de services

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Pôles de services</i>	PÔLE SUPERIEUR	PÔLE INTERMEDI.	PÔLE PROXIMITE	PÔLE LOCAL
	2015	2015	2015	2015
CC PORTE DROMARDÈCHE	1	1	8	3
CC HERMITAGE-TOURNONAIS + PAYS HERBASSE	1	2	4	2
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	2	4	13	5
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	0	1	2	1
CC VAL DE DRÔME	0	2	2	1
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	1	0	2	0
CC DIOIS	1	0	2	2
CA MONTÉLIMAR AGGLO	1	0	5	4
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	0	1	2	0
CC DRÔME SUD PROVENCE	1	2	2	3
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	1	0	2	4
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	1	1	3	0
DRÔME	8	14	44	22
ARDECHE	5	14	42	18
AUVERGNE RHÔNE ALPES	91	269	561	258

→ Les communes en zones grises

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Communes en zones grises</i>	SERVICES METROPOL	SERVICES SUPERIEUR	SERVICES INTERMEDI.	SERVICES PROXIMITE	SERVICES LOCAL
	2015	2015	2015	2015	2015
CC PORTE DROMARDÈCHE	35	0	0	1	11
CC HERMITAGE-TOURNONAIS + PAYS HERBASSE	35	0	4	10	24
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	55	6	8	29	35
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	18	7	6	4	11
CC VAL DE DRÔME	30	4	8	13	24
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	15	2	6	2	12
CC DIOIS	52	20	29	32	46
CA MONTÉLIMAR AGGLO	26	0	8	5	15
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	21	6	2	4	16
CC DRÔME SUD PROVENCE	14	0	0	0	6
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	19	0	0	1	11
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	67	28	27	38	57
DRÔME	368	77	98	134	259
ARDECHE	339	183	94	147	252
AUVERGNE RHÔNE ALPES	3 430	1 268	748	1 500	2 939

4 DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'OFFRE

Chiffres clés

→ Populations en zones grises

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Population en zones grises</i>	SERVICES METROPOL	SERVICES SUPERIEUR	SERVICES INTERMEDI.	SERVICES PROXIMITE	SERVICES LOCAL
	2015	2015	2015	2015	2015
CC PORTE DROMARDÈCHE	45 748	0	0	991	8 158
CC HERMITAGE-TOURNONAIS + PAYS HERBASSE	52 077	0	3 036	6 775	17 743
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	215 098	8 741	5 428	19 682	26 859
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	9 701	2 107	1 948	610	2 655
CC VAL DE DRÔME	29 818	406	1 446	4 203	8 888
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	14 748	50	252	50	2 904
CC DIOIS	11 101	1 727	2 385	2 870	5 377
CA MONTÉLIMAR AGGLO	61 847	0	4 235	4 513	12 406
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	9 200	492	152	472	2 894
CC DRÔME SUD PROVENCE	40 791	0	0	0	5 306
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	22 783	0	0	257	6 622
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	20 869	2 572	2 174	4 241	8 821
DRÔME	494 143	16 558	18 445	39 936	98 794
ARDECHE	320 379	80 849	32 430	52 362	111 370
AUVERGNE RHÔNE ALPES	4 159 154	830 148	369 758	823 538	1 731 557

→ Proportions de population en zones grises

CHIFFRES CLES A RETENIR <i>Proportion population en zones grises</i>	SERVICES METROPOL	SERVICES SUPERIEUR	SERVICES INTERMEDI.	SERVICES PROXIMITE	SERVICES LOCAL
	2015	2015	2015	2015	2015
CC PORTE DROMARDÈCHE	100,0%	0,0%	0,0%	2,2%	17,8%
CC HERMITAGE-TOURNONAIS + PAYS HERBASSE	100,0%	0,0%	5,8%	13,0%	34,1%
CA VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES + CC LA RAYE	99,7%	4,1%	2,5%	9,1%	12,5%
CC PAYS DU ROYANS + VERCORS	100,0%	21,7%	20,1%	6,3%	27,4%
CC VAL DE DRÔME	100,0%	1,4%	4,8%	14,1%	29,8%
CC CRESTOIS ET PAYS SAILLANS CŒUR DE DRÔME	100,0%	0,3%	1,7%	0,3%	19,7%
CC DIOIS	100,0%	15,6%	21,5%	25,9%	48,4%
CA MONTÉLIMAR AGGLO	100,0%	0,0%	6,8%	7,3%	20,1%
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	100,0%	5,3%	1,7%	5,1%	31,5%
CC DRÔME SUD PROVENCE	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	13,0%
CC ENCLAVE DES PAPES & PAYS GRIGNAN	100,0%	0,0%	0,0%	1,1%	29,1%
CC PAYS RÉMUZAT + VAL D EYGUES + PAYS BUIS + HTE.BARONNIES	100,0%	12,3%	10,4%	20,3%	42,3%
DRÔME	99,9%	3,3%	3,7%	8,1%	20,0%
ARDECHE	100,0%	25,2%	10,1%	16,3%	34,8%
AUVERGNE RHÔNE ALPES	53,6%	10,7%	4,8%	10,6%	22,3%

5 Diagnostic thématique

5a Services publics

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES PUBLICS *Avis et attentes des usagers*

Actuellement, que pensez-vous de l'accès aux services suivants :

Note moyenne sur 15 :

Très satisfaisant : 15

Satisfaisant : 10

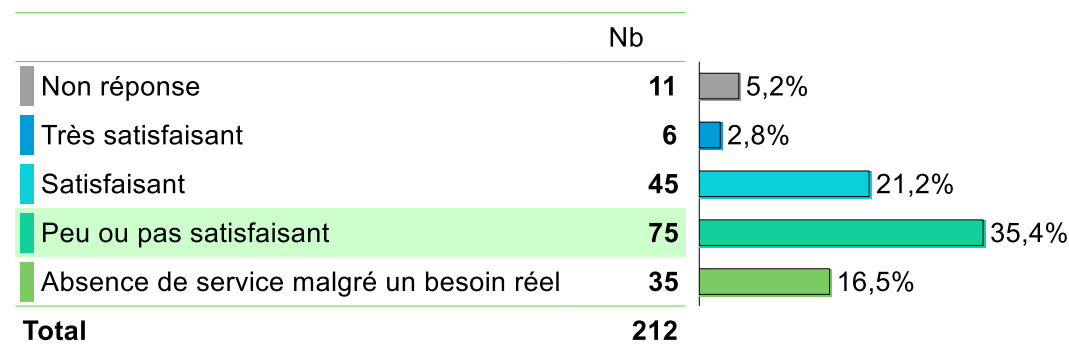
Peu ou pas satisfaisant : 5

Absence de service malgré Un besoin réel : 0

	Moyenne
Ecoles	<u>10,91</u>
Services administratifs	<u>9,88</u>
Secours-urgences	<u>9,74</u>
Sport	<u>8,78</u>
Collège-lycée	8,76
Commerce intermédiaire - équipement	<u>8,76</u>
Santé de proximité	<u>8,76</u>
Commerces de proximité	<u>8,68</u>
Activité péri-extrascolaires	8,63
Culture	8,04
Accueil petite enfance	8,01
Numérique-téléphonie	7,78
Travailleurs sociaux	<u>7,11</u>
Transports locaux	<u>6,99</u>
Transports régionaux-nationaux	<u>6,94</u>
Santé spécialisée	<u>6,34</u>
Opérateurs services sociaux	<u>5,68</u>
Accompagnement emploi	<u>5,63</u>
Etudes-formation supérieure	<u>5,10</u>
Total	7,99

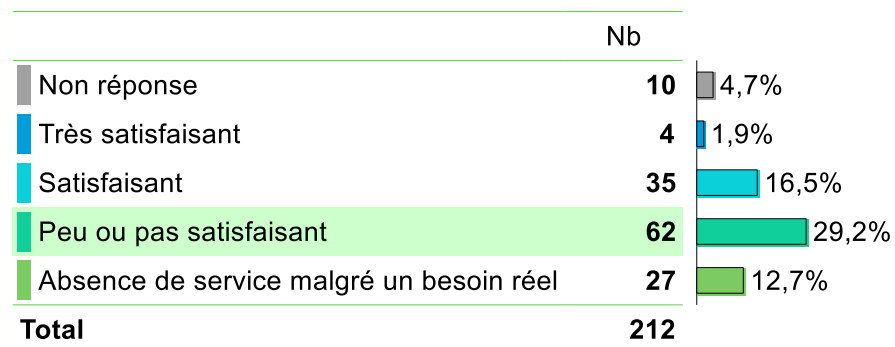
Opérateurs sociaux (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, ...)

Taux de réponse : **94,8%**



Services d'accompagnement à l'emploi (Pôle Emploi, mission locale, agence d'intérim)

Taux de réponse : **95,3%**



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

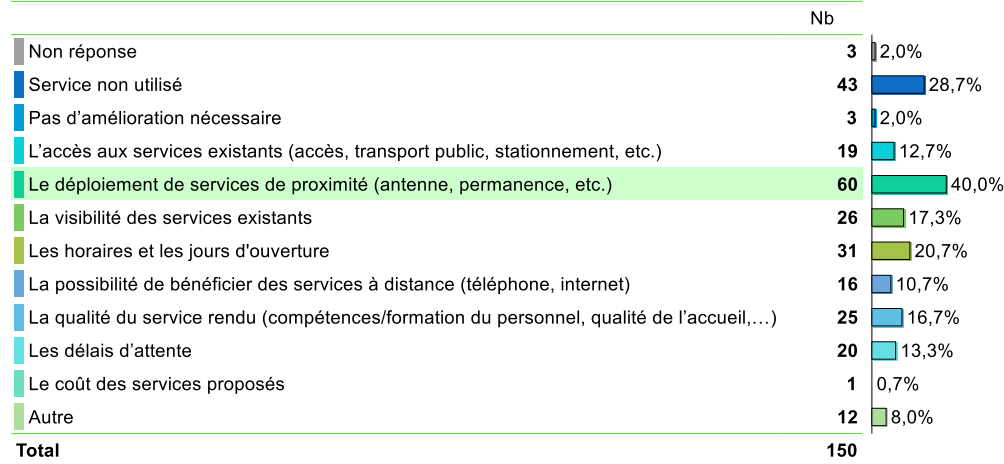
SERVICES PUBLICS *Avis et attentes des usagers*

Pour les services les moins accessibles, que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ?

Plusieurs réponses possibles

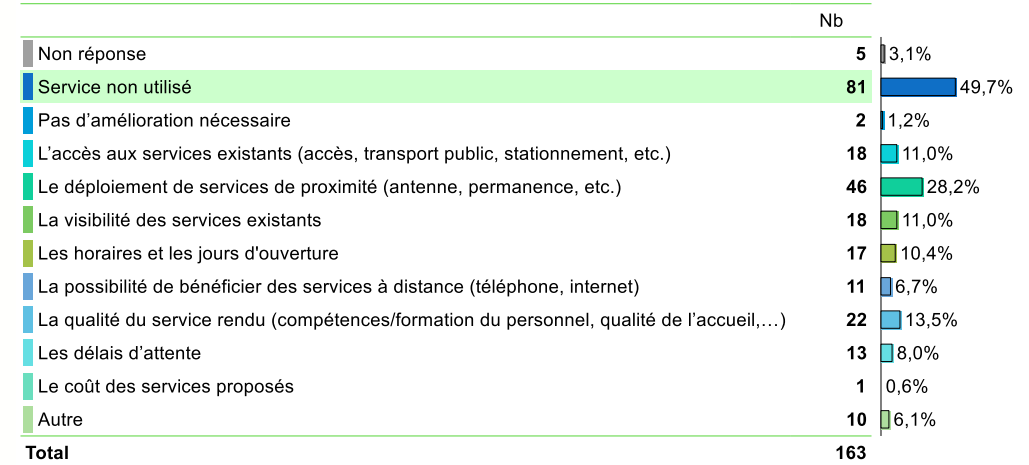
Opérateurs sociaux (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, ...)

Taux de réponse : **98,0%**



Services d'accompagnement à l'emploi (Pôle Emploi, mission locale, agence d'intérim)

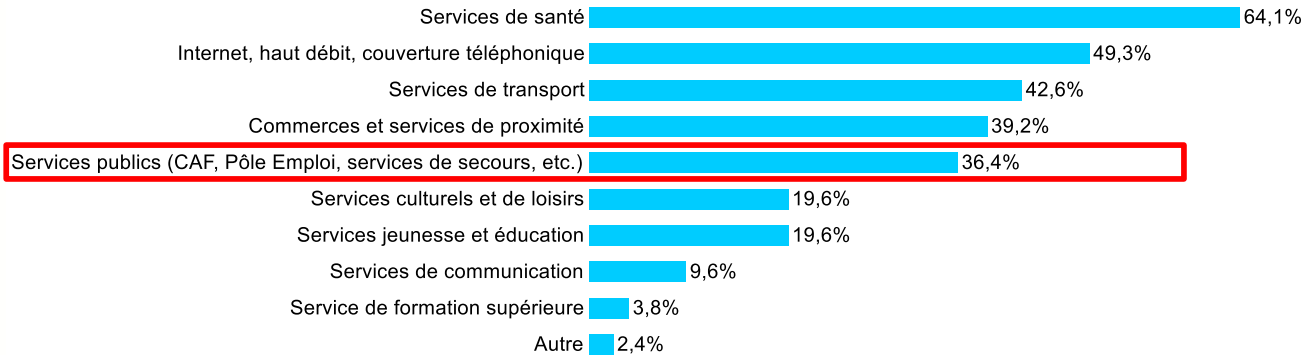
Taux de réponse : **96,9%**



Selon vous, quels services faut-il améliorer en priorité ?

Choisissez trois priorités dans la liste ci-dessous

Taux de réponse : **98,6%**



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES PUBLICS *Etat de l'offre – Opérateurs sociaux CAF, MSA & CARSAT*



santé
famille
retraite
services

Offre actuelle et stratégie des opérateurs sociaux

Implantations actuelles

- Les plus importants centres urbains concentrent les offres : Valence, Bourg-lès-Valence, Crest, Montélimar, Nyons et Romans-sur-Isère concentrent les sièges / antennes des opérateurs.
- La CAF assure également 11 permanences en accueil libre qui vont progressivement passer en accueil sur rendez-vous, selon la stratégie nationale.
- La CARSAT, outre ses implantations de Valence et Montélimar, dispose de 14 points de contact (permanences et accueils sur RV, espaces propres et mutualisés).

Objectifs communs aux opérateurs

- L'adaptation aux évolutions de l'offre de services
- La recherche d'efficience / de réduction des coûts

Stratégies en cours

- Des permanences physiques qui changent de formes et de lieux d'implantation : les permanences en accueil libre tendent à disparaître au profit d'accueils / de permanences sur rendez-vous, des bornes libres d'accès avec ou sans accompagnement vers les services dématérialisés, de points de premier contact au sein d'espaces mutualisés (dans les centres médico-sociaux, les MSAP). Les opérateurs n'ont pas d'obligation en matière d'implantations physiques.
- Fort développement des services dématérialisés et numériques : applications mobiles, espaces usagers dédiés dans les sites internet permettant de réaliser la quasi-totalité des opérations courantes, plateformes téléphoniques, ...
- Objectif « d'autonomisation » de l'utilisateur avec un maintien des rencontres sur rendez-vous pour les cas plus complexes / nécessitant une approche transversale (faire le tour des droits de l'utilisateur, etc.).

Principal enjeu

- Réussir la transition de l'accueil libre et sans rendez-vous, (délais d'attente/moyens mobilisés importants) vers une résolution en grande partie dématérialisée des besoins des usagers, avancer sur des accueils sur rendez-vous plus qualitatifs et développer des services personnalisés.

Le défi de la transition numérique

- L'accompagnement aux usages d'une partie de la population (15-20% des allocataires) qui reste éloignée du mode d'accès dématérialisé
- la possibilité matérielle d'accéder aux services dématérialisés : ordinateurs, bornes, tablettes et réseaux numériques suffisant disponibles grâce à des points de contacts

Moyens mis en œuvre

- Souhait de la CAF de disposer à terme d'un point de contact offrant l'accès dématérialisé à ses services dans chaque bassin de vie du département. Des zones restent à mieux desservir : secteur de Buis-les-Baronnies, Saint-Donat-sur-L'Herbasse, franges sud du département.
- Souhait de développer des logiques de mutualisation via des premiers accueils au sein de MSAP ou d'autres structures mutualisées (centre médico-social, accueil CCAS de communes par exemple).
- La MSA prévoit de développer la médiation numérique sur le territoire via son réseau de 200 élus lors de manifestations / événements
- La CARSAT est présente dans toutes les MSAP dès lors qu'elle est sollicitée

Points de vigilance

- Les implantations doivent se faire selon des projets/besoins et selon une présence territoriale existante. Nécessité d'un diagnostic préalable permettant de se doter d'une approche territoriale globale.
- Lien à faire avec l'élaboration du SDAASP pour l'accompagnement aux usages numériques de la population qui constitue au regard des stratégies des opérateurs à un enjeu de cohésion sociale majeur
- Enjeu d'accompagnement des opérateurs dans l'identification des bons interlocuteurs sociaux de proximité pour cibler les publics et territoires cibles (exemple pour la MSA des enjeux d'accompagnement des travailleurs saisonniers étrangers).

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES PUBLICS *Etat de l'offre - La Poste*



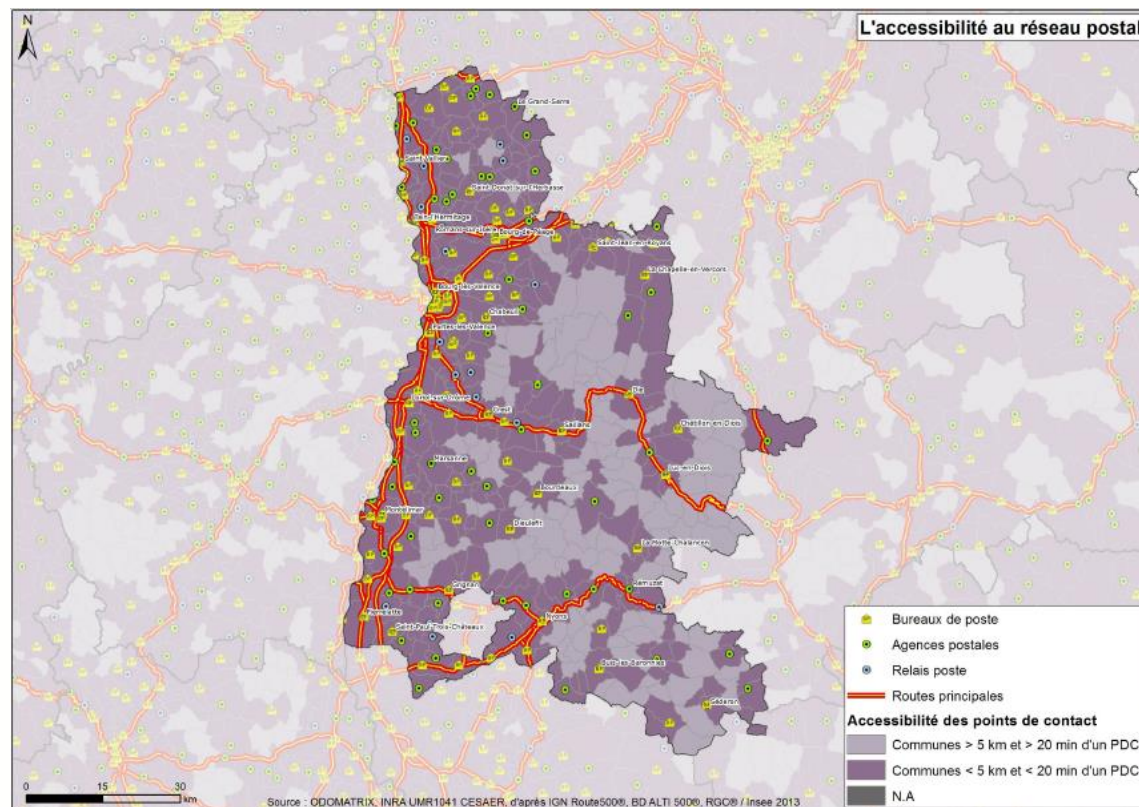
LA POSTE

Un maillage territorial assez dense mais des zones rurales sans point de contact

- 165 points de contacts, dont 90 bureaux de poste, 56 Agences Postales Communales (APC) ou Intercommunales (API) et 19 relais de poste (en partenariats avec des commerçants locaux)
- 96,7% de la population drômoise est à moins de 5 kms et à moins de 20 min de trajet automobile d'un point de contact en 2015.
- Une population rurale desservie par 52 points de contact, soit 31,5% du total départemental. Les communes au-delà de ces limites regroupent seulement 3,3% de la population (cf. carte). Mais sur les 367 communes du Département, plus de 100 communes sont sans points de contact en lien avec la très forte ruralité du département et l'importance des très petites communes.

Une stratégie basée sur la mutualisation, le numérique et les services aux personnes

- Participation active au déploiement du réseau avec :
 - 6 MSAP La Poste ouvertes (Hauterives, La Chapelle en Vercors, Bourdeaux, Grâne, Hostun, Taulignan)
 - 3 en projet
- Une volonté de développer les facteurs-guichetiers
- Des innovations technologiques (smartéo, factéo, tablettes numériques et tablettes « ardoises » pensées pour les seniors)
- Des réflexions autour de l'économie sociale et solidaire (expérimentation « Veiller sur mes parents », etc.)



Source: Bilan annuel relatif à la présence postale-département de la Drôme, la Poste, 2015

Enjeux

- Conserver un maillage suffisamment étendu de bureaux de poste à l'offre complète de services, tout en mutualisant les bureaux ruraux
- Déployer les savoir-faire de la Poste en matière de numérique pour diversifier l'offre et répondre aux nouveaux besoins (services à la personne, ...)

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES PUBLICS *Etat de l'offre- Pôle Emploi*



Offre actuelle et stratégie des opérateurs sociaux

Spécificités de la demande en Drôme

- 49 510 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, et C fin août 2016.
- Un taux de chômage de 11,1% au 1er trimestre 2016 (8,8% en Auvergne-Rhône-Alpes ; 10,2% en France métropolitaine).
- Des territoires Drôme-Ardèche et AURA dans lesquels les demandeurs d'emploi sont parmi les moins utilisateurs de services en ligne en France (32% en Drôme-Ardèche et 45% en AURA).

Un déploiement territorial recentré des agences

- Des services déployés sur le territoire drômois autour de 5 agences, concentrées dans les bassins de vie les plus peuplés (Romans, Valence, Crest, Montélimar et Pierrelatte) ainsi qu'un point relais à Nyons. Il faut également prendre en compte l'agence de Tournon-sur-Rhône (en Ardèche sur la rive droite du Rhône).
- Des logiques interdépartementales (une partie des Drômois suivis à Tournon en Ardèche; une partie des Ardéchois traités à Pierrelatte), voire interrégionales (avec PACA)
- Maillage qui conduit à un éloignement significatif des territoires ruraux et de leurs habitants (Diois, Vercors, Baronnies, etc.).

Une stratégie basée sur la digitalisation des services, la mutualisation et la complémentarité des territoires

- Déséquilibre du maillage territorial compensé par une digitalisation des services en cours pour un accès dématérialisé
- Présence de Pôle Emploi l'ensemble du réseau de MSAP déployé aujourd'hui ainsi que dans celle en projet à Beaufort-sur-Gervanne

Points d'alerte

- Un déséquilibre actuel charges/moyens en Drôme-Ardèche, relatif à l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) avec une réduction ces dernières années du nombre de structures (SIAE)
- Problématique forte de déficit d'accès à la formation continue en Drôme au regard des besoins réels.

Initiatives à souligner

- Un dispositif départemental IAE-Innov'26 pour soutenir les structures d'IAE
- Une convention signée en 2016 entre Pôle Emploi et le Syndicat mixte des inforoutes (dans le cadre du Plan d'urgence pour l'emploi) pour transformer des EPN/RSP en une dizaine de centres de formation numérique complémentaires du réseau de MSAP (premier centre inauguré le 21/10/2016 à Saint-Jean-en-Royans. Cette initiative vise en premier lieu à garantir l'autonomie numérique des demandeurs d'emploi.

Enjeux

- Poursuivre la digitalisation de l'offre pour un accès à tous aux services de l'emploi, en déployant notamment des relais de proximité pour l'accompagnement des « publics déconnectés »
- Conforter l'accès à la formation continue (offre, information et travail de prospective en lien avec les entreprises du secteur, ...)
- Renforcer l'offre d'insertion par l'activité économique
- Coordonner les initiatives dans une logique de collaboration : veiller à la bonne articulation des dispositifs de Pôle Emploi, des Missions locales, des PLIE, des Maisons de l'emploi, ..., pour des périmètres d'actions cohérents et complémentaires et éviter des dispositifs redondants
- Innover dans le domaine des mobilités au service des demandeurs d'emploi (taxis collectifs organisés au niveau territorial, etc.)

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES PUBLICS *Etat de l'offre- Services d'information sur le logement*

Caractéristiques de l'habitat en février 2016

- Statut d'occupation : 36% de locataires
- Un tiers du parc locatif en locatif social
- 27% du parc social en ZUS
- Pas de tension particulière avec un taux de vacance relativement élevé
- En revanche, des taux d'efforts élevés des populations
- A noter l'existence, d'un plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées en cours (PDALHPD 2014-2018)

L'information sur le logement dans la Drôme

- Logique d'implantation territoriale rationalisée pour l'ADIL qui conserve un accueil au siège (à Valence), des permanences téléphoniques, un site internet (avec observatoire de l'habitat) et des permanences décentralisées pour un accueil sans RDV dans 9 cantons (Crest, Die, Loriol-sur-Drôme, Montélimar, Nyons, Pierrelatte, Romans-sur-Isère, Saint-Vallier, Tain-l'Hermitage)
- En revanche, logique de retrait des territoires les plus ruraux (permanences fermées à Buis les Baronnies, Chatillon en Diois, Séderon, Saillans, ...).

Des logiques de mutualisation

- Mutualisation des locaux à Valence de plusieurs associations intervenant sur le logement (SOLIHA Drôme, ADIL 26, CAUE et ADLS)
- Convention de l'ADIL avec les MSAP de Saint-Jean-en-Royans et de Rémuzat pour relayer de l'information dans les territoires. Dans ces deux MSAP, l'ADIL a assuré une formation des médiateurs, met à disposition de la documentation actualisée et permet d'organiser des visio-permanences.
- Volonté forte de l'ADIL se déployer dans d'autres MSAP à l'avenir, y compris via de la visio-permanence.

Enjeux liés au logement

- Faciliter l'accès au logement pour les jeunes et les publics précaires
- Faciliter l'adaptation des logements pour les personnes âgées et personnes handicapées
- Améliorer l'accès à l'information de proximité pour les propriétaires bailleurs, locataires et accédant à propriété (prévention et sécurisation des opérations, via la personnalisation de l'information et son actualisation permanente), en s'appuyant notamment sur le réseau des MSAP.

Pistes d'action relatives à l'information

- Déploiement d'actions d'animation dans les MSAP (réunions d'information à destination des propriétaires bailleurs à expérimenter, dans la mesure où ils sont actuellement moins touchés par l'ADIL en zone rurale)
- Réflexion sur l'opportunité de faire des MSAP l'un des lieux communs d'enregistrement des demandes HLM, désormais imposés aux collectivités (loi ALUR)
- Intégration de la problématique du logement au parcours social des populations à travers une recherche d'articulation des missions et périmètre d'action respectifs avec la CAF notamment.
- Amélioration de l'identification par les usagers des opérateurs intervenant sur l'adaptation des locaux en faveur des personnes âgées et handicapées (comme SoliHa), services d'autant plus importants en zone rurale. Les MSAP pourraient être ce lieu d'information via le relai de l'ADIL

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES PUBLICS *Etat de l'offre - Espaces de mutualisation*

13 Maisons de Services au Public (MSAP) en fonctionnement ou en projet en faveur du redéploiement des services publics

- 13 MSAP en activité dont 6 portées par La Poste (Hauterives, La Chapelle en Vercors, Bourdeaux, Grâne, Hostun, Taulignan) et 7 par des collectivités et des associations (Die, Donzère, Saint-Jean-en-Vercors, Séderon, Vallée de l'Eygues, Saillans, Livron)
- 2 en projet d'initiative locale (Beaufort-sur-Gervanne et Saint-Donat-sur-l'Herbasse) qui seront examinés en 2017
- 1 projet soutenu par le Département à Buis-les-Baronnies mais sans porteur de projet actuellement.

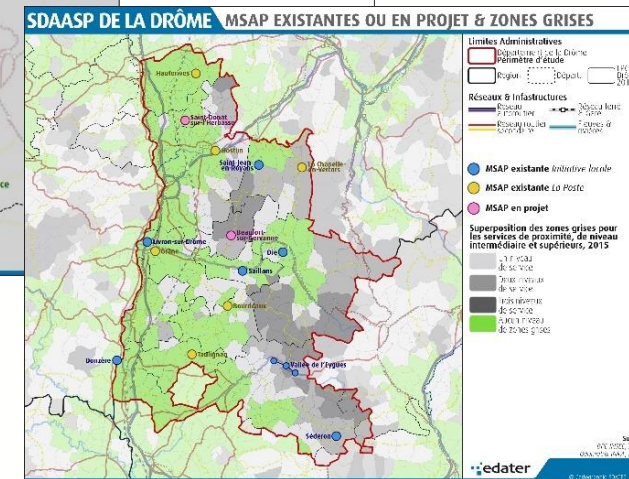
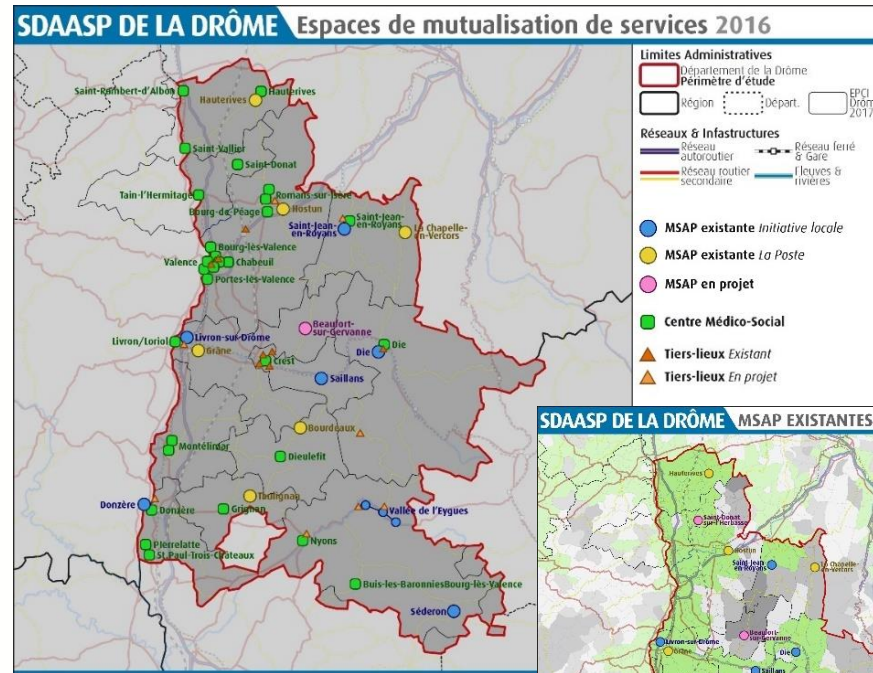
Un maillage de centres médico-sociaux (CMS) du Département et des perspectives d'articulation avec le maillage de MSAP

- Avec le déploiement des MSAP et en lien avec les enjeux de rationalisation de son implantation territoriale, (cf. partie Solidarités), le Conseil départemental a acté les principes suivants :

- Articulation recherchée si un CMS et un projet de MSAP coexistent sur un même territoire
- Pour les territoires non-dotés d'un CMS mais doté d'une MSAP, mise en place d'une permanence CMS dans les locaux de la MSAP (exemple de Livron-sur-Rhône où le CMS a fermé et où une MSAP ouvre)
- Pour les territoires dotés d'un CMS mais sans projet de MSAP, le Département souhaite accompagner la transformation du CMS en MSAP (exemple de Buis-les-Baronnies)

27 Espaces Publics Internet (EPI) sur 40 sites

- Levnumérique et sa prise en main sont au cœur des enjeux d'accessibilité aux services publics. La Drôme répond à ce défi avec :
 - Un réseau départemental de 27 Espaces Publics Internet (EPI)
 - Un appel à projet pour le développement de « Tiers lieux » et d'espaces de co-working (8 existants et 9 en projet)
 - Des EPI portent des MSAP (Séderon, Loriol) et certains coexistent avec une MSAP (Dieulefit)



Points de vigilance

- Rappel de la dimension partenariale des MSAP et de la nécessité de faire adhérer les opérateurs pour les faire participer. Nécessité de se doter d'une vision d'ensemble.
- Les MSAP et les sites de mutualisation doivent permettre d'accompagner le défi des services et usages numériques et de la médiation numérique (accompagnement des usagers mais aussi formation pour une autonomie à terme)
- A noter l'absence de projet à l'est ou au sud du Diois
- Fort enjeu de services d'accompagnement des publics illettrés

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES PUBLICS A retenir

SYNTHESE

Atouts

- Maintien des principaux services dans les grands pôles urbain du territoire
- Maintien d'une bonne implantation de la CAF sur l'ensemble du territoire
- Un maillage déjà important de MSAP
- Une forte fréquentation des services en ligne
- Résultats positifs de l'application de certaines stratégies d'opérateurs : maintien d'une offre postale dans des communes très rurales, réduction des temps d'attente, amélioration de l'efficacité des rencontres via un accueil préparé, organisation de visio-guichet, etc.

Opportunités

- Volonté de la CAF de maintenir un maillage en points de contact dans chaque bassin de vie
- Des stratégies convergentes, propices au travail commun entre les opérateurs et acteurs de services
- Tendances à l'accélération des logiques de mutualisation
- Déploiement du SDTAN : couverture en fibre optique des usagers à l'horizon 2025 travail sur les usages du numérique

Faiblesses

- Des services qui disparaissent des territoires ruraux (Pôle Emploi, ADIL, CMS), y compris des pôles (pas de Pôle Emploi à Die) et un éloignement important aux services publics dans les territoires pré-alpins pourtant socialement fragiles
- Importance des « publics déconnectés » du fait des infrastructures ou des capacités d'usage (15-20% des populations / allocataires selon les opérateurs qui restent hors des nouvelles modalités de contact

Menaces

- Dégradation de la couverture sociale pour des populations souvent les plus fragiles et augmentation des effectifs des publics fragiles
- Application du « tout-numérique » et risque de création d'une deuxième fracture numérique des usages
- Poursuite des réductions des permanences de services dans les secteurs ruraux
- Dispersion des stratégies et réseaux de mutualisation et conséquences en termes d'efficacité

ENJEUX

en gras les enjeux jugés prioritaires
lors du séminaire du 01/12/2016

ENJEU DE MUTUALISATION

- **Renforcer et développer un maillage territorial de mutualisation pertinent et complémentaire entre les opérateurs et acteurs de services (MSAP, CMS, autres, etc.) afin de garantir une facilité d'accès maximale et de qualité pour les usagers**
- Poursuivre et favoriser la convergence des stratégies individuelles des opérateurs de services dans une logique d'optimisation et de facilitation d'accès aux droits pour les usagers en lien avec les acteurs de terrain.
- Encourager au développement d'espaces de mutualisation autres que les MSAP (tiers-lieux)

ENJEU DE VISIBILITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES MUTUALISÉS

- **Accompagner la visibilité (connaissance de l'offre), l'accessibilité (physique) et le fonctionnement en réseau de l'offre de MSAP**
- **Clarifier les rôles des EPCI et des communes**

ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DES USAGES NUMÉRIQUES

- Soutenir la médiation numérique et prendre en compte le réseau des EPI dans le déploiement des services publics numériques
- Accompagner les opérateurs dans l'amélioration de la couverture des usagers via l'identification des partenaires ad hoc (médiation numérique, accueil des saisonniers étrangers...)

5b Services de santé

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE SANTE *Avis et attentes des usagers*

Actuellement, que pensez-vous de l'accès aux services suivants :

Note moyenne sur 15 :

Très satisfaisant : 15

Satisfaisant : 10

Peu ou pas satisfaisant : 5

Absence de service malgré Un besoin réel : 0

	Moyenne
Ecoles	<u>10,91</u>
Services administratifs	<u>9,88</u>
Secours-urgences	<u>9,74</u>
Sport	<u>8,78</u>
Collège-lycée	<u>8,76</u>
Commerce intermédiaire - équipement	<u>8,76</u>
Santé de proximité	<u>8,76</u>
Commerces de proximité	<u>8,68</u>
Activité péri-extrascolaires	<u>8,63</u>
Culture	<u>8,04</u>
Accueil petite enfance	<u>8,01</u>
Numérique-téléphonie	<u>7,78</u>
Travailleurs sociaux	<u>7,11</u>
Transports locaux	<u>6,99</u>
Transports régionaux-nationaux	<u>6,94</u>
Santé spécialisée	<u>6,34</u>
Opérateurs services sociaux	<u>5,68</u>
Accompagnement emploi	<u>5,63</u>
Etudes-formation supérieure	<u>5,10</u>
Total	7,99

Services de santé généraliste et de proximité (médecin, pharmacie, infirmier)

Taux de réponse : **97,6%**

Moyenne = **8,67**

	Nb	
Non réponse	5	2,4%
Service non utilisé	2	0,9%
Très satisfaisant	42	19,8%
Satisfaisant	85	40,1%
Peu ou pas satisfaisant	63	29,7%
Absence de service malgré un besoin réel	15	7,1%
Total	212	

Services de santé spécialisés (dentiste, pédiatre, ...)

Taux de réponse : **96,7%**

Moyenne = **6,24**

	Nb	
Non réponse	7	3,3%
Service non utilisé	3	1,4%
Très satisfaisant	17	8,0%
Satisfaisant	63	29,7%
Peu ou pas satisfaisant	79	37,3%
Absence de service malgré un besoin réel	43	20,3%
Total	212	

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

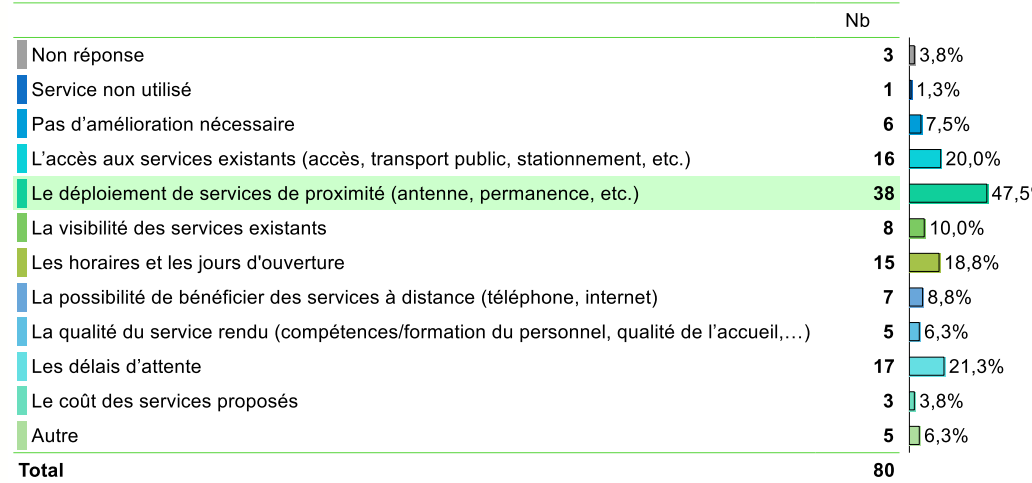
SERVICES DE SANTE *Avis et attentes des usagers*

Pour les services les moins accessibles, que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ?

Plusieurs réponses possibles

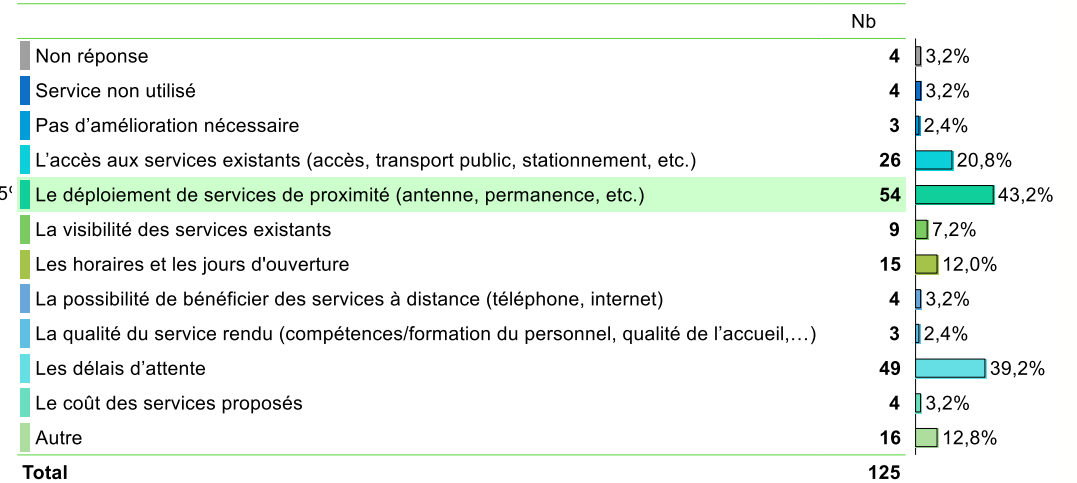
Services de santé généraliste et de proximité (médecin, pharmacie, infirmier)

Taux de réponse : 96,3%



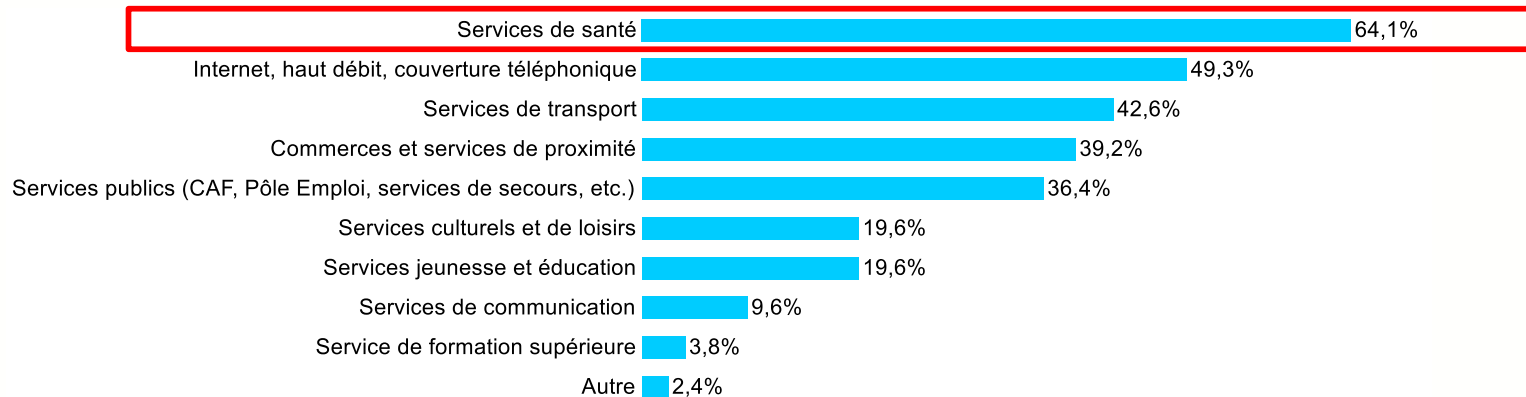
Services de santé spécialisés (dentiste, pédiatre, ...)

Taux de réponse : 96,8%



Selon vous, quels services faut-il améliorer en priorité ?

Choisissez trois priorités dans la liste ci-dessous



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE SANTE *Etat de l'offre- Médecine générale*

Une densité de généralistes proche des taux régionaux

- **Densité de 81 médecins généralistes pour 100 000 habitants** (85 en Rhône-Alpes). Mais des ratios plus faibles dans les territoires du Nord (CC Drômardèche ou CC Hermitage-Tournonais) ou sur la CC Val de Drôme avec des enjeux de densification de l'offre
- **89,7% de la population départementale est à moins de 5 min d'un médecin généraliste.** Proportions plus faibles (inférieur à 75%) sur les secteurs hors vallée du Rhône (CC Diois, CC Dieulefit ou future CC Baronnies), mais aussi sur la future CC Hermitage-Tournonais et CC Herbasse.

Un enjeu de densification et de renouvellement des médecins généralistes

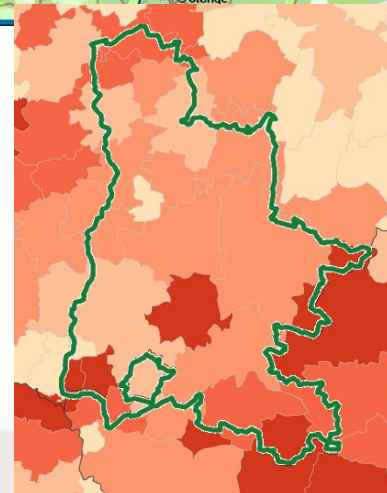
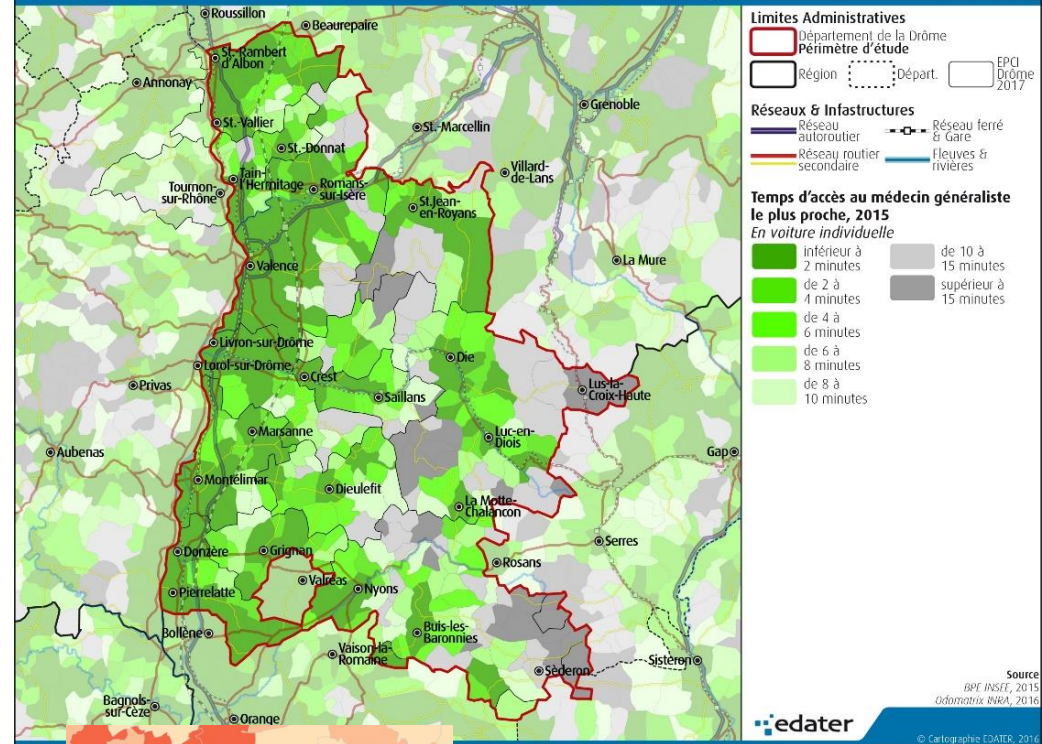
- Des difficultés à trouver un médecin traitant disponible sur des secteurs, notamment urbain, soulignant une certaine **saturation de l'offre.**
- **Variation négative (-9,5%) du nombre de généralistes entre 2007-2015** (contre -7,5% en Rhône-Alpes)
- Un âge moyen des médecins généralistes de 52 ans (contre 51 ans en Auvergne-Rhône-Alpes) et **29% de plus de 60 ans** (26,4% en Rhône-Alpes). Problématique importante sur la pointe nord du département à la frontière avec l'Isère, mais surtout sur les bassins de vie de Dieulefit, le secteur des Baronnies, les franges avec les Hautes-Alpes qui concentrent une population résidente âgée et peu mobile.
- **24 communes drômoises** (52 150 habitants, 11,4% de la population) classées en zones fragiles, qui font l'objet de mesures ARS pour faciliter l'installation de jeunes médecins (de type contrats de praticien territorial de médecine générale),

Une faible capacité d'accueil de stagiaires pour former de futurs médecins

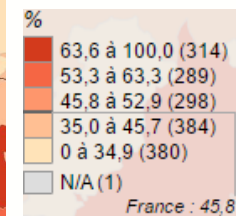
- **48 médecins généralistes sont maîtres de stage** dans la Drôme soit seulement 11% des médecins en capacité d'accueillir un médecin en formation.
- **Exemple de la commune de Séderon** qui n'arrive pas à remplacer son médecin généraliste parti à la retraite en 2015 malgré la présence d'une maison de santé et d'un potentiel de patientèle conséquent.

Source: ARS, 2015 / Données CROM, 2015 / BPE, 2015 / Odomatrix INRA 2016 / CGET, 2016

SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux médecins généralistes 2015



Part des médecins généralistes de plus de 55 ans CGET, 2016



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE SANTE *Etat de l'offre- Spécialistes*

Une offre de médecine spécialisée hétérogène ...

Un très bon maillage de chirurgiens-dentistes, infirmiers et masseurs-kiné

- 61 **chirurgiens-dentistes** pour 100 000 habitants en Drôme (58 en AURA; 57 en France) & 92, 2% de la population départementale à moins de 10 min d'un dentiste
- 259 **infirmiers** pour 100 000 habitants en Drôme , soit: une densité très élevée (184 en AURA ; 163 France) & 98,1% de la population départementale à moins de 10 min d'un dentiste (source : BPE, 2014)
- 110 **masseurs-kinésithérapeutes** pour 100 000 habitants en Drôme (pour 112 en AURA et 100 en France)

Un déficit de pédiatres, de psychiatres, de gynécologues et d'ophtalmologistes

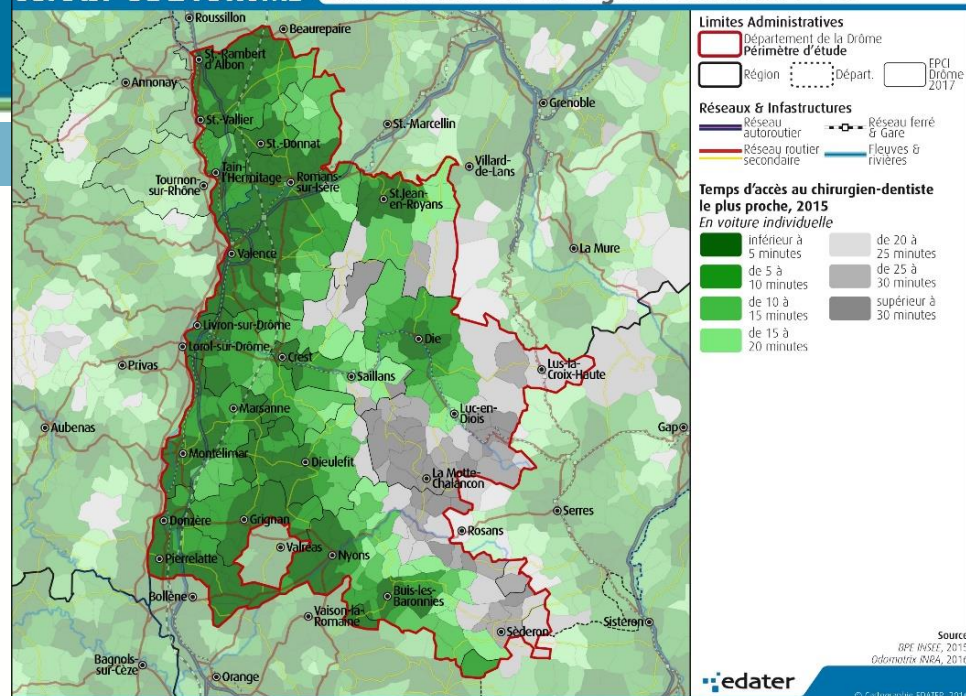
- Un taux de **pédiatres** de 12 pour 100 000 habitants en Drôme (19 en RA), avec une variation de près de -30% entre 2007-2015; près de 57% de la population départementale à plus de 20 min d'un pédiatre. Au total, 9 des 12 futurs EPCI ne comptent pas de pédiatre.
- Un taux de **psychiatres** de 4 pour 100 000 habitants en Drôme (8 en RA), avec une variation de -21% entre 2007-2015
- Un taux de **gynécologues** de 3 pour 100 000 habitants en Drôme (6 en RA); près de 46% de la population est à plus de 20 min d'un gynécologue
- Un taux d'**ophtalmologistes** de 5 pour 100 000 habitants en Drôme (6 en RA), avec une variation de -23% entre 2007-2015
- Une offre insuffisante qui crée des problématiques de disponibilité et de délais d'attente.
- Des enjeux prospectifs avec des proportions importantes de chirurgiens dentistes ou d'infirmiers de plus de 55 ans (notamment dans le Vercors ou les Baronnies)

... et des territoires à enjeux

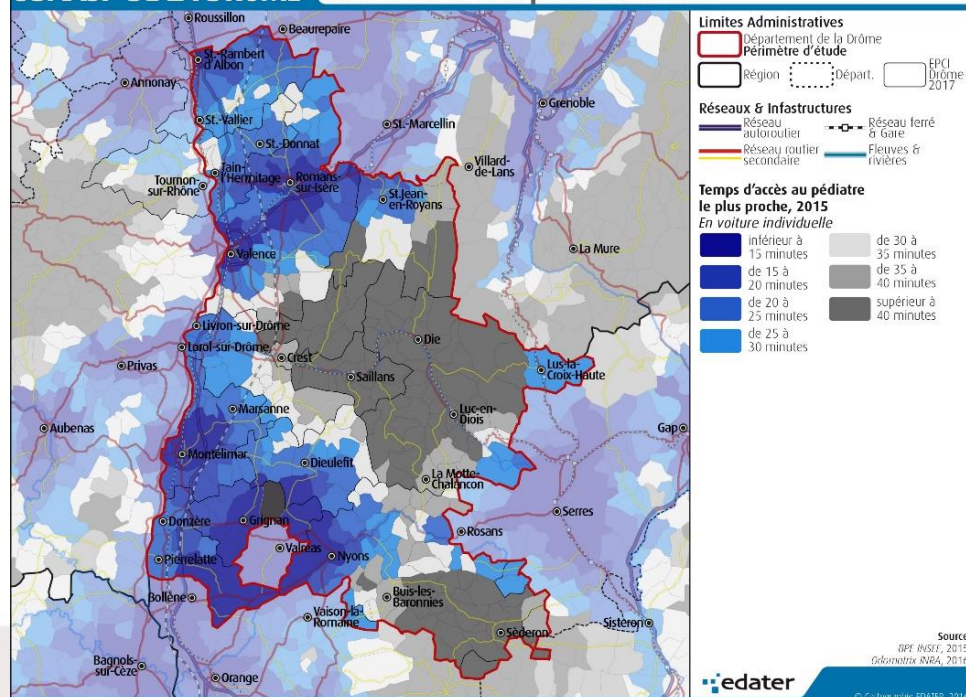
- Nombre de patients théoriques par dentistes 1,5 fois supérieur à la moyenne départemental sur la future CC Royans-Vercors et 2 fois supérieur sur la CC Val de Drôme et des délais d'attentes pour un rendez-vous parfois très longs.
- Plus de 50 minutes d'accès au pédiatre le plus proche pour le Crestois ou le Diois
- Exemple de la CC du Diois qui ne compte ni ophtalmologiste, ni gynécologue et ni pédiatre

Source: ARS, 2015 / données CROM, 2015 / STATISS, 2015 / BPE, 2015 / Odomatrix INRA 2016 / CGET, 2016

SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux chirurgiens-dentistes 2015



SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux pédiatres 2015



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE SANTE *Etat de l'offre- Etablissements*

Hôpitaux : un territoire irrigué par 2 têtes de ponts et des établissements de proximité à conforter

- **2 pôles hospitaliers de référence autour de Valence** (qui comporte la quasi-totalité des spécialités médicales et chirurgicales et qui couvre le centre et le nord de la Drôme, mais aussi le centre de l'Ardèche) **et Montélimar** (qui couvre tout le sud du département). A noter également le rayonnement des hôpitaux des départements limitrophes (dont Orange ou Avignon).
- **Des hôpitaux de proximité sur le département** avec des sites récemment rénovés (Nyons, Dieulefit) mais aussi certains vieillissants (Buis-les-Baronnies)
- **6 services d'urgence**. A noter la fermeture récente des urgences de Crest.
- Le département compte également **4 maternités** : Valence (seule maternité de niveau 2b pour les deux départements de la Drôme et de l'Ardèche), Montélimar, Romans-sur-Isère et Die. A terme, le maintien de cette dernière reste incertain.

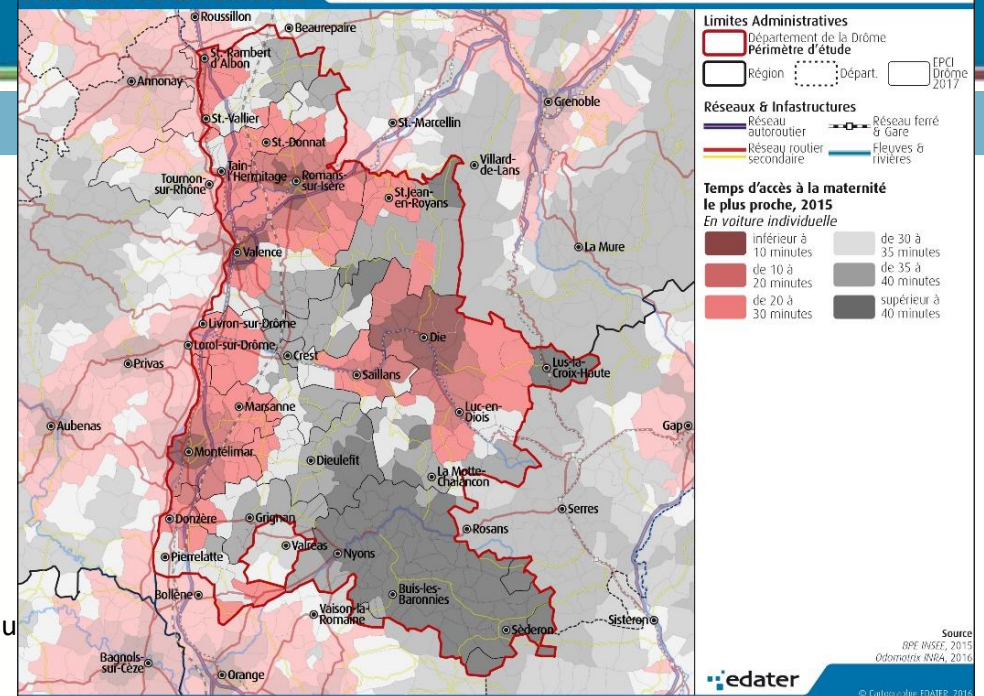
- Des stratégies de regroupement hospitalier comme le Groupement Hospitalier de Territoire du Sud Drôme Ardèche (regroupant les hôpitaux de Montélimar, Nyons, Dieulefit, Buis-les-Baronnies et 8 hôpitaux d'Ardèche). Par des économies moyennes et des logiques de mutualisation et de fonctionnement en réseau, ces stratégies participent au maintien d'une offre hospitalière de qualité sur les territoires drômois.

Médecine d'urgence: un maillage de médecins correspondants SAMU (MCS) dans les territoires ruraux

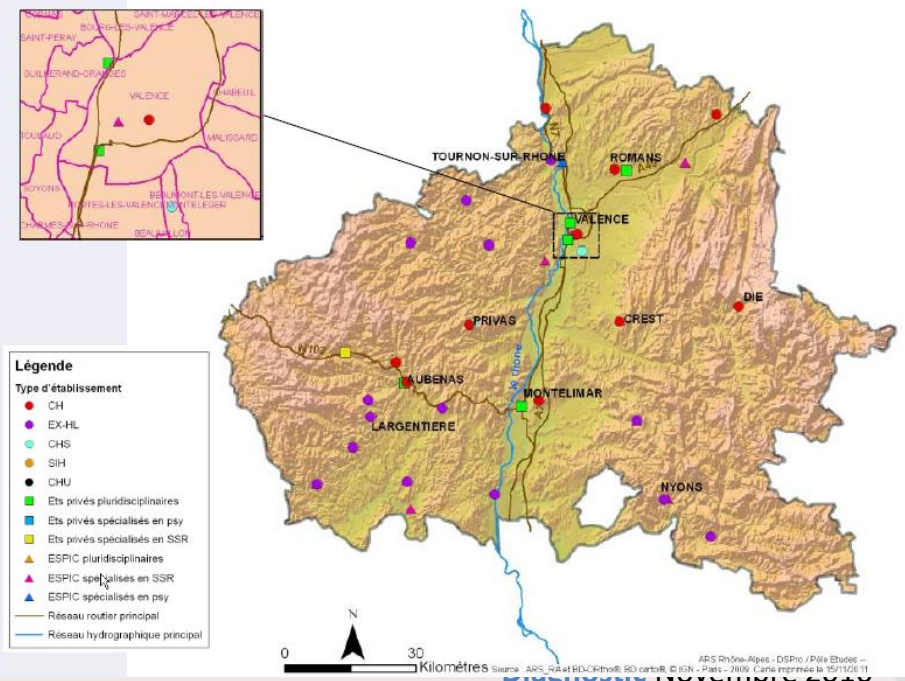
- Afin de mailler le territoire sur les zones éloignées de plus de 30 min d'un service d'urgence, 19 contrats Médecins Correspondants SAMU (MCS) ont été signés en 2015 et couvrent une population de près de 25 000 habitants.
- Ces contrats concernent 11 territoires d'intervention : La Chapelle-en-Vercors, La Motte-Chalancon, Rosans, Buis-les-Baronnies, Aix-en-Diois, Bourdeaux, Saint-Agnan-en-Vercors, Saillans, Châtillons-en-Diois, Luc en Diois et le Haut Diois.

Source: ARS, 2016 / BPE, 2015 / Odomatrix INRA 2016

SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux maternités 2015



L'offre en établissements de santé – territoire sud



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE SANTE *Stratégie à l'œuvre*

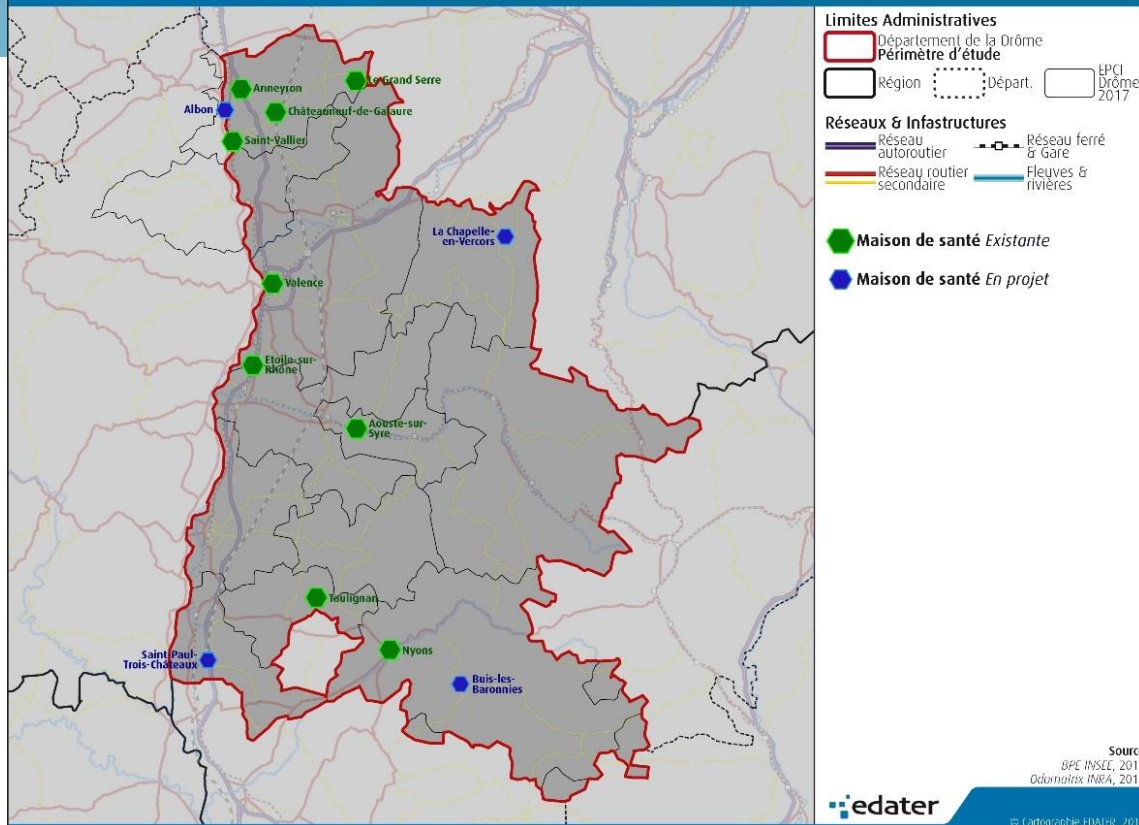
Stratégies mises en œuvre en région et dans la Drôme

- Application du **Plan Régional de Santé 2012-2017**. Nouveau projet défini avant décembre 2017 (diagnostic en cours de finalisation).
- Application du **Pacte Territoire Santé Rhône-Alpes** et de ses 12 mesures répondant à un triple objectif de facilitation d'installation des jeunes médecins, de transformation des conditions d'exercice des professionnels de santé et d'investissement sur les territoires isolés
- Déploiement d'un **Plan départemental de lutte contre la désertification médicale** en cours (Conseil départemental)
- Concernant spécifiquement la précarité et la psychiatrie, mise en œuvre d'un **PRAPS pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis** (travail de l'ARS avec les communes et la Préfecture sur les contrats de ville notamment).

Des expérimentations-actions innovantes autour de la télémédecine et de solutions locales

- Auvergne- Rhône-Alpes : **une expérimentation pour de la télémédecine dans des EHPAD**, qui pourrait être déployée à l'avenir dans des zones un peu isolées (y compris dans la Drôme).
- Drôme-Ardèche : une initiative portée par le Collectif Sud qui a mis en place **un bus santé équipé d'un rétinographe itinérant**, qui va se déplacer dans les deux départements.
- Buis-les-Baronnies et Nyons : **cabinets médicaux reliés en télé-radiologie pour des consultations à distance**. Plus globalement, logique de dématérialisation de la deuxième lecture des mammographies de dépistage du cancer du sein, portée en partenariat avec le Département de l'Ardèche et les radiologues des deux départements, et rendue possible par l'équipement de la Drôme et de l'Ardèche en très haut débit.
- **Séderon-Hautes Baronnies** : travail de l'ARS conduit en collaboration entre le CD26 et la CPAM en réponse à l'impossibilité de maintenir le cabinet médical, pour que le **dispositif de Transport à la demande** déjà en place soit élargi aux consultations médicales vers les cabinets alentour.

SDAASP DE LA DRÔME Maisons de santé pluridisciplinaires 2016



De nombreuses Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP) et Pôles de santé

- 9 MSP ouvertes actuellement dans la Drôme (*cf. carte ci-dessus*)
- 2 MSP en construction (La Chapelle-en-Vercors, quartier du Plan à Valence), 3 MSP en projet (Buis les Baronnies, Die, Montoisson) et d'autres en réflexion (Pierrelatte, Donzère, St Rambert-d'Albon, etc.).
- Des MSP qui permettent le retour de médecins, y compris spécialistes sur les territoires sous-dotés (exemple des consultations de gynécologie dans la MSP Nyons)
- Des pôles de santé qui réunissent au moins 2 professionnels de santé, autour d'un même projet de santé mais pas forcément sur un seul lieu (exemple de La MSP du Cheylard, à la fois MSP et Pôle de santé).

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE SANTE *A retenir*

SYNTHESE

Atouts

- Maillage de santé actuellement assez satisfaisant (médecine générale, certaines spécialités, dispositif hospitalier)
- Présence de neuf maisons de santé pluridisciplinaires et de pôles de santé
- Stratégies d'accueil de médecins en cours de déploiement
- Transport à la demande pour faciliter l'accès aux professionnels de santé en zone rurale
- Expérimentations de e-santé soutenues par le réseau d'infrastructures numériques du département.

Opportunités

- Trois MSP en projet et d'autres en réflexion
- Plan de lutte contre la désertification médicale en cours de mise en œuvre
- Un livret d'information en cours de préparation (CD) à destination des élus et des professionnels
- Des stratégies de regroupements hospitaliers en faveur d'un maintien et d'une amélioration de l'offre
- Poursuite et effets de l'application du Pacte Territoire Santé lancé en 2012 et de la révision du Plan Régional de Santé
- Déploiement du SDTAN, au bénéfice du développement de la télémédecine

Faiblesses

- Difficulté à trouver un médecin généraliste traitant notamment dans les villes.
- Déficit important de certains spécialistes (pédiatrie, psychiatrie, gynécologie et dans une moindre mesure ophtalmologie)
- Variation négative de la densité des praticiens, y compris en médecine générale
- Départs non renouvelés de médecins dans plusieurs territoires ruraux
- Faible capacité d'accueil de stagiaires (internes / médecine générale)
- Manque global de lisibilité des dispositifs, structures et initiatives en faveur de la santé

Menaces

- Accroissement de l'âge moyen des praticiens
- Risque d'un important déficit de généralistes en zone urbaine
- Augmentation des besoins en matière d'accès aux services de santé de spécialistes lié au vieillissement de la population (part des +75 ans)
- Interrogation sur la pérennité de la maternité de Die
- Menace sur l'Hôpital de proximité de Buis les Baronnies

ENJEUX

en gras les enjeux jugés prioritaires lors du séminaire du 01/12/2016

Objectif global de maintien de l'offre d'accès aux services de santé et de renforcement de l'attractivité pour les médecins (spécialistes en général et omnipraticiens dans les territoires ruraux)

ENJEU DE COMMUNICATION

- **Améliorer la visibilité des dispositifs existants et la lisibilité des différents acteurs (ARS, Région, Département, EPCI, ...)**
- **Améliorer la communication sur l'offre de soins disponible; les solutions d'accès aux lieux d'accueil; les possibilités d'accès aux droits**

ENJEU DE MAINTIEN & D'ADAPTATION

- Anticiper les évolutions des besoins de la population (vieillesse, précarisation, etc.)

ENJEU DE MUTUALISATION

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de mutualisation (MSP, groupements hospitaliers) en faveur d'une montée en gamme de l'offre de services existante

ENJEU DE DIFFUSION DES SERVICES

- Accompagner le déploiement de la télémédecine et des solutions de transport alternatives dans les secteurs isolés et pour les publics peu mobiles

ENJEU DE MISE EN RÉSEAU

- **Améliorer les parcours de soins, en renforçant la coordination des acteurs autour de la problématique santé et en confortant les équipes médicales dans les lieux d'accueil**

5C Education-Jeunesse

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

EDUCATION-JEUNESSE *Avis et attentes des usagers*

Actuellement, que pensez-vous de l'accès aux services suivants :

Note moyenne sur 15 :

Très satisfaisant : 15

Satisfaisant : 10

Peu ou pas satisfaisant : 5

Absence de service malgré Un besoin réel : 0

	Moyenne
Ecoles	10.91
Services administratifs	9.88
Secours-urgences	9.74
Sport	8.78
Collège-lycée	8.76
Commerce intermédiaire - équipement	8.76
Santé de proximité	8.76
Commerces de proximité	8.68
Activité péri-extrascolaires	8.63
Culture	8.04
Accueil petite enfance	8.01
Numérique-téléphonie	7.78
Travailleurs sociaux	7.11
Transports locaux	6.99
Transports régionaux-nationaux	6.94
Santé spécialisée	6.34
Opérateurs services sociaux	5.68
Accompagnement emploi	5.63
Études-formation supérieure	5.10
Total	7.99

Ecoles primaires (maternelle et élémentaire)

Taux de réponse : **95,3%**

	Nb	% cit.
Très satisfaisant	40	34,8%
Satisfaisant	59	51,3%
Peu ou pas satisfaisant	13	11,3%
Absence de service malgré un besoin réel	3	2,6%
Total	115	100,0%

Collèges et lycées

Taux de réponse : **95,8%**

	Nb	% cit.
Très satisfaisant	16	14,2%
Satisfaisant	67	59,3%
Peu ou pas satisfaisant	16	14,2%
Absence de service malgré un besoin réel	14	12,4%
Total	113	100,0%

Accueil de la petite enfance (crèche, garderie, assistante maternelle)

Taux de réponse : **93,4%**

	Nb	% cit.
Très satisfaisant	17	15,7%
Satisfaisant	44	40,7%
Peu ou pas satisfaisant	34	31,5%
Absence de service malgré un besoin réel	13	12,0%
Total	108	100,0%

Activités périscolaire et extrascolaire (centre de loisirs, espace jeunes, ...)

Taux de réponse : **95,3%**

	Nb	% cit.
Très satisfaisant	23	19,7%
Satisfaisant	50	42,7%
Peu ou pas satisfaisant	33	28,2%
Absence de service malgré un besoin réel	11	9,4%
Total	117	100,0%

Formation supérieure

Taux de réponse : **93,9%**

	Nb	% cit.
Très satisfaisant	5	5,2%
Satisfaisant	25	25,8%
Peu ou pas satisfaisant	34	35,1%
Absence de service malgré un besoin réel	33	34,0%
Total	97	100,0%

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

EDUCATION-JEUNESSE Avis et attentes des usagers

Pour les services les moins accessibles, que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ?

Plusieurs réponses possibles

Accueil de la petite enfance (crèche, garderie, assistante maternelle)

Taux de réponse : 97,8%

	Nb	%
Non réponse	3	2,2%
Service non utilisé	98	71,5%
Pas d'amélioration nécessaire	1	0,7%
L'accès aux services existants (accès, transport public, stationnement, etc.)	5	3,6%
Le déploiement de services de proximité (antenne, permanence, etc.)	14	10,2%
La visibilité des services existants	8	5,8%
Les horaires et les jours d'ouverture	10	7,3%
La possibilité de bénéficier des services à distance (téléphone, internet)	2	1,5%
La qualité du service rendu (compétences/formation du personnel, qualité de l'accueil,...)	4	2,9%
Les délais d'attente	14	10,2%
Le coût des services proposés	3	2,2%
Autre	6	4,4%
Total	137	

Collèges et lycées

Taux de réponse : 97,5%

	Nb	%
Non réponse	3	2,5%
Service non utilisé	94	78,3%
Pas d'amélioration nécessaire	1	0,8%
L'accès aux services existants (accès, transport public, stationnement, etc.)	10	8,3%
Le déploiement de services de proximité (antenne, permanence, etc.)	2	1,7%
La visibilité des services existants	1	0,8%
Les horaires et les jours d'ouverture	0	0,0%
La possibilité de bénéficier des services à distance (téléphone, internet)	0	0,0%
La qualité du service rendu (compétences/formation du personnel, qualité de l'accueil,...)	3	2,5%
Les délais d'attente	1	0,8%
Le coût des services proposés	0	0,0%
Autre	8	6,7%
Total	120	

Ecoles primaires (maternelle et élémentaire)

Taux de réponse : 98,1%

	Nb	%
Non réponse	2	1,9%
Service non utilisé	84	81,6%
Pas d'amélioration nécessaire	0	0,0%
L'accès aux services existants (accès, transport public, stationnement, etc.)	8	7,8%
Le déploiement de services de proximité (antenne, permanence, etc.)	2	1,9%
La visibilité des services existants	3	2,9%
Les horaires et les jours d'ouverture	1	1,0%
La possibilité de bénéficier des services à distance (téléphone, internet)	1	1,0%
La qualité du service rendu (compétences/formation du personnel, qualité de l'accueil,...)	4	3,9%
Les délais d'attente	0	0,0%
Le coût des services proposés	1	1,0%
Autre	5	4,9%
Total	100	

Formation supérieure

Taux de réponse : 94,1%

	Nb	%
Non réponse	10	5,9%
Service non utilisé	113	66,9%
Pas d'amélioration nécessaire	8	4,7%
L'accès aux services existants (accès, transport public, stationnement, etc.)	13	7,7%
Le déploiement de services de proximité (antenne, permanence, etc.)	7	4,1%
La visibilité des services existants	3	1,8%
Les horaires et les jours d'ouverture	0	0,0%
La possibilité de bénéficier des services à distance (téléphone, internet)	8	4,7%
La qualité du service rendu (compétences/formation du personnel, qualité de l'accueil,...)	1	0,6%
Les délais d'attente	2	1,2%
Le coût des services proposés	1	0,6%
Autre	15	8,9%
Total	169	

Activités périscolaire et extrascolaire (centre de loisirs, espace jeunes, ...)

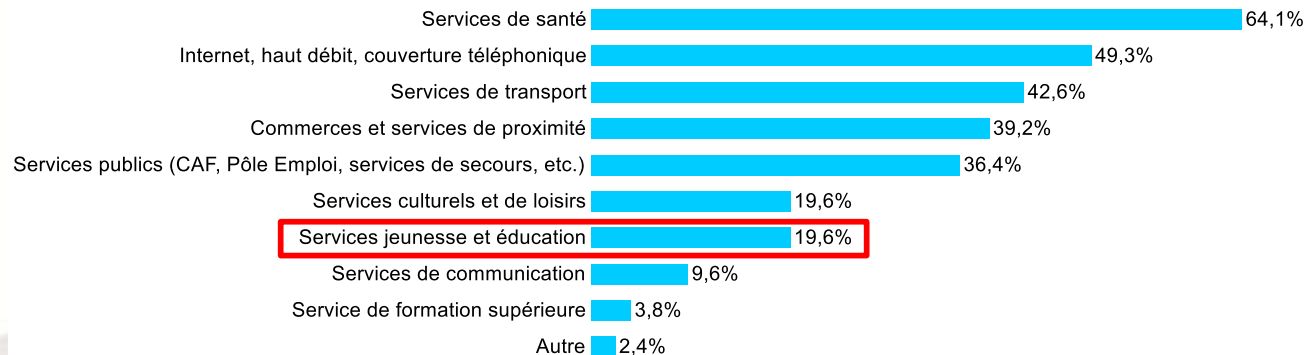
Taux de réponse : 96,1%

	Nb	%
Non réponse	5	3,9%
Service non utilisé	81	62,8%
Pas d'amélioration nécessaire	2	1,6%
L'accès aux services existants (accès, transport public, stationnement, etc.)	12	9,3%
Le déploiement de services de proximité (antenne, permanence, etc.)	17	13,2%
La visibilité des services existants	10	7,8%
Les horaires et les jours d'ouverture	8	6,2%
La possibilité de bénéficier des services à distance (téléphone, internet)	2	1,6%
La qualité du service rendu (compétences/formation du personnel, qualité de l'accueil,...)	7	5,4%
Les délais d'attente	3	2,3%
Le coût des services proposés	5	3,9%
Autre	6	4,7%
Total	129	

Selon vous, quels services faut-il améliorer en priorité ?

Choisissez trois priorités dans la liste ci-dessous

Taux de réponse : 98,6%



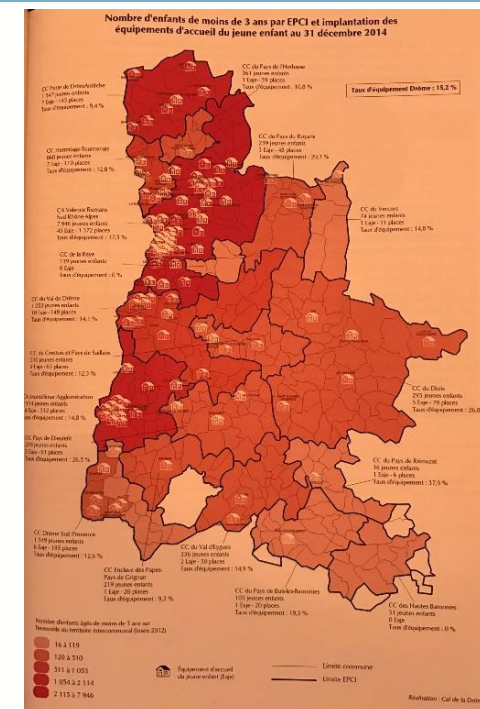
5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

EDUCATION-JEUNESSE Etat de l'offre- Petite Enfance / Ecoles

PETITE ENFANCE

Des besoins d'accueil importants; une offre d'accueil développée mais inégale sur le territoire

- Une natalité dynamique et un accroissement du nombre de jeunes enfants dans la Drôme : +0,5% de nouveau-nés chaque année entre 2008 et 2012 et une augmentation de +4,2% des 0-5 ans entre 2007 et 2012. 17 503 enfants âgés de moins de 3 ans en 2014
- Un phénomène de réduction d'activité à l'arrivée de l'enfant plus important en Drôme qu'en France métropolitaine
- 53,85 % de taux de couverture petite enfance en Drôme en 2011, tous modes d'accueil confondus (54 % en France métropolitaine). Avec des secteurs à enjeux le long de la vallée du Rhône (croissance démographique et solde naturel) mais aussi sur le secteur des Baronnies.
- **Accueil collectif** : 2 674 places (au 31 décembre 2014) avec 97 structures d'accueil collectif (87,5% des places), 6 accueil familial (10,2%) et 6 micro-crèches PAJE (prestation accueil jeune enfant). Déséquilibres territoriaux forts entre les secteurs denses vallée du Rhône et les espaces pré-alpins. Offre également limitée sur les espaces périurbains en développement.
- **Accueil individuel** : 2 952 assistantes maternelles en activité qui ont accueilli 8 655 enfants en 2013. Bon maillage territorial mais forts enjeux de pérennisation. Des outils en réponse à ces défis avec 29 relais assistants maternels et 19 maisons d'assistants maternels.



ECOLES

Un maillage assez satisfaisant

- 118 écoles maternelles; 287 écoles élémentaires; 16 écoles en Regroupement Pédagogiques Intercommunaux (définis en lien avec les transports scolaires)
- 98,8% de la population départementale à moins de 10 min d'une école élémentaire (source: BPE 2015)
- Défi de réorganisation/mutualisation d'écoles aujourd'hui stabilisé sur le département en lien avec les dynamiques démographiques observées.
- Des constructions d'écoles en cours ou en projets pour répondre à des besoins en hausse en lien avec la natalité (exemple d'une nouvelle école à Montélimar (quartier de Maubec)

ACCUEIL LOISIRS & POLITIQUE JEUNESSE

- 165 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) en 2014 répartis sur 93 communes
- Une politique départementale volontariste pour soutenir les initiatives et projets des jeunes drômois (26 structures labellisées Point Ressource d'Accompagnement des projets de jeunes (PRAPJ), jury « Appel à projets jeunes », politique d'animation, etc.)

Source: CD26, 2015 / CAF, 2015 / MSA, 2015 / BPE, 2015 / Odomatrix INRA 2016 / CGET, 2016

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

EDUCATION-JEUNESSE *Etat de l'offre- Collèges-Lycées*

COLLÈGES *Un maillage satisfaisant également*

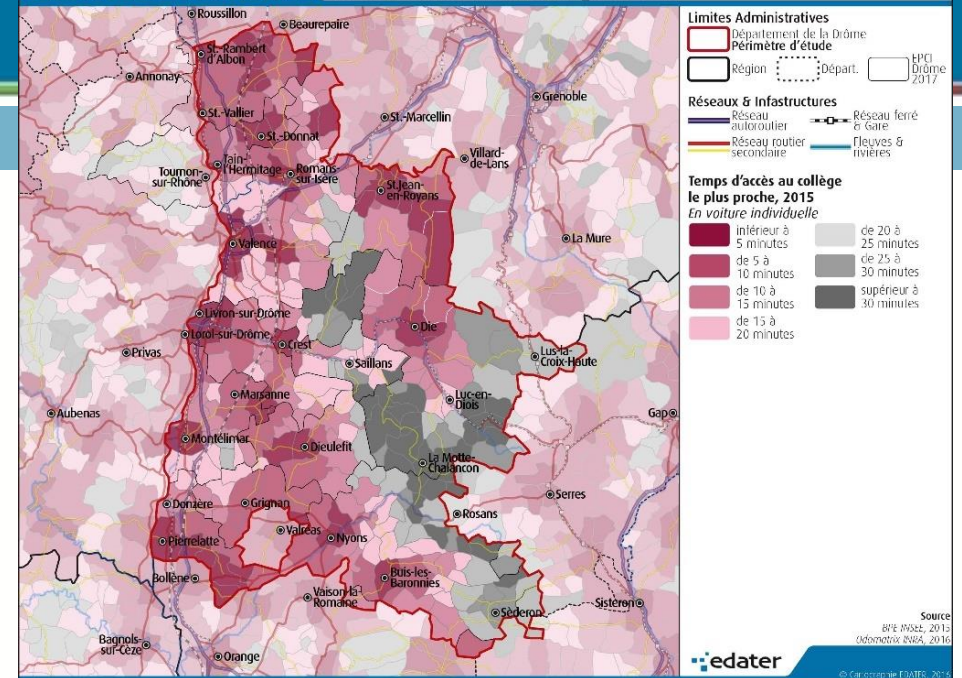
- **36 collèges publics et 15 collèges privés** sur le territoire en 2015 (dont **6 avec internat**), couvrant les 12 futurs EPCI et situés dans les principaux pôles de services, y compris ruraux, (ex : Le Grand Serre, Saint-Jean-en-Royans, La Chapelle-en-Vercors, etc.).
- 76% de la population départementale à -10 min d'un établissement en voiture individuelle (80% en AURA) et seulement 2,1% à +20 min (2,5% en AURA)
- Enjeu autour de **l'accessibilité en car** avec un critère défini autour d'un temps de parcours maximum acceptable de 45 min. Les temps de parcours les plus longs sont observés dans le sud-est autour des Baronnies
- De **nouveaux équipements** en réponse aux dynamiques démographiques, aux enjeux de modernisation des établissements et à l'amélioration du maillage
 - Un nouveau collège à Dieulefit en 2015
 - Finalisation du nouveau collège de Beaumont-lès-Valence pour 2017
 - 2 nouveaux collèges annoncés à Mercurolo et Saint-Donat-sur-L'herbasse
 - Au total, 15 collèges concernés par des études et travaux en cours
- Volonté du Département de participer au développement du numérique avec le financement de 120 vidéoprojecteurs interactifs dans 30 collèges; 3 800 postes informatiques; 1 000 tablettes numériques attribués en 2015

LYCÉES *Une offre limitée en dehors du couloir rhodanien*

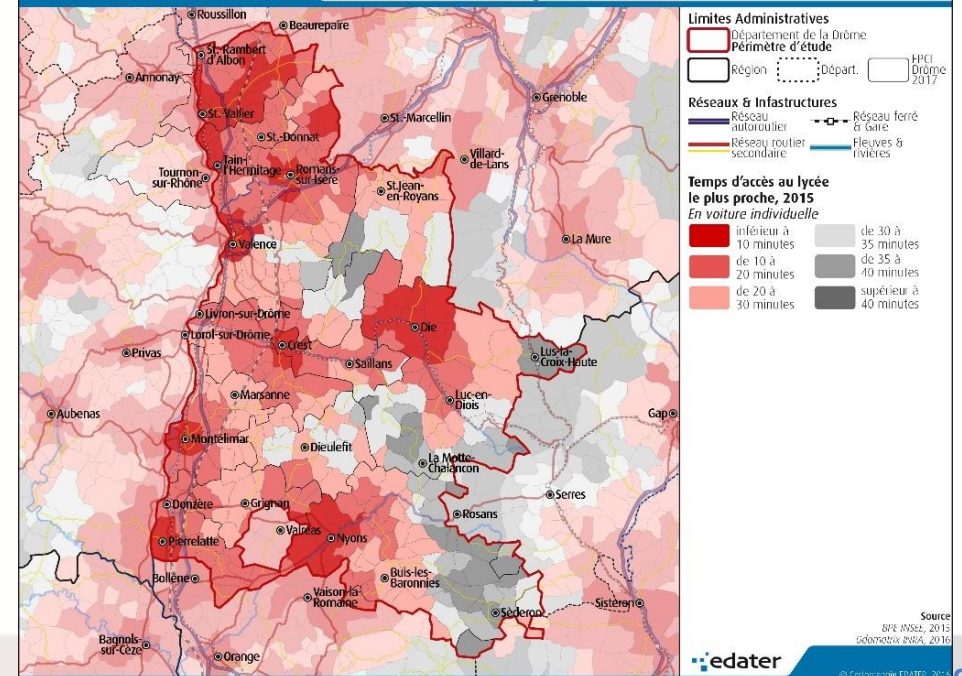
- **24 Lycées d'enseignement général et/ou technologique** dont 13 publics.
- A noter **l'absence d'établissement dans 4 futurs EPCI** du département, obligeant près de 4000 jeunes de 15-17 ans à sortir de leur intercommunalité pour se rendre au lycée. Dans le Diois et les Baronnies, seules Nyons et Die comptent un lycée général
- **49% de la population départementale se trouve à -10 min** d'un établissement général et/ou technologique (53% en AURA)
- La Drôme compte également **12 Lycées d'enseignement professionnel** (dont 6 publics) ainsi que **10 lycées agricoles**

Source: CD26, 2015 / BPE, 2015 / Odomatrix INRA 2016

SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux collèges 2015



SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux lycées 2015



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

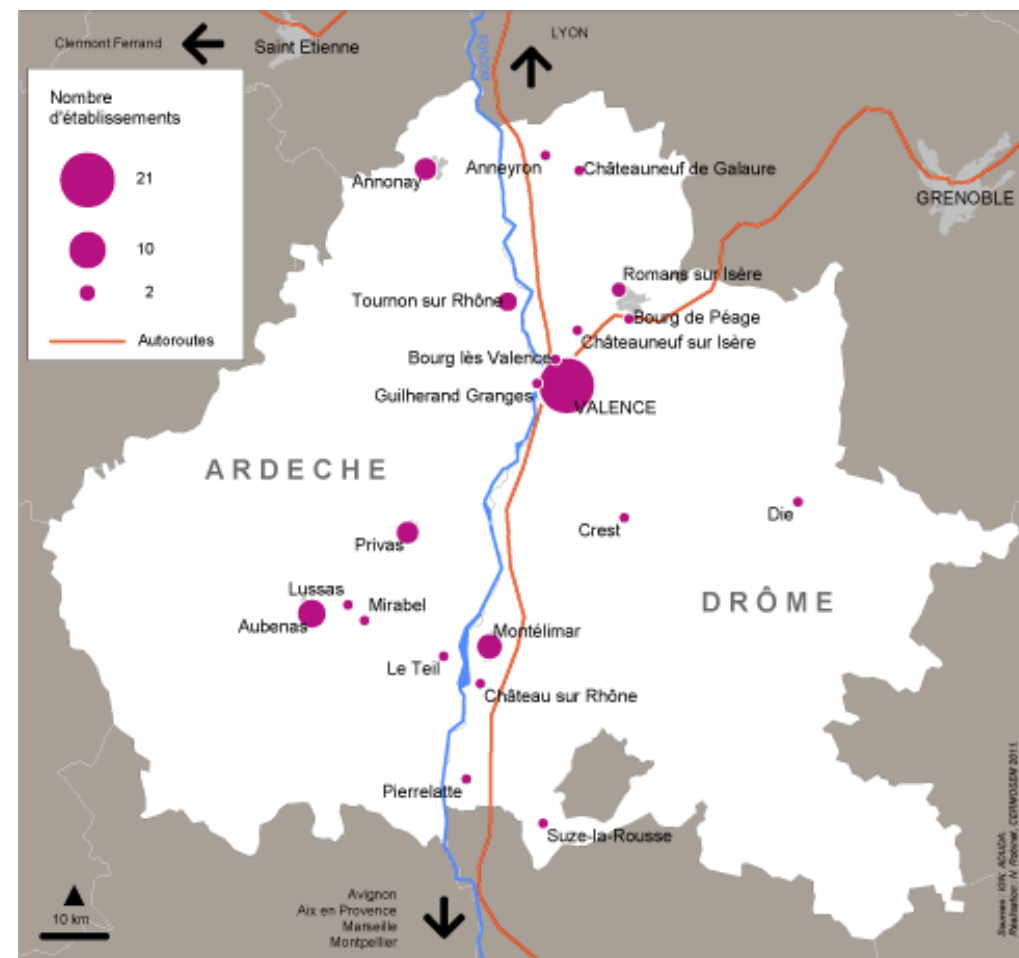
EDUCATION-JEUNESSE *Etat de l'offre- Formation supérieure*

FORMATION SUPÉRIEURE

Un territoire interdépartemental Drôme-Ardèche

- **Une antenne universitaire Drôme-Ardèche de l'Université Grenoble Alpes** qui permet de conserver un grand nombre d'étudiants sur le territoire et attire des étudiants ardéchois (67% des étudiants originaires de Drôme-Ardèche). Il s'agit de l'une des plus importantes antennes en France avec 9 500 étudiants inscrits en Drôme-Ardèche en 2016; 3 900 en formations universitaires).
- **Des effectifs en progression depuis 2011** et des capacités de formation initiale et continue qui semblent arriver à saturation, au regard des besoins actuels en lien avec le Plan d'urgence pour l'emploi
- **Une offre de formation diversifiée** (près de 120 diplômes du supérieur après Bac ; Sciences, technologies / Développement territorial, environnement, agriculture, tourisme / Droit, économie, gestion / Arts, lettres, langues / Santé, social, paramédical, ...)
- **Les pôles de vallée du Rhône restent les mieux dotés avec une offre concentrée pour l'essentiel à Valence** (6 UFR, 1 Institut universitaire, 4 résidences universitaires, 1 GRETA, etc.) et **Montélimar** (1 Centre d'études forestières et agricoles, 1 GRETA, 1 Institut de formation en soins infirmiers et divers BTS, ...).
- En dehors des pôles de Valence et Montélimar, **une offre de formation supérieure ponctuelle et spécialisée dans les territoires** : BTS Étude et économie de la construction dans le Diois, BTS Systèmes numériques à Crest, Université du Vin à Suze-la-Rousse, etc.

Pôles de formations universitaires Drôme-Ardèche



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

EDUCATION-JEUNESSE *Stratégie à l'œuvre*

Enfance-Familles *Stratégies à l'œuvre*

- Un Schéma départemental des services aux familles 2016-2019, signé au 1^{er} avril 2016, qui redéfinit les politiques à mettre en place
- Politique volontariste de création de places d'accueil collectif qui se poursuit et se concentre en zone prioritaire entre 2012 et 2015
- Création d'une Maison des Enfants (MDE), foyer départemental de l'enfance à Bourg-lès-Valence
- Réorganisation de l'action et des champs d'intervention des services territoriaux de l'ASE (Aide sociale à l'Enfance)

Education-1er degré *Stratégies à l'œuvre*

- Logique d'adaptation des seuils démographiques de maintien des classes au regard des densités et de la géographie du département en faveur du maintien d'une offre d'éducation de proximité
- Accompagnement au développement d'un important réseau de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux en zones rurales et de montagne
- Une politique conjointe de l'Education nationale et des collectivités en cours pour une école numérique (Environnement Numérique de Travail) en cours de déploiement en faveur d'une évolution qualitative des enseignements=
- Des constructions de nouveaux établissements et des restructurations (ex: école à Montélimar, ...)

Education-2nd degré *Stratégies à l'œuvre*

- Des constructions de nouveaux établissements et des travaux de modernisation (ouverture en sept. 2017 du nouveau collège de Beaumont-lès-Valence; projet de reconstruction d'une partie du collège de St-Donat-Pays de l'Herbasse, ...)
- Développement de la pédagogie par le numérique dans les collèges via le déploiement de tablettes et d'outils de travail collaboratifs
- Une mise en ligne de la sectorisation des collèges en 2015
- Des logiques interdépartementales de complémentarité pour l'accès (aménagement des cartes scolaires sur les marges)
- Signature en 2015 des 3 premières conventions territoriales pour l'éducation artistique et culturelle (contrats tripartites Etat/Département/collège)
- 29 collèges bénéficiant en 2015 du dispositif Agrilocal26 pour alimenter la restauration scolaire par les circuits courts (initiative unique en France)

Formation-Enseignement supérieur *Stratégies à l'œuvre*

- Des formations universitaires en évolution avec la création de l'Université Grenoble Alpes
- Une Agence de développement universitaire Drôme Ardèche (ADUDA) pour la promotion des formations supérieures en Drôme et toutes les composantes de la vie étudiante / développement de formations professionnalisantes en lien avec le monde économique..
- Un plan national d'urgence pour l'Emploi à décliner sur le territoire, qui vise notamment à augmenter l'offre et le nombre de formations (formations professionnelles, apprentissage, etc.)

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

EDUCATION-JEUNESSE *A retenir*

SYNTHESE

Atouts

- Une offre à destination de la petite enfance importante et diversifiée
- Un maillage d'établissements scolaires (tout degré confondu) bien développé,...
- ... consolidé par de nouvelles constructions ou restructurations d'établissements (école et collèges)
- Des formations supérieures diversifiées et une antenne universitaire Drôme-Ardèche
- Une transition vers l'école numérique bien entamée
- Création récente d'un portail d'information jeunes Interdépartemental entre le CRIJE, la CAF, les CD Drôme et Ardèche

Opportunités

- Actualisation en cours du schéma de services aux familles
- Une politique nationale déployée sur le territoire en faveur de l'école numérique et soutenue localement
- Développement de logiques de circuits courts agricoles pour la restauration scolaire
- Une offre de formation supérieure renouvelée avec la création de l'Université Grenoble Alpes
- Un Plan départemental d'Enseignement Supérieur et de Recherche pour 2017

Faiblesses

- Une démographie très fluctuante en Drôme: effectifs scolaires difficilement prévisibles en zones rurales ; baisse dans les centres au profit des périphéries, qui interroge sur les évolutions des besoins.
- Une hyper-ruralité à l'est du département qui complexifie le maintien d'écoles de proximité
- Des inégalités territoriales significatives notamment pour la petite enfance, les lycées (induisant parfois des choix d'orientation par défaut) ou la formation supérieure avec des problématiques d'éloignement localement très significatives
- Offre insuffisante pour les élèves handicapés

Menaces

- Perte d'attractivité de certains territoires ruraux et risques de fermetures de classes
- Décalage entre les volontés politiques et les impératifs de rationalisation
- Dynamique démographique et périurbanisation qui nécessitent une réadaptation constante de la géographie de l'offre
- Saturation progressive des capacités de formation initiale et continue

ENJEUX

*en gras les enjeux jugés prioritaires
lors du séminaire du 01/12/2016*

ENJEU DE MAINTIEN/RENFORCEMENT

- **Rééquilibrer le maillage territorial des structures d'accueil petite enfance en lien avec les dynamiques démographiques et diversifier l'offre au regard des besoins (dynamiques démographiques, rythmes de vie, flux domicile-travail, réseau de transport, etc.)**
- **Mener une réflexion globale et équilibrée sur le maintien du réseau d'écoles existant et les enjeux de poursuite de mutualisation, notamment en zone rurale**
 - Poursuivre la politique de modernisation et de couverture territoriale de l'offre de collèges
- **Renforcer l'offre d'accueil et l'offre de formation en direction des jeunes publics handicapés (classes spécifiques)**

ENJEU DES USAGES NUMÉRIQUES

- Poursuivre le déploiement de l'école numérique et assurer l'acculturation aux usages (notamment en zone rurale)

ENJEU D'ACCOMPAGNEMENT

- **Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur (mobilités, e-formation, logements, communication) et contribuer au développement d'une offre de formation de proximité en lien avec les besoins locaux (relations Formation-Entreprises)**
 - Améliorer le maillage des dispositifs de soutien à la fonction parentale

5d Services sport, culture et loisirs

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

CULTURE / SPORT / LOISIRS *Avis et attentes des usagers*

Actuellement, que pensez-vous de l'accès aux services suivants :

Note moyenne sur 15 :

Très satisfaisant : 15

Satisfaisant : 10

Peu ou pas satisfaisant : 5

Absence de service malgré Un besoin réel : 0

	Moyenne
Ecoles	10,91
Services administratifs	9,88
Secours-urgences	9,74
Sport	8,78
Collège-lycée	8,76
Commerce intermédiaire - équipement	8,76
Santé de proximité	8,76
Commerces de proximité	8,68
Activité péri-extrascolaires	8,63
Culture	8,04
Accueil petite enfance	8,01
Numérique-téléphonie	7,78
Travailleurs sociaux	7,11
Transports locaux	6,99
Transports régionaux-nationaux	6,94
Santé spécialisée	6,34
Opérateurs services sociaux	5,68
Accompagnement emploi	5,63
Etudes-formation supérieure	5,10
Total	7,99

Equipements sportifs

Taux de réponse : **95,8%**

	Nb	% cit.
Très satisfaisant	24	14,6%
Satisfaisant	94	57,3%
Peu ou pas satisfaisant	28	17,1%
Absence de service malgré un besoin réel	18	11,0%
Total	164	100,0%

Equipements culturels

Taux de réponse : **95,8%**

	Nb	% cit.
Très satisfaisant	24	12,9%
Satisfaisant	87	46,8%
Peu ou pas satisfaisant	53	28,5%
Absence de service malgré un besoin réel	22	11,8%
Total	186	100,0%

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

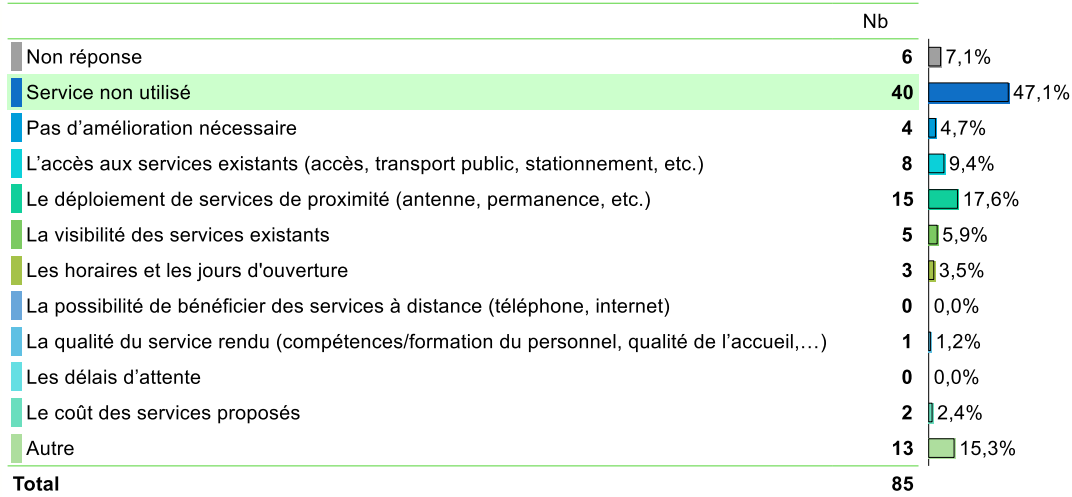
CULTURE / SPORT / LOISIRS *Avis et attentes des usagers*

Pour les services les moins accessibles, que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ?

Plusieurs réponses possibles

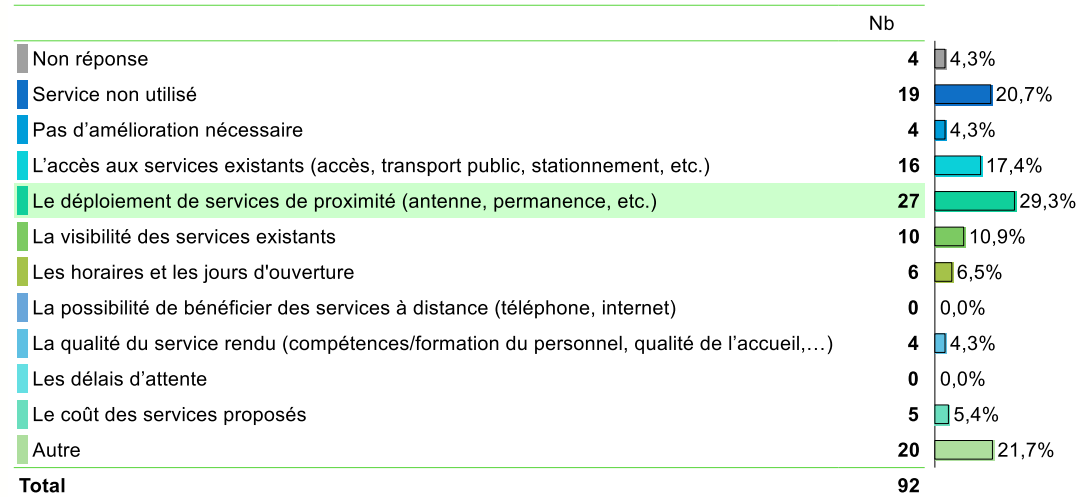
Equipements sportifs

Taux de réponse : **92,9%**



Equipements culturels

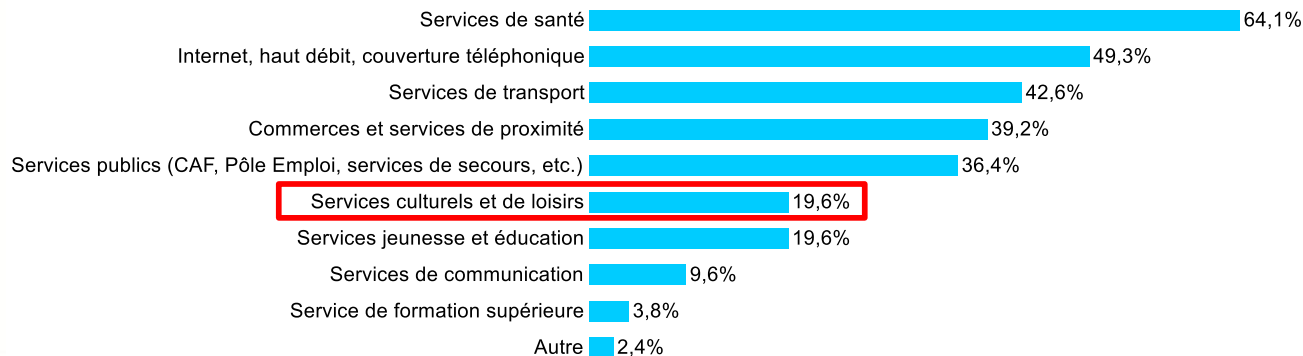
Taux de réponse : **95,7%**



Selon vous, quels services faut-il améliorer en priorité ?

Choisissez trois priorités dans la liste ci-dessous

Taux de réponse : **98,6%**



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

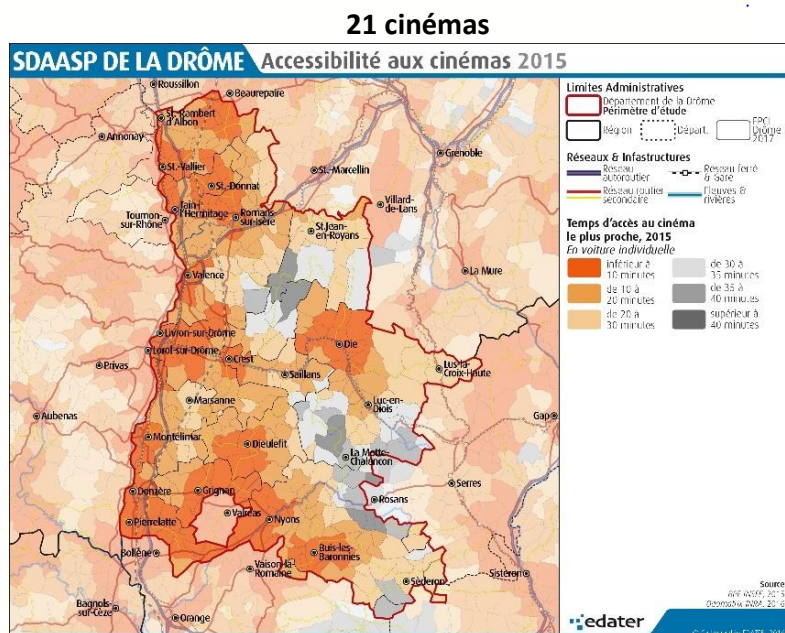
CULTURE / SPORT / LOISIRS *Etat de l'offre - Culture*

Une offre lecture publique importante, innovante et reconnue

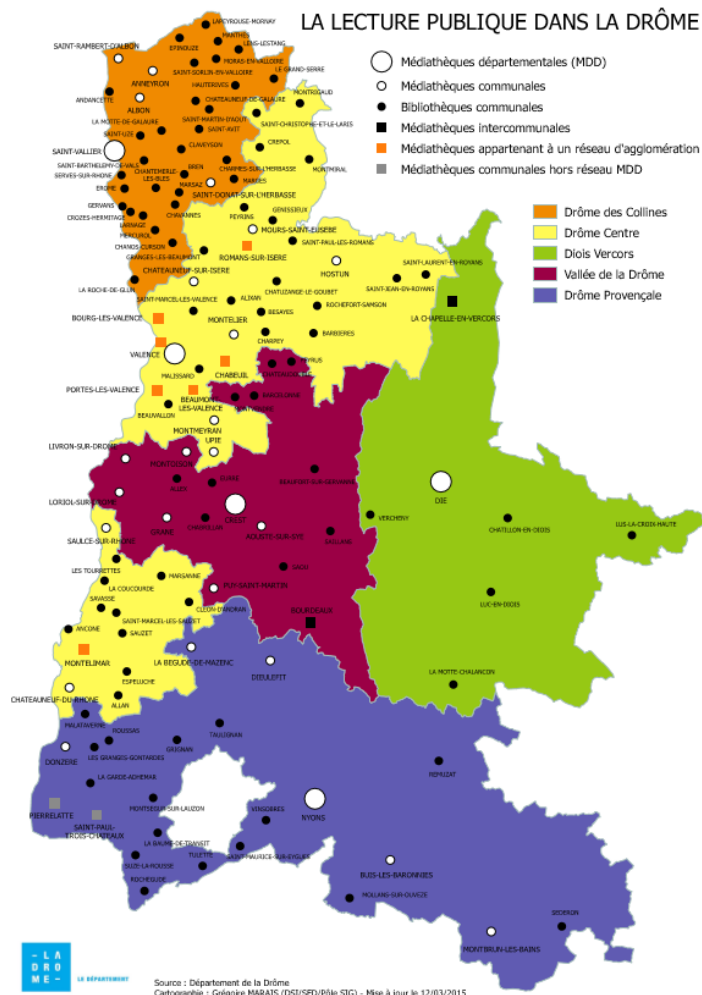
- Une offre importante : structurée en 5 médiathèques départementales et un réseau de 115 bibliothèques (prêt de documents, conseil et expertise, action culturelle et formation).
- Des médiathèques conçues comme des espaces de vie culturelle et citoyenne.
- Maillage plus lâche à l'est du département (Diois, Est de la Drôme Provençale) en lien avec les densités de population

Des enjeux d'accessibilité aux cinémas sur les espaces pré-alpins

- 21 cinémas : plus de 60 écrans et 9300 fauteuils dans 16 communes du département.
- Une offre plus particulièrement concentrée dans la vallée du Rhône puis sur les pôles hors vallées.
- En zone rurale: intervention de réseaux itinérants, tels que Fol26 et Les Ecrans (cf. carte)
- 9% des Drômois résident à plus de 20 minutes d'un cinéma (12% en Ardèche). Cette proportion s'élève à 21% dans le Diois et 87% sur le secteur du Vercors



5 médiathèques et 115 bibliothèques



Sources: Département de la Drôme/ BPE, 2015 / Odomatrix 2016

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

CULTURE / SPORT / LOISIRS *Etat de l'offre - Culture*

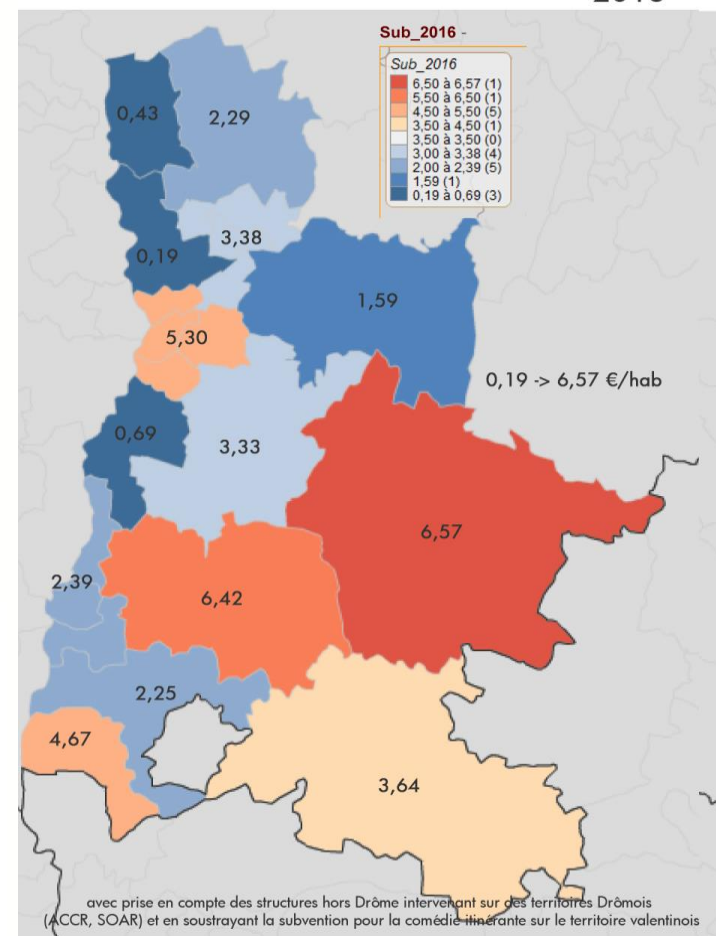
Des pratiques artistiques qui restent à développer sur certains territoires

- Constat d'inégalités en matière de financement culturel des territoires, notamment plus faibles dans le nord de la Drôme (cf. carte ci-contre)
- Politique volontariste du Département notamment avec la réalisation d'un schéma des enseignements artistiques (28 Ecoles d'Enseignement Artistique -EEA- en Drôme; et organisation de 35 évènements artistiques départementaux)
- Le Département propose notamment :
 - Des conventions territoriales d'éducation aux arts et à la culture pour assurer un rééquilibrage sur 3 territoires jugés prioritaires (Nord-Drôme, Bourdeaux; Nyons) avec une logique de financement d'une action phare/structurante sur le territoire en impliquant la population (résidences d'artistes par exemple)
 - Un soutien à des équipements culturels structurants qui réalisent des actions sur les territoires :
 - 8 lieux labellisés et/ou conventionnés, tels que la Comédie de Valence Centre dramatique national Drôme-Ardèche, itinérante, cf. carte ci-dessous)
 - Le département compte par ailleurs 10 lieux de résidence et de diffusion en milieu rural et 3 en milieu urbain
 - Une politique de valorisation des Châteaux (Grignan,

L'innovation numérique au cœur des projets

- Un portail de ressources numériques ambitieux est en cours de réalisation, il sera labellisé BNR (Bibliothèque Numérique de Référence)
- Lancement de la 1ère classe culturelle numérique
- Mise en ligne de la plate-forme numérique d'archivage électronique.

Subventions aux acteurs culturels par canton
Fonctionnement / Evénements
2016



Sources: Département de la Drôme

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

CULTURE / SPORT / LOISIRS *Etat de l'offre - Sport*

Une politique sport-jeunesse engagée du Département

- Une politique structurée autour de trois domaines d'activité (sport scolaire, sport associatif et sport nature) avec un objectif de développement d'une pratique sportive la plus large possible

Sport scolaire

- 11 sections sportives dans les collèges.
- Un Chéquier collégiens Top Dép'Art est proposé : il permet de financer des activités sportives et culturelles à hauteur de 100€/an.

Sport nature

- Schéma départemental des sports de nature : Démarche « Spot nature » développée sur 6 territoires (Pays de Dieulefit et Bourdeaux, Pays Diois, Drôme des collines, Vallée de la Drôme, territoire du futur parc des Baronnies provençales et Parc naturel régional du Vercors) : valorisation de secteurs touristiques d'intérêt départemental pour la pratique de sports de nature (aménagement, signalétique, entretien, édition, soutien technique)
- Création du site « Bons plans sport nature » qui constitue un moteur de recherche des activités sport-nature dans le département
- Application « Suricate » pour l'information sur les sports de nature (espaces, sites, itinéraires)

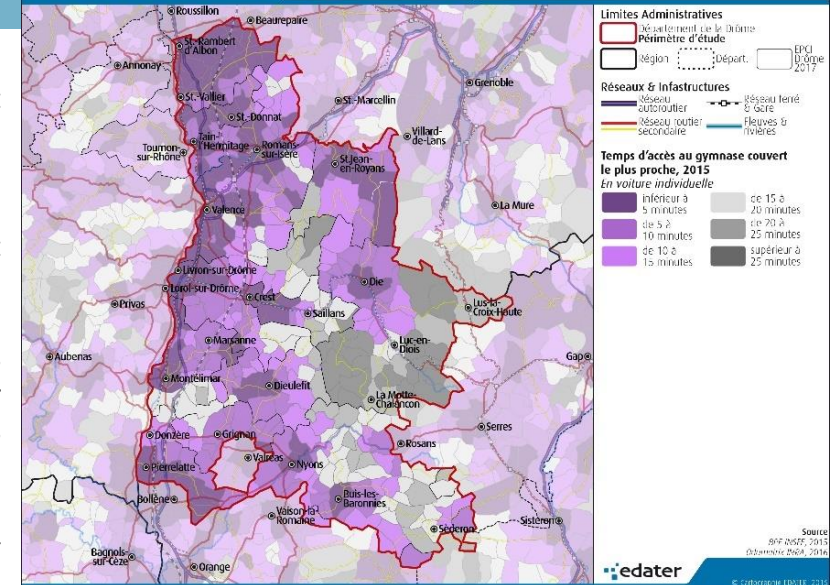
Sport associatif / sport dans les territoires

- Mise en place d'un observatoire du sport avec le CDOS et la DDCS de la Drôme.
- Politique d'aide aux clubs sportifs, surtout en zone urbaine/péri-urbaine
- Intervention et financement territorial via les comités sportifs départementaux (financement des agents de développement territorial)
- Construction directe de gymnase via la compétence EPS des collèges (Crest, Bourg de Péage, Chaneuil, etc.) qui permettent la pratique sportive de tous les habitants de ces territoires.

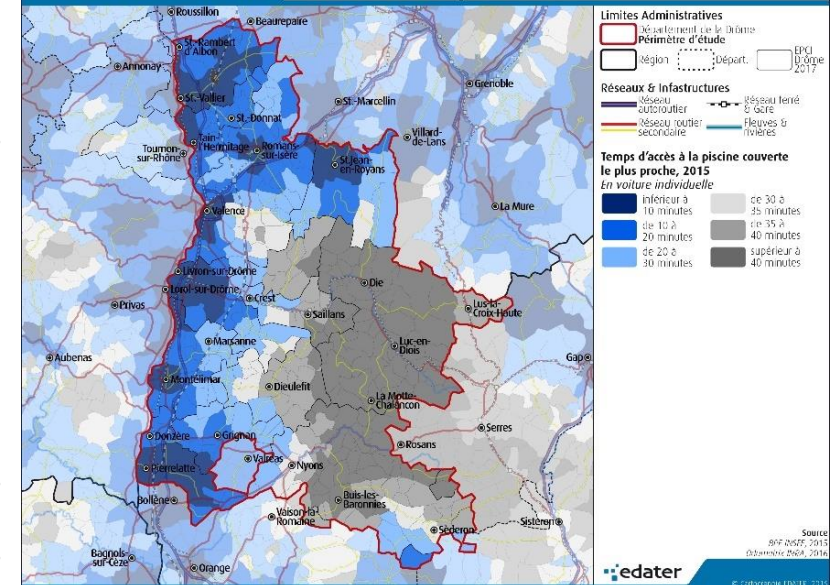
Un taux d'équipements sportifs dans la moyenne nationale

- 45 équipements sportifs* pour 10 000 habitants dans la Drôme contre 41 en France Métropolitaine (relativement comparable) (**Équipement sportif : bassins de natation, terrains de grands jeux, salles spécialisées, multisports, plateaux multisports, cours de tennis*)
- 15 Bassins de natation avec au moins un bassin couvert (et 33% de la population qui réside à plus de 20 minutes d'une piscine couverte), 264 salles couvertes pour la pratique sportive et 104 gymnases avec des taux d'équipement proches des moyennes nationales.
- Des inégalités territoriales fortes avec des EPCI qui restent relativement éloignés de certains équipements structurants : les CC du Crestois Pays Saillans, du Diois, de Dieulefit, des Baronnies (cc du Pays de Rémuzat + cc du Val d'Eygues + cc du Pays de Buis + cc des Hautes Baronnies)

SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux gymnases couverts 2015



SDAASP DE LA DRÔME Accessibilité aux piscines couvertes 2015



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

CULTURE / SPORT / LOISIRS *A retenir*

SYNTHESE

Atouts

- Equipements de qualité dans les pôles et densité/diversité du monde associatif en dehors
- Une lecture publique étoffée, un réseau de lecture publique conséquent
- Un taux élevé de salles de cinéma (12,2 pour 100 000 hab. contre 8,7 en France)
- Des actions culturelles hors les murs dans les territoires
- Une couverture sportive dans la moyenne française
- Modernisation d'équipements des collèges

Opportunités

- Un schéma des enseignements artistiques avec des actions concrètes proposées sur le territoires
- Création d'un centre de ressource numérique en lecture publique, labellisé BNR
- Fort potentiel sport-nature à développer
- Déploiement d'innovations / outils, notamment en lien avec le numérique (observatoire du sport, application Surricate)

Faiblesses

- Un maillage territorial inégal pour l'accès aux équipements culturels et sportifs (*absence de piscine couverte ou de salle de spectacle de plus de 300 places dans le Diois ou les Baronnies*)
- Des territoires encore insuffisamment couverts en matière de pratiques artistiques (*Nord du département notamment*)
- Conditions de mobilités (relief, réseau de transport) qui rend difficile l'accès aux équipements structurants absents de certaines communes

Menaces

- Baisse des moyens publics
- Croissance démographique et risque de sur-fréquentation des services dans les pôles
- Rajeunissement et croissance des couronnes périurbaines avec un renforcement des problématiques d'accessibilité et de mobilité, notamment des jeunes
- Renouvellement démographique ou vieillissement de la population et conséquence sur la pérennisation du tissu associatif
- Double fracture (infrastructures & usages) qui éloigne une partie de la population des outils numériques qui se développent dans le sport et la culture

ENJEUX

en gras les enjeux jugés prioritaires lors du séminaire du 01/12/2016

ENJEUX DE MAINTIEN ET DE MUTUALISATION

- **Maintenir une offre sportive et culturelle de qualité en confortant le tissu associatif et en soutenant un maillage en équipements de proximité de qualité**
- Favoriser les logiques de mutualisation et de prise de compétence à l'échelle des nouveaux EPCI
- Résorber les inégalités territoriales en matière d'accès aux pratiques artistiques

ENJEUX DE MOBILITÉS

- Développer et organiser une offre de transport garante de l'accès pour tous aux services récréatifs (pour les jeunes ou les seniors, pour des événements spécifiques, etc.)
- **Poursuivre les actions en faveur d'une itinérance de l'offre culturelle**

ENJEU DES USAGES NUMÉRIQUES

- **Accompagner l'éducation et la sensibilisation à la culture à travers notamment les outils numériques**

ENJEU DE GOUVERNANCE ET DE MISE EN RÉSEAU

- **Développer des partenariats et de mise en réseau des acteurs et des infrastructures pour une offre optimisée**
- Assurer la visibilité et la connaissance des offres récréatives auprès de tous les Drômois

Solidarités

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SOLIDARITE Avis et attentes des usagers

Actuellement, que pensez-vous de l'accès aux services suivants :

Travailleurs sociaux (assistantes sociales, aides à domicile, ...)

Taux de réponse : **95,8%**

	Nb	% cit.	
Très satisfaisant	11	9,5%	9,5%
Satisfaisant	44	37,9%	37,9%
Peu ou pas satisfaisant	44	37,9%	37,9%
Absence de service malgré un besoin réel	17	14,7%	14,7%
Total	116	100,0%	

Pour les services les moins accessibles, que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ?

Taux de réponse : **97,3%**

	Nb	% cit.	
Pas d'amélioration nécessaire	2	2,1%	2,1%
L'accès aux services existants (accès, transport public, stationnement, etc.)	8	8,2%	8,2%
Le déploiement de services de proximité (antenne, permanence, etc.)	31	32,0%	32,0%
La visibilité des services existants	22	22,7%	22,7%
Les horaires et les jours d'ouverture	10	10,3%	10,3%
La possibilité de bénéficier des services à distance (téléphone, internet)	6	6,2%	6,2%
La qualité du service rendu (compétences/formation du personnel, qualité de l'accueil,...)	6	6,2%	6,2%
Les délais d'attente	6	6,2%	6,2%
Le coût des services proposés	2	2,1%	2,1%
Autre	4	4,1%	4,1%
Total	97	100,0%	

Note moyenne sur 15 :

Très satisfaisant : 15

Satisfaisant : 10

Peu ou pas satisfaisant : 5

Absence de service malgré un besoin réel : 0

	Moyenne
Ecoles	<u>10,91</u>
Services administratifs	<u>9,88</u>
Secours-urgences	<u>9,74</u>
Sport	<u>8,78</u>
Collège-lycée	8,76
Commerce intermédiaire - équipement	<u>8,76</u>
Santé de proximité	<u>8,76</u>
Commerces de proximité	<u>8,68</u>
Activité péri-extrascolaires	8,63
Culture	8,04
Accueil petite enfance	8,01
Numérique-téléphonie	7,78
Travailleurs sociaux	7,11
Transports locaux	<u>6,99</u>
Transports régionaux-nationaux	<u>6,94</u>
Santé spécialisée	<u>6,34</u>
Opérateurs services sociaux	<u>5,68</u>
Accompagnement emploi	<u>5,63</u>
Etudes-formation supérieure	<u>5,10</u>
Total	7,99

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SOLIDARITE -Etat de l'offre - Action départementale

Au cœur des politiques du Conseil départemental

- La DGA Solidarités emploie près de **1 100 agents** de services sociaux
- 30 centres médico-sociaux (CMS)** organisés en **quatre territoires d'actions sociale** (cf. carte) : Drôme des Collines – Royans-Vercors (9 CMS), Grand Valentinois (8 CMS), Vallée de la Drôme (4 CMS), Drôme Provençale (8 CMS).
- Chiffres clés (2015)** : 52 453 usagers reçus, 21% d'entre eux étaient en insertion, 38% rencontraient des difficultés financières, 14% rencontraient un problème de logement, 14% ont été rencontrés pour un motif lié à l'enfance et la parentalité.

Le choix d'une proximité adaptée

- Volonté de déployer sur des territoires où la présence des opérateurs est aujourd'hui limitée. Les secteurs ruraux et les territoires urbains en difficultés sont identifiés comme étant prioritaires
- Choix d'une proximité adaptée. Exemple du Diois (très rural et avec une très faible présence de services) mais qui peut s'appuyer sur des solidarités interpersonnelles, moins présentes dans des territoires urbains sensibles.
- Une plate-forme téléphonique Drôme Solidarité informe les usagers de l'offre départementale d'équipements/services

Une recherche d'efficacité de l'action

- Logique de regroupement de CMS** sur des territoires peu denses. La mutualisation des sites permet le maintien du service :
 - Grignan/Saint Paul Trois Châteaux : regroupement opéré à Saint Paul (bâtiment neuf) début 2016, maintien de permanences sociales et consultations de PMI à Grignan
 - Pierrelatte/Donzère : regroupement fin 2016/début 2017 au plus tard à Pierrelatte (bâtiment neuf), maintien de permanences sociales et consultations de PMI à Donzère
 - Livron/Loriol : regroupement opéré à Loriol en octobre 2016, maintien de permanences sociales et consultations de PMI à Livron
 - Saint Vallier/Saint Rambert d'Albon : regroupement début 2017 à Saint Vallier, maintien de permanences sociales et consultations de PMI à Saint Rambert
 - Romans Monnaie et Romans Pavigne : regroupement en 2019 en centre ville de Romans (bâtiment neuf)



Source: Département de la Drôme

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

La recherche de mutualisations et partenariats avec les opérateurs de services

- Volonté de coordonner **l'implantation territoriale des CMS et des MSAP**. Selon les cas des principes ont été définis :
 - Si présence d'un CMS et d'un projet de MSAP sur un même territoire : articulations recherchées
 - Si absence de CMS et projet de MSAP : organisation de permanence de CMS dans la MSAP (exemple à Livron-sur-Rhône, fermeture du CMS mais perspective de création de permanences dans la MSAP)
 - Si présence d'un CMS et pas de projet MSAP : le CMS peut se transformer en MSAP (exemple de Buis les Baronnies)
- Avec la **CAF**
 - Réouverture d'une ligne directe avec la Caf / contact privilégié pour les travailleurs sociaux (rapidité de traitement des questions)
 - Convention avec la Caf autour des personnes en rupture : ouverture immédiate de droits
- Avec la **CPAM**
 - Partenariat pour les bénéficiaires de la CMU mais moins formalisé
- Avec **Pôle Emploi**
 - Travail sur la Convention d'Accompagnement global (la personne en recherche d'emploi bénéficie d'un double accompagnement réalisé conseiller Pôle emploi - travailleur social du conseil départemental)
- **Stratégies de coordinations**
 - Le Département est candidat à l'appel à projet « Référent de Parcours » pour identifier un référent parmi les opérateurs sociaux qui coordonnera le parcours
 - Dispositif de Coordination locale d'action sociale (CLAS) expérimenté sur le Nord-Drôme, sous le label national AGILLE (Améliorer la gouvernance et développer l'initiative locale pour mieux lutter contre l'exclusion) à étendre sur les autres territoires (Drôme des Collines Royans Vercors) = travail collectif de tous les acteurs sociaux. Souhait d'éviter les redondances

Défis

- Développer les outils de type ligne directe/interlocuteur privilégié avec l'ensemble des partenaires sociaux pour aller plus vite dans la mobilisation des droits sociaux en faveur des demandeurs.
- Continuer à travailler la question de l'accompagnement vers l'emploi : les demandeurs doivent faire l'objet d'un travail croisé et complémentaire de l'ensemble des opérateurs (Pôle Emploi, CD, CAF, MSA, CPAM). La question de la présence territoriale des opérateurs et de leur articulation locale est donc d'importance.

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SOLIDARITE- Etat de l'offre - Personnes âgées

Une population drômoise âgée et vieillissante

- Une population drômoise plus âgée que la moyenne régionale ou nationale, même si les jeunes sont bien représentés (95 habitants de moins de 20 ans pour 100 de plus de 60 ans, contre 104/100 en Auvergne-Rhône-Alpes et 102/100 en France). La part des personnes âgées de plus de 75 ans (9,7%) est supérieure aux ratios régionaux (9%) et nationaux (9,1%) ; idem pour les 85 ans et plus (Drôme : 3% ; Rhône-Alpes et France : 2,8%).
- Une population qui va continuer à vieillir fortement : selon l'INSEE, entre 2008 et 2040, la Drôme devrait enregistrer une hausse de +67% des 65-74 ans, +83% des 75-84 ans et +216% des 85 ans et plus (*projections OMPHALE de l'INSEE*).
- 13 547 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) au 31/12/2015 (+ 6,30 %)

Une offre d'accueil diversifiée mais potentiellement insuffisante

- Une offre d'accueil diversifiée et répartie dans de petites structures sur l'ensemble du territoire départemental, qui tend désormais plus à se médicaliser qu'à se développer
- 601 places en unités protégées pour malades d'Alzheimer (enjeu fort des années à venir), 82 places en hébergements temporaires et 92 places en accueils de jour
- Structures et services suivis par le Département : 91 pour le secteur personnes âgées et 13 services d'aide à domicile (SAD)

Places d'hébergement complet en établissement pour personnes âgées

Type d'établissement	2005 places installées (*)	2011 places installées	2011 places autorisées (*)	Observations
Unité de soins de longue durée	382	202	202	Des places d'USLD ont été transformées en EHPAD
EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)	2 699	4 183	4392	209 lits non installés
Etablissements non médicalisés	1945	815	875	60 lits non installés
TOTAL	5 026	5 200	5 469	269 lits non installés

* Les places installées sont ouvertes, les places autorisées ont leur financement accepté, mais ne sont pas forcément ouvertes. Il s'agit principalement de projets d'établissement à Génésieux, Hauterives et St Marcel les Valence.

Ratios pour 1000 habitants âgés de 75 ans ou plus

	01/01/2005			01/01/2011		
	Drôme	Région	France	Drôme	Région	France
Structures d'hébergement pour personnes âgées	117.3	135.57	127.18	118.2	138.7	127.8
Dont lits médicalisés	75.68	96.5	88.79	97.7	110	102.6
SSIAD	16.66	15.74	16.61	18.3	17.5	19.8

Source : STATISS

- Mais des ratios d'équipements d'hébergement par habitant de plus de 75 ans qui restent inférieurs aux ratios régionaux et nationaux. Exception des SSIAD (Drôme : 18.3/1000 âgés de 75 ans et plus ; Rhône-Alpes : 17.5 ; France : 19.8).
- Pour autant, pas de sentiment des acteurs locaux d'un déficit de places en EHPAD actuellement. Perception d'enjeux plus ciblés sur l'accueil de malades d'Alzheimer.
- Des services d'aide/de soins à domicile qui couvrent tout le département (SAD/SSIAD)

Actions et stratégies en faveur d'un accompagnement des seniors

- 4 CAP (en remm(Drôme des Collines, Grand Valentinois, Vallée de la Drôme et Drôme Provençale)
- 7 CLIC (CLIC du Diois, CLIC bassin Romans Royans Vercors, CLIC du Grand Valentinois, CLIC du Nyonsais-Baronnies, CLIC du Val de Drôme, CLIC du bassin Montilien, CLIC Drôme Nord)
- Une ligne téléphonique **Drôme Solidarité** structurent l'information apportée aux usagers
- Réalisation de 15 actions du schéma pour l'autonomie 2012-2016
- Création de trois Maison pour l'autonomie et intégration des malades d'Alzheimer (MAIA). Ouverture récente de la troisième MAIA sur le territoire Drôme des Collines-Royans-Vercors.
- Département pionnier pour la mise en œuvre d'une Réponse accompagnée pour tous : dispositif innovant dont l'objectif est de ne pas laisser sans solution toute personne dont l'orientation vers un établissement n'est pas effective ;
- Projet de Pôle Seniors à Valence, qui regroupera plusieurs EHPAD dans une structure de 200 places proposant des prises en charge adaptées à tous les niveaux de dépendance, de la plus légère (en logement autonome avec veille bienveillante) à la plus lourde en unité Alzheimer

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SOLIDARITE- Etat de l'offre - Personnes âgées



Défis & Enjeux

- **Anticiper les évolutions/adaptations de l'offre de services existante** (répondre à l'évolution des attentes et des besoins, de la réglementation, du paysage sanitaire et médico-social) dans une préoccupation globale d'un **maintien d'un niveau de qualité** des services.
 - Question du devenir des EHPAD : où localiser les EHPAD à l'avenir (préférer la proximité des familles/enfants plutôt que la zone rurale?)
- **Accompagner les évolutions des besoins/attentes des usagers** : une entrée de plus en plus tardive en EHPAD et des séjours courts (2,5 ans en moyenne) ; conforter les politiques en faveur du maintien à domicile (rôle majeur de l'APA)
 - Prévention de l'entrée dans la dépendance : maintien/compensation de la perte d'autonomie, questions de l'adaptation des logements, développement des outils et de la silver-économie (télé-sécurité, télé-alarme, programme de « veille bienveillante » (maisons collectives avec une maîtresse de maison).
- **Développer et améliorer l'accès aux e-services**
 - Développement des équipements et des usages numériques (pour les usagers, les aidants et les professionnels) afin d'améliorer la prise en charge globale

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SOLIDARITE- Etat de l'offre - Handicap

Quelques chiffres clés

Estimation de la population drômoise concernée par chacune des situations de handicap

Source : Observatoire de la Drôme

	Drôme	% de population
Handicap ressenti	45 200	9.60%
Handicap identifié	44 300	9.40%
Handicap reconnu	37 200	7.90%
Une des trois formes au moins	75 400	16%

- 12019 personnes accueillies en 2015 à la MDPH et 15033 demandes déposées.
- 3071 allocataires (+ 1,4 %) de la prestation de compensation du handicap (PCH) au 31/11/2015

Une offre variée, des taux d'équipement plus élevés que la moyenne et en progression, ...

- A destination des jeunes : 7 places en établissement médico-social (IME, ITEP, Etab. Pour enf. Polyhandicapé) pour 1000 jeunes de moins de 20 ans en 2010 contre 6,5 au niveau régional et 6,6 au niveau national
- Idem dans les SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) avec un taux de 3,4 pour 1000 dans le département contre 2,6 pour 1000 en Région et en France.

Évolution du nombre de places dans la Drôme

ETABLISSEMENTS	2005	2010	création de places de 2005 à 2010	taux d'évolution
SESSAD	305	415	110	36.00%
CAMSP	150	160	10	6.67%
IME	530	510	-20	-4.90%
Etabl. pour enfants polyhandicapés	119	95	-24	-20.16%
ITEP	120	147	27	22.50%

- A destination des adultes : 6,2 places d'hébergement (Maisons d'accueil spécialisées + Foyers d'accueil médicalisé + Foyers de vie + Foyers d'hébergement + Foyers polyvalent) pour 1 000 adultes âgés de 20 à 59 ans, contre 4,5 en Rhône-Alpes et 3,9 en France (source : STATISS 2011).
- Idem pour les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) : taux d'équipement de 4 places pour 1000 habitants de 20 à 59 ans (taux régional de 3,3 et national de 3,4)

... mais qui ne répond pas à toutes les demandes

- Malgré l'importance de l'offre, les délais d'attentes sont importants et les bons ratios du département limitent les politiques en faveur d'une ouverture de places.
 - Les établissements accueillent beaucoup d'enfants/adultes non drômois (faible offre en Ardèche notamment) et la réponse locale aux demandes reste incomplète
 - Saturation de l'offre dans les structures pour jeunes (difficulté de continuité de parcours entre les structures jeunes et adultes) ou adultes (jusqu'à 80% de demandes insatisfaites dans certaines structures)
 - Enjeu prospectif pour les personnes handicapées vieillissantes et la nécessité de développer des Foyers d'Accueil Médicalisés

Stratégies à l'œuvre

- Lancement en 2015 d'un plan départemental pour la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes
- En 2017, actualisation de tous les schémas sectoriels du Département dans la perspective d'un schéma unique (se fera en même temps que l'actualisation du projet de santé régional de l'ARS).

Défis & Enjeux

- Territorialiser l'action de la MDPH pour mieux prendre en compte les demandes / améliorer l'accompagnement de proximité.

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SOLIDARITE A retenir

SYNTHESE

Atouts

- Un maillage de 30 CMS
- Une bonne coordination de l'information des personnes âgées (CLIC / MAIA)
- Une offre de structures/services diversifiée et importante avec des niveaux de couverture supérieurs aux niveaux régionaux et nationaux
- Des actions globalement territorialisées

Opportunités

- Convergence des stratégies territoriales et logiques de mutualisation des opérateurs de services (rationalisation, efficacité, croisement de implantations CMS/MSAP, facilitation des échanges, etc.)
- Elaboration d'un plan départemental pour la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes

Faiblesses

- Saturation de l'offre à destination des publics handicapés (malgré des ratios de couverture élevés)
- Des EHPAD qui accueillent une population de plus en plus âgée avec des besoins médicalisés nouveaux
- Difficulté des choix d'implantation territoriale pour répondre à la très grande ruralité et aux enjeux d'efficacité

Menaces

- Réorganisation du maillage des CMS et réduction de la présence de certains opérateurs de services
- Accélération du vieillissement de la population (*augmentation des phénomènes de dépendance, des besoins d'accompagnement des personnes handicapées et des malades d'Alzheimer, développement des services à la personne*)
- Des enjeux d'adaptation constants (localisation, capacité financière, évolutions de besoins, etc.)

ENJEUX

en gras les enjeux jugés prioritaires
lors du séminaire du 01/12/2016

ENJEUX DE MAINTIEN, DE MUTUALISATION ET DE COORDINATION

- **Maintenir un accueil local en services de solidarité et offrir un bon niveau de prestations : travail sur l'armature CMS/MSAP, en lien avec les EPI**
- **Développer la mutualisation et les outils favorisant la mutualisation (CLAS / MSAP / lignes directes vers opérateurs, etc.)**

ENJEU D'ADAPTATION ET DE GOUVERNANCE

- Développer une offre territorialisée des prestations offertes par la MDPH
- **Accompagner/prévenir l'entrée en dépendance, aider au maintien à domicile : développement des accueils de jour, aide aux aidants, ...**
- Accompagner l'adaptation des structures EHPAD existantes aux attentes et besoins (localisation / restructurations, ...)
- Développer l'offre d'accueil en direction des malades d'Alzheimer / des handicapés vieillissants
- Améliorer l'information sur les aides aux logements

ENJEU DES USAGES NUMÉRIQUES

- Développer les e-services, en lien avec la silver-économie / Former et sensibiliser aux usages

Services de proximité

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE PROXIMITE *Avis et attentes des usagers*

Actuellement, que pensez-vous de l'accès aux services suivants :

Commerces et services de proximité (boulangerie, boucherie, épicerie, banques, poste, ...)

Taux de réponse : **97,2%**

	Nb	
Très satisfaisant	40	20,0%
Satisfaisant	92	46,0%
Peu ou pas satisfaisant	43	21,5%
Absence de service malgré un besoin réel	25	12,5%
Total	200	

Grands commerces alimentaires et magasins d'équipements (supermarché, vêtement, meuble, électroménager, ...)

Taux de réponse : **94,3%**

	Nb	
Très satisfaisant	40	22,1%
Satisfaisant	84	46,4%
Peu ou pas satisfaisant	29	16,0%
Absence de service malgré un besoin réel	28	15,5%
Total	181	

Note moyenne sur 15 :

Très satisfaisant : 15

Satisfaisant : 10

Peu ou pas satisfaisant : 5

Absence de service malgré Un besoin réel : 0

	Moyenne
Ecoles	<u>10,91</u>
Services administratifs	<u>9,88</u>
Secours-urgences	<u>9,74</u>
Sport	<u>8,78</u>
Collège-lycée	8,76
Commerce intermédiaire - équipement	<u>8,76</u>
Santé de proximité	<u>8,76</u>
Commerces de proximité	<u>8,68</u>
Activité péri-extrascolaires	8,63
Culture	8,04
Accueil petite enfance	8,01
Numérique-téléphonie	7,78
Travailleurs sociaux	<u>7,11</u>
Transports locaux	<u>6,99</u>
Transports régionaux-nationaux	<u>6,94</u>
Santé spécialisée	<u>6,34</u>
Opérateurs services sociaux	<u>5,68</u>
Accompagnement emploi	<u>5,63</u>
Etudes-formation supérieure	<u>5,10</u>
Total	7,99

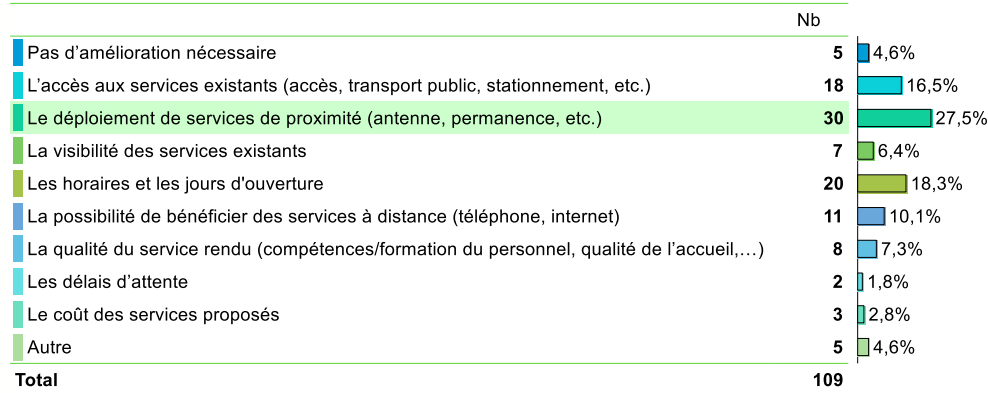
5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE PROXIMITE *Avis et attentes des usagers*

Pour les services les moins accessibles, que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ?
Plusieurs réponses possibles

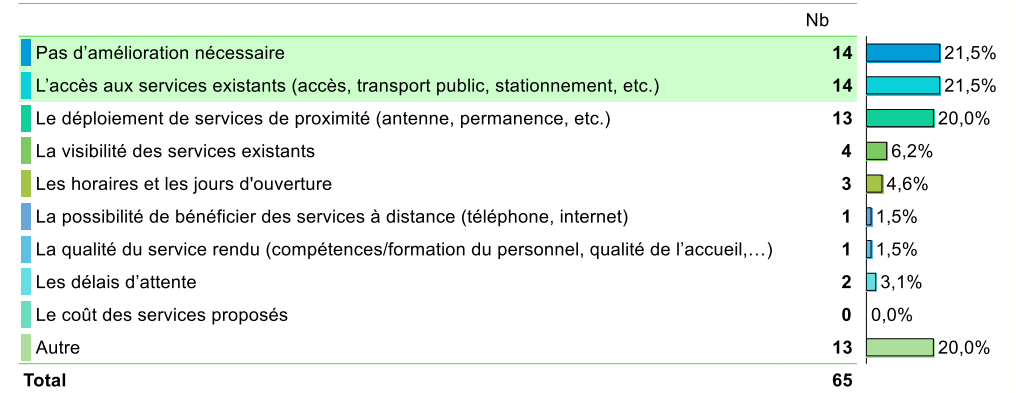
Commerces et services de proximité (boulangerie, boucherie, épicerie, banques, poste, ...)

Taux de réponse : **95,9%**



Grands commerces alimentaires et magasins d'équipements (supermarché, vêtement, meuble, électroménager, ...)

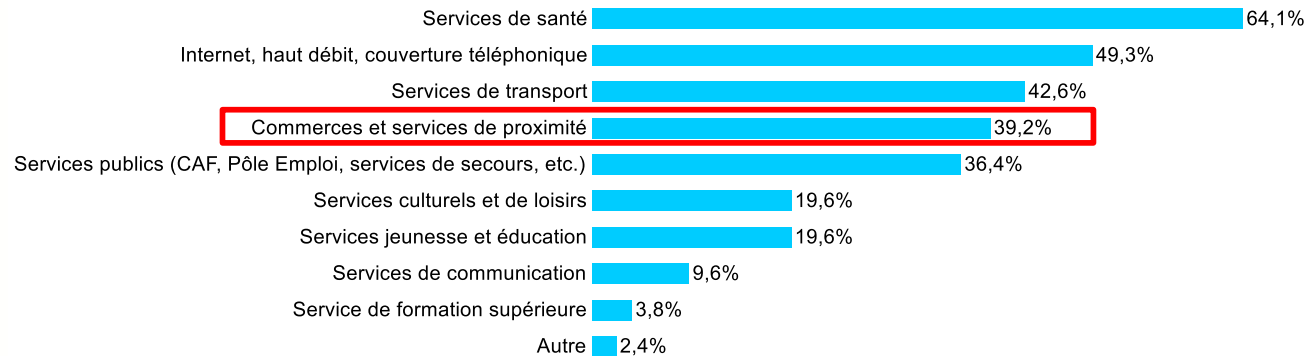
Taux de réponse : **92,1%**



Selon vous, quels services faut-il améliorer en priorité ?

Choisissez trois priorités dans la liste ci-dessous

Taux de réponse : **98,6%**



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

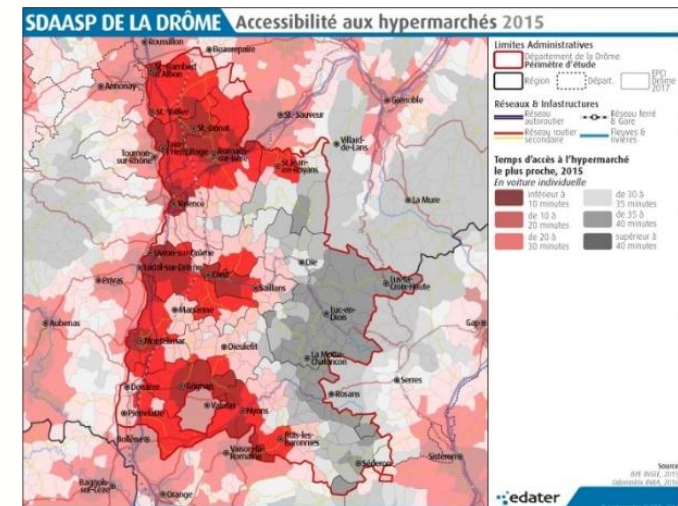
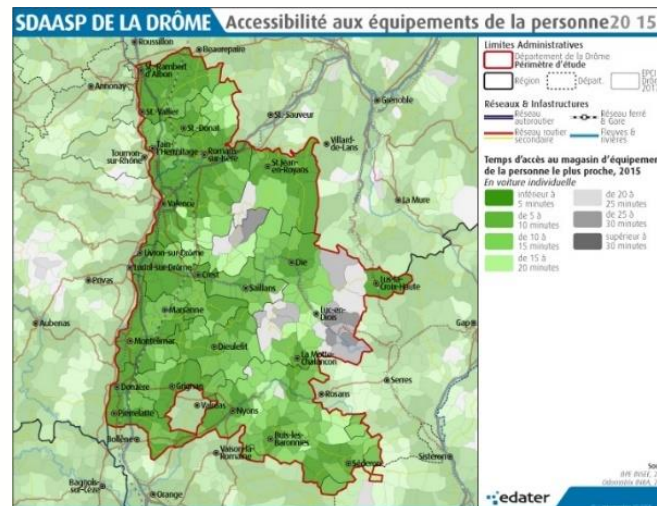
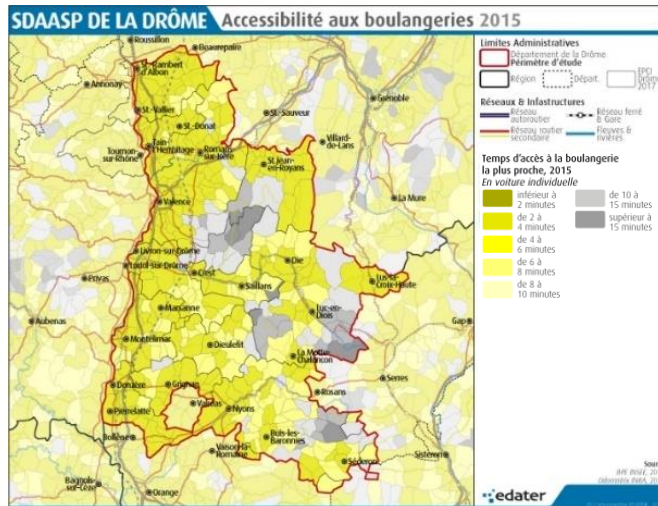
SERVICES DE PROXIMITE *Accessibilité*

Un maillage commercial et artisanal considéré comme globalement performant

- Vallée du Rhône et nord du département bien achalandés en commerce. Ces secteurs concentrent notamment les équipements supérieurs (comme les hypermarchés)
- Offre moins importante dans les secteurs moins denses (187 communes de moins de 400 habitants) des pré-Alpes ou du Royans-Vercors. Très forte importance du maillage de pôles de commerces sur ces territoires qui polarisent de vastes espaces.
- Secteurs également sous-dotés en commerces de proximité (CC de la Raye, sud Diois ou nord Baronnies)
- Globalement, les pôles drômois sont en croissance, à l'exception de Valence (-2500 habitants depuis 1999) ainsi que Saint-Vallier, Dieulefit et Luc-en-Diois

Quelques chiffres clés (2014)

- 7200 entreprises commerciales (RCS 2014) installés dans 277 communes (soit 75% des communes drômoises)
- 500 grandes surfaces en 2014 pour 693000m² de surface de vente et 23 drives existants.
- 450 commerçants non-sédentaires, 1500 cafés-restaurants, 1400 entreprises avec vitrine, 3850 commerces de détails (53% sur les agglomérations de Valence, Romans et Montélimar)
- Moyenne d'âge des commerçants de 48,8 ans et 28% ont plus de 56 ans.



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE PROXIMITE *Accessibilité*

Un territoire hétérogène pour des besoins variés

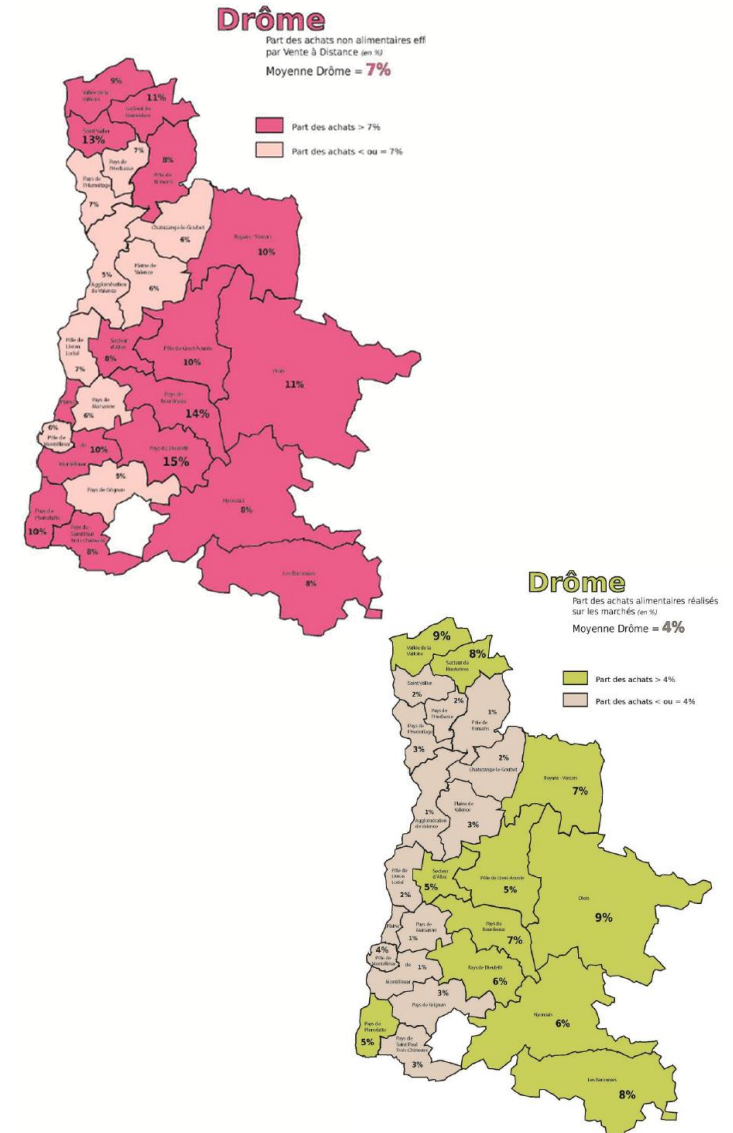
- Secteurs ruraux et de montagne bien dotés en commerces itinérants mais marqués par un affaiblissement progressif de ces types d'offres (CA faible, frais de véhicule élevés, etc.)
- Importance des marchés (112 marchés hebdomadaires dans 78 communes en Drôme) mais des enjeux de pérennisation (difficultés pour le hors alimentaire, effets saisonniers, communication et signalétique, etc.)
- Fort potentiel de développement des circuits courts en lien avec les activités agricoles du territoire. On recense aujourd'hui 18 points de vente collectifs sur le département.
- Forte mobilisation locale pour le maintien du dernier commerce à travers notamment le déploiement de points multi-services. Mais déficit des élus de vision économique et de rentabilité pourtant indispensables pour la pérennisation de l'offre (prise en compte de la densité, de la zone de chalandise, de la fréquentation saisonnière, de la gestion du commerce, etc.)
- Enjeu spécifique autour des points de retrait d'argent et des stations-services
- Perspective de déploiement du e-commerce (7% achats non alimentaires = vente à distance; 6% en France)

Des dynamiques commerciales peu durables ?

- Baisse des chiffres d'affaire du tissu commercial (à l'exception du secteur alimentaire)
- Dynamique commerciale satisfaisante en termes de créations d'entreprises. 78% des 7200 entreprises du département ont été créées depuis 2001.
- Mais fortes interrogations sur la pérennité de ces créations avec une très forte croissance de l'auto-entreprenariat et des micro-entreprises (notamment dans les services à la personne) sans effectifs salariés.
- Difficultés (observées au niveau national) dans la transmission des commerces en lien avec les nouvelles attentes des consommateurs (horaires et jours d'ouverture) et les profils isolés des commerçants. Actuellement, pas de quantification-qualification de cet enjeu prospectif majeur : les transmissions d'entreprises vont être importantes dans les années à venir, en lien avec la démographie des commerçants et les nombreux départs en retraite attendus. Mais la CCI serait en capacité d'identifier les zones à risques (en s'appuyant sur les fichiers consulaires)
- D'un point de vue territorial, fragilisation de certains pôles commerciaux de montagne (Saint-Jean-en-Royans, La Chapelle-en-Vercors, Luc-en-Diois, etc.)

Un lien direct avec les problématiques d'aménagement

- Obsession locale (justifiée !) de maintenir des commerces ...
- ... mais déficit de vision en termes d'aménagement du territoire (implantations en périphérie) qui met en péril le tissu commercial des centres villes déjà peu attractifs (conditions de logement, de circulation, de stationnement) et peut au final contribuer à déstabiliser l'offre existante



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

SERVICES DE PROXIMITE *Accessibilité*

SYNTHESE

Atouts

- Un frange ouest très dotée
- Des pôles majoritairement dynamiques
- Maillage commercial adaptée à la ruralité (marchés)

Opportunités

- Dynamiques démographiques
- Développement du e-commerce
- Potentiels pour les circuits courts
- Accompagnements de la CCI pour la consolidation et la diversification du tissu commercial

Faiblesses

- Faible maillage de pôles à l'est et importance des très petites communes
- Dynamique de fermeture du dernier commerce
- Faible visibilité sur le dynamisme commercial

Menaces

- Développement d'un tissu commercial peu durable
- Déclin des centres au profit des périphéries
- Vieillesse des commerçants et difficultés de transmissions
- Incohérence entre certains projets et la réalité économique

ENJEUX

*en gras les enjeux jugés prioritaires
lors du séminaire du 01/12/2016*

ENJEU D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Un enjeu global de soutien au dynamisme commercial et résidentiel des pôles à travers :

- un soutien de l'attractivité des centres de bourg et une limitation du développement commercial des zones périphériques qui soulève des problématiques d'éloignement aux services
- un soutien au maintien des derniers commerces
- un accompagnement de la transmission des commerçants qui souhaitent céder leur entreprise
- un soutien aux professionnels dans leur stratégie individuelle de développement

ENJEU DE CONNAISSANCE

- Améliorer la connaissance des dynamiques du commerce et d'identification des zones de fragilités
- **Améliorer le dialogue territorial entre consulaires et élus locaux**
- **Impliquer les habitants des communes dans la dynamique commerciale**

ENJEUX D'INNOVATION ET D'ADAPTATION

- Conforter une offre commerciale adaptée à l'hyper ruralité en confortant l'offre non-sédentaire (marché, commerces itinérants) et en développant des solutions innovantes (e-commerces, circuits courts, etc.).
- Intégrer les nouvelles pratiques de consommation dans les politiques publiques liées à l'organisation commerciale (drives, e-commerce)

ENJEUX DE MOBILITÉ

- **Intégrer les problématiques d'accès aux services marchands pour les personnes peu mobiles (seniors notamment) dans les politiques de transport**

Mobilités

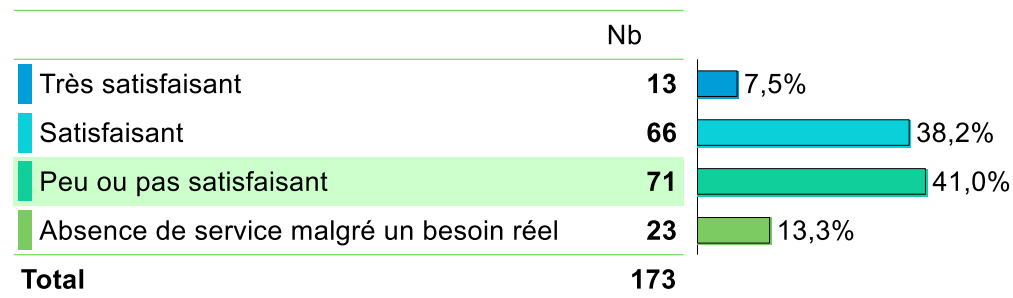
5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

MOBILITE Avis et attentes des usagers

Actuellement, que pensez-vous de l'accès aux services suivants :

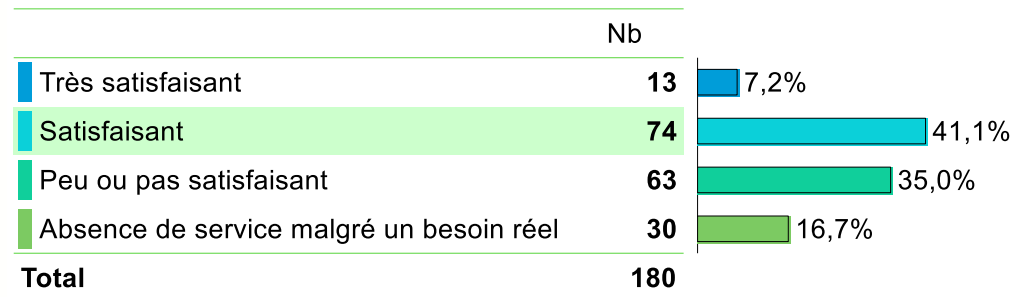
Services de transports locaux et départementaux (bus urbain et interurbain, transport scolaire et à la demande, taxi)

Taux de réponse : **96,2%**



Services de transports régionaux ou nationaux (gares routière et ferroviaire)

Taux de réponse : **95,8%**



Note moyenne sur 15 :

Très satisfaisant : 15

Satisfaisant : 10

Peu ou pas satisfaisant : 5

Absence de service malgré Un besoin réel : 0

	Moyenne
Ecoles	<u>10,91</u>
Services administratifs	<u>9,88</u>
Secours-urgences	<u>9,74</u>
Sport	<u>8,78</u>
Collège-lycée	8,76
Commerce intermédiaire - équipement	<u>8,76</u>
Santé de proximité	<u>8,76</u>
Commerces de proximité	<u>8,68</u>
Activité péri-extrascolaires	8,63
Culture	8,04
Accueil petite enfance	8,01
Numérique-téléphonie	7,78
Travailleurs sociaux	7,11
Transports locaux	<u>6,99</u>
Transports régionaux-nationaux	<u>6,94</u>
Santé spécialisée	<u>6,34</u>
Opérateurs services sociaux	<u>5,68</u>
Accompagnement emploi	<u>5,63</u>
Etudes-formation supérieure	<u>5,10</u>
Total	7,99

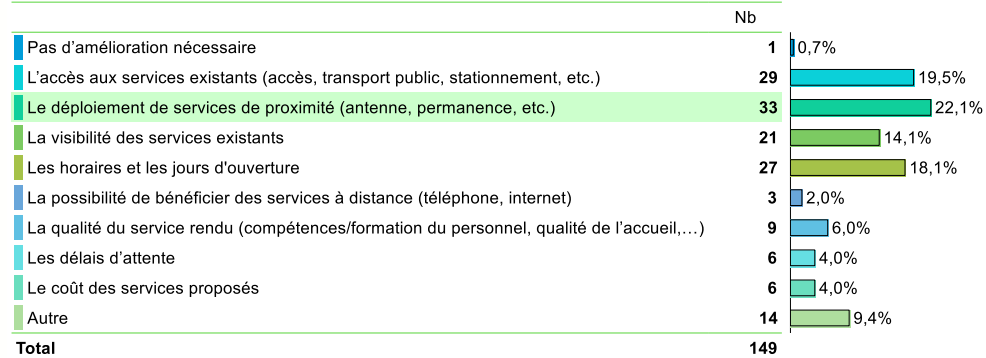
5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

MOBILITE Avis et attentes des usagers

Pour les services les moins accessibles, que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ?
Plusieurs réponses possibles

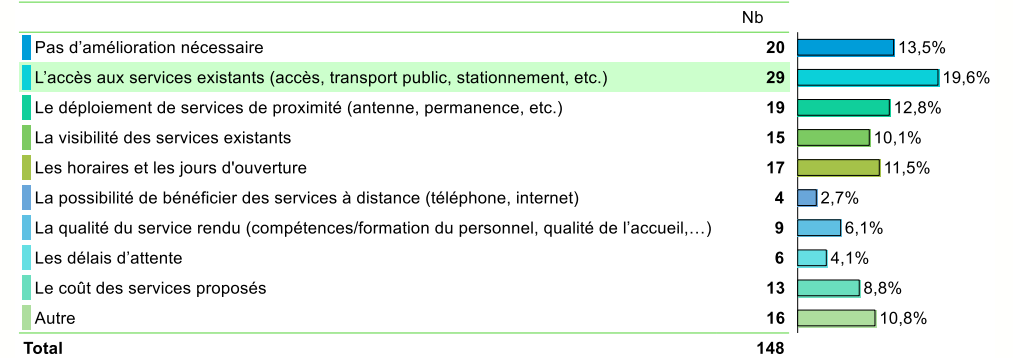
Services de transports locaux et départementaux (bus urbain et interurbain, transport scolaire et à la demande, taxi)

Taux de réponse : **94,4%**



Services de transports régionaux ou nationaux (gares routière et ferroviaire)

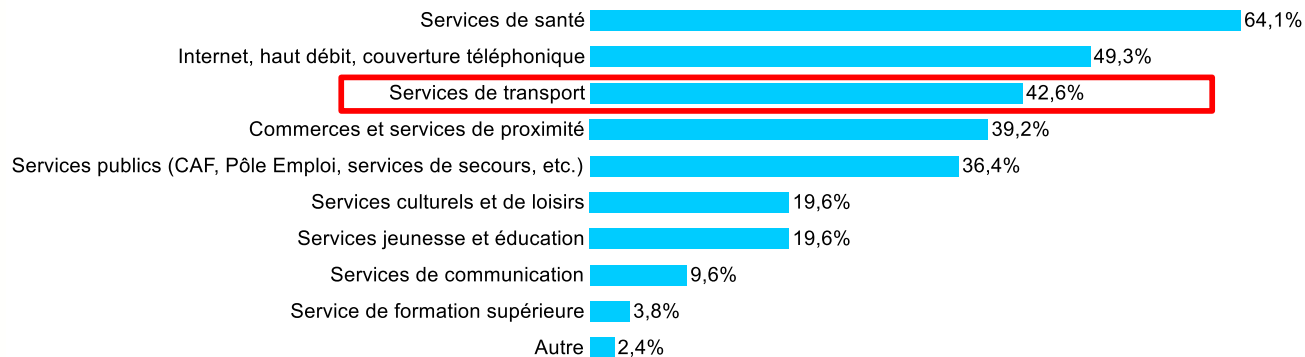
Taux de réponse : **96,0%**



Selon vous, quels services faut-il améliorer en priorité ?

Choisissez trois priorités dans la liste ci-dessous

Taux de réponse : **98,6%**



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

MOBILITES Etat de l'offre- Réseau TER et offre ferroviaire

Des infrastructures ferroviaires concentrées dans la vallée du Rhône

- Ligne LGV Méditerranée Lyon-Marseille qui dessert la gare de Valence TGV
- Ligne TGV directe Paris-Montélimar avec 4 TGV aller-retour quotidiens actuellement. Suppression en fin d'année 2016 de la liaison 6h15/22h35 utilisée pour les mobilités professionnelles.
- Ligne TER Lyon-Montélimar qui dessert 9 gares en Vallée du Rhône (de Saint-Rambert-D'albon à Pierrelatte)

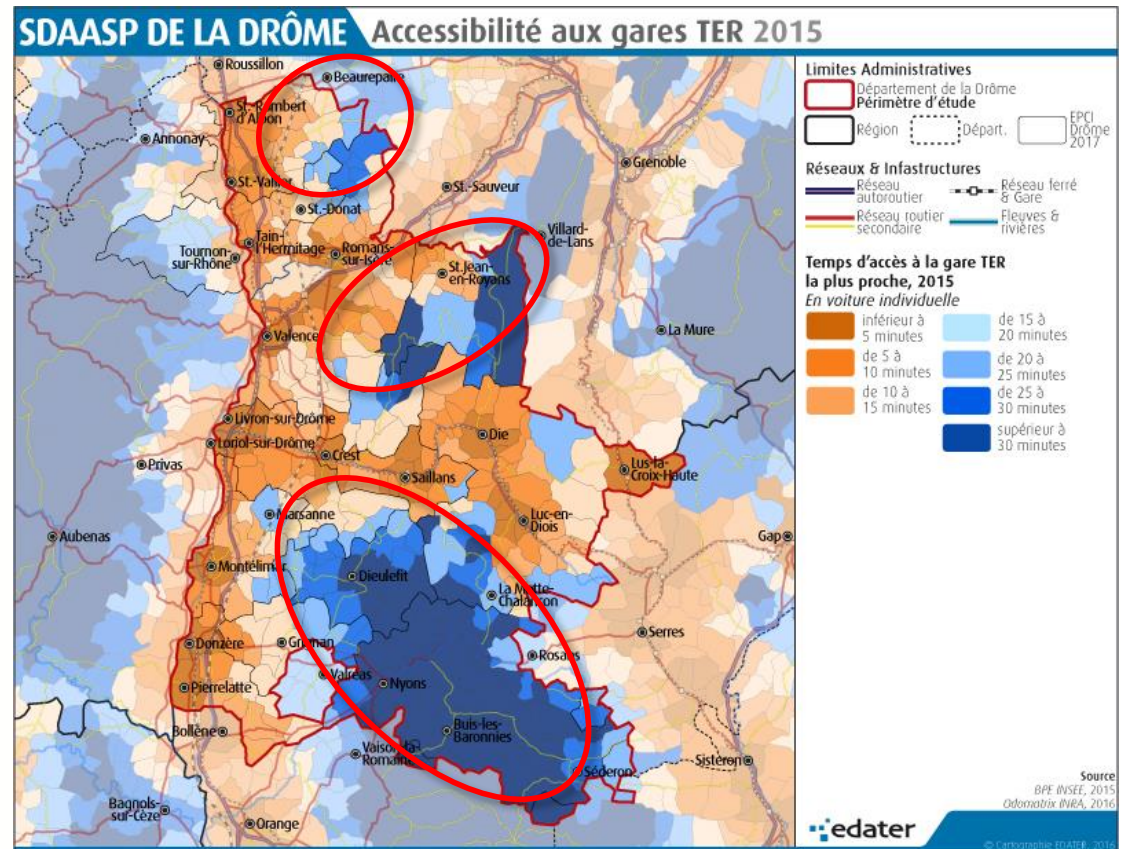
L'importance des liaisons ferroviaires est-ouest

- Importance de la ligne TER Valence-Gap qui traverse le Diois et dessert Crest, Saillans, Die et Luc en-Diois avec 5 à 6 dessertes quotidiennes
- Tronçon également emprunté par la liaison ferroviaire de nuit Paris-Briançon maintenue (ligne *Intercités* de nuit), qui dessert Crest, Die, Luc en Diois et reste importante pour irriguer l'arrière-pays
- Desserte également de Lus-la-Croix-Haute sur la ligne Grenoble-Gap potentiellement menacée à partir de 2018 malgré l'annonce d'un plan de sauvetage par le Conseil régional.
- Une ligne TER bus entre Montélimar et Nyons majeure pour l'accès à la vallée du Rhône pour le sud du territoire
- Egalement une ligne Ter Bus qui double la ligne Valence-Voiron

Trois territoires particulièrement éloignés d'une gare

- Le maillage ferroviaire existant laisse apparaitre trois secteurs particulièrement marqués par un éloignement à une gare en activité : nord de la CA Valence-Romans (nord de Saint-Donat), sud Vercors, le secteur de Dieulefit et des Baronnies. Dans ces deux derniers secteurs, nombreuses communes se trouvent à plus de 30 minutes d'une gare en activité.

Source: données SNCF 2016, articles Presse Quotidienne Régionale



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

MOBILITES Etat de l'offre- Réseaux de proximité

Un réseau interurbain déployé depuis la vallée du Rhône, ...

- Un réseau interurbain de 28 lignes régulières, qui dessert 1000 points d'arrêt, pour un kilométrage annuel de 4670 kms; à partir de 3 gares routières (Valence, Montélimar, Romans sur Isère)
- Fréquentation : 620 000 voyages commerciaux annuels (hors scolaires) sur les services réguliers en 2015 (en très légère baisse depuis 2014 : -1,43%)
- Un réseau interurbain complémentaire aux réseaux d'agglomération: Citéa (Valence Romans Déplacements) et Montélibus (Montélimar agglomération).
- Une politique tarifaire définie selon 5 grands profils d'usagers : « tout public », « les moins de 26 ans », « les scolaires » (collégiens et lycéens) ; « les bénéficiaires d'une aide sociale départementale » (AAH, RSA, bas revenus), et les « enfants de moins de 5ans accompagnés ».
- Coût pour une zone (sachant que la Drôme est découpée en 9 zones : principaux bassins de déplacements quotidiens) : 2€ tout public / 1€ pour les jeunes et bénéficiaires d'une aide-solidarité / gratuit pour les – 5ans accompagnés
- Une généralisation de la carte OÙRA! comme titre de transport unique du réseau

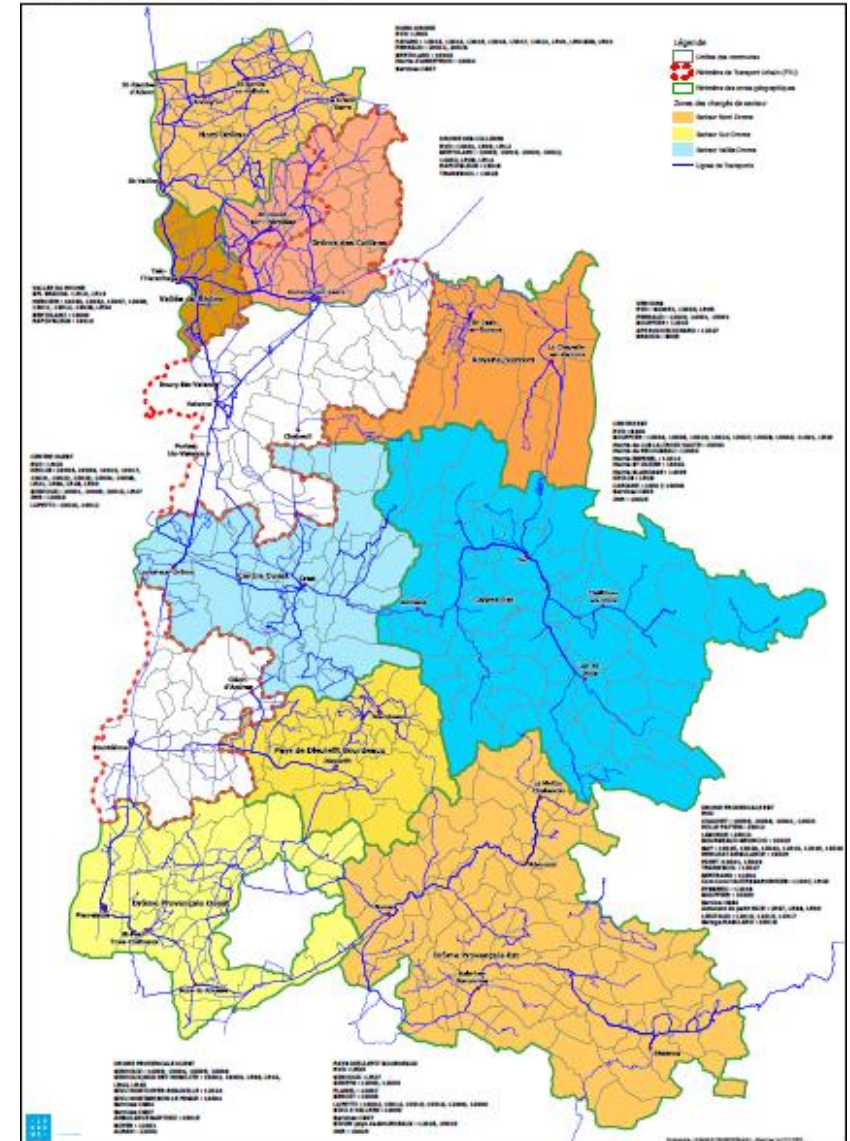
... adossé à un Système d'information multimodal régional

- Une information accessible depuis la plateforme en ligne OÙRA! : projet fédérateur unissant 25 Autorités Organisatrices de Transport de Rhône-Alpes, qui est en 2016, un site internet proposant des services d'information, de calcul d'itinéraires, etc. (A noter: il existe une plateforme équivalente en Auvergne récemment actualisée : *Auvergne Mobilité*)
- A partir de 2017, mise à disposition de nouveaux services (dont un système de vente à distance permettant d'acheter les titres de transports, ...)

Un maillage dense de circuits scolaires ouverts à d'autres usagers

- 105 circuits scolaires (dont 100% ouverts à d'autres profils d'usagers) et 132 lignes de « transports spécialisés » pour les élèves handicapés
- Fréquentation : 18 146 élèves subventionnés sur les circuits scolaires en 2015-2016 et 1 034 élèves subventionnés empruntant le réseau TER / SNCF

CARTE GÉNÉRALE DES TRANSPORTS



5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

MOBILITES Etat de l'offre- Réseaux de proximité

Un réseau interurbain complété par le transport à la demande sur l'arrière-pays

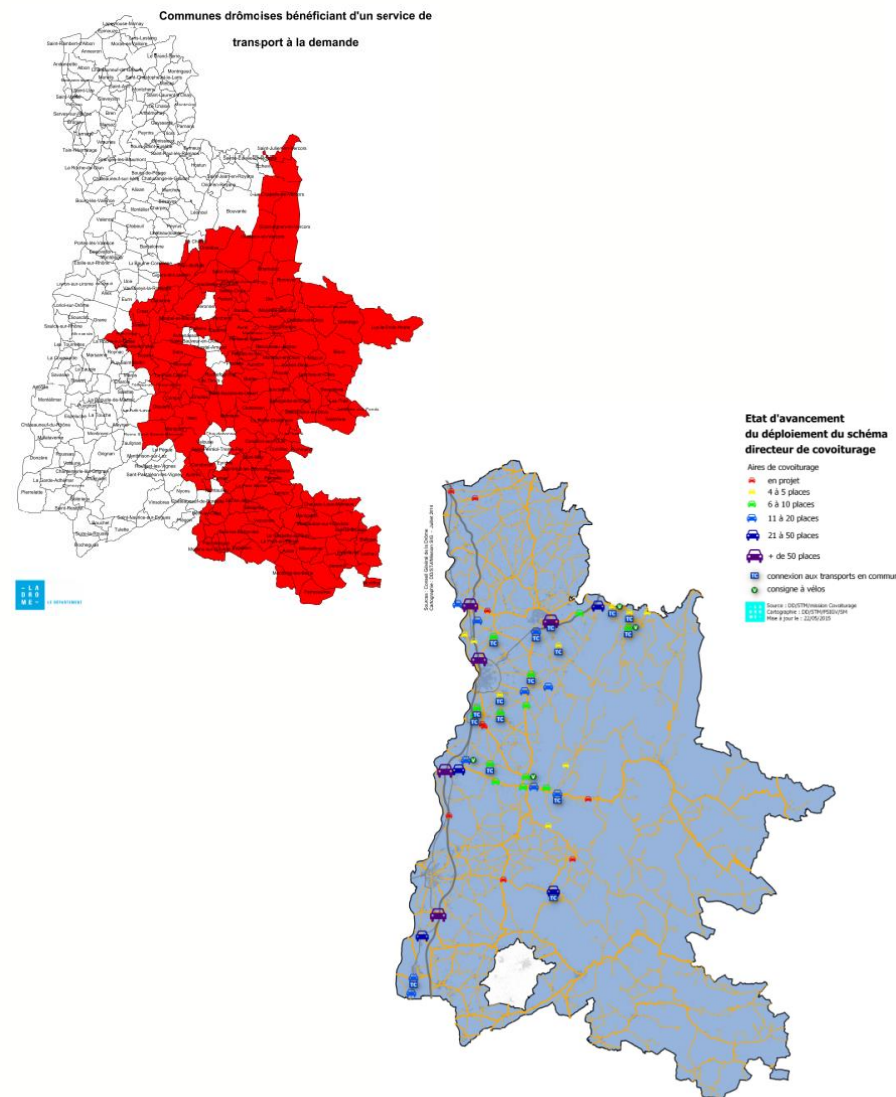
- Réseau interurbain relayé par des systèmes de transport à la demande (TAD) à destination des habitants des pays de Gervanne, Bourdeaux, Nyons, Dieulefit, Diois, Vercors et Baronnies (soit: 150 communes au total, couvrant la quasi-totalité de la moitié Est)
- 2 types de services : un Service de correspondance vers une ligne régulière (car ou train) et un Service régulier à la demande (SRD) avec acheminement 1 à 3 fois par semaine, vers le bourg centre le plus proche, avec possibilité pour les plus de 65 ans et personnes handicapées d'être acheminées depuis le domicile.
- Fréquentation : 8 640 courses en 2015 (-21.2% par rapport à 2014) (pour les 2 services)
- Des territoires encore non desservis, comme le pays de Royans malgré des besoins similaires.

L'importance des liaisons interdépartementales

- Organisation territoriale de la Drôme (couloir rhodanien entre la Drôme et l'Ardèche, influence lyonnaise au nord, influence des pôles du Vaucluse au sud) renforce l'importance des liaisons interdépartementales dans le département.
- En 2016, suppression de la liaison de bus interdépartementale Vaucluse-Drôme (entre Vaison-la-Romaine et Buis les Baronnies) à l'initiative du Conseil Départemental du Vaucluse

Une stratégie active pour développer le co-voiturage et les modes doux

- En association avec le Département de l'Ardèche et le syndicat mixte Valence Romans Déplacements, mise en œuvre d'une politique pour encourager et développer la pratique du covoiturage avec l'élaboration en 2011 d'un schéma bi-départemental de covoiturage.
- Un site d'information dédié : www.ecovoiturage0726.fr
- 48 aires de covoiturage mises en service depuis 2012 et projet d'en ouvrir 80 à moyen terme
- 4 parkings accessibles en bordure de l'A7 près des échangeurs de Tain l'Hermitage (70 places), Valence nord (150 places), Loriol (90 places) et Montélimar sud (100 places)
- **Expérimentations en cours** : mise en liaison des modes de déplacements doux et du covoiturage avec la construction d'abris pour accueillir les vélos sur les aires de covoiturage. Actuellement expérimenté en bordure de Crest et Die. Ambition de déployer ce dispositif sur le reste du territoire.



Source: documents CD 26, bilan de l'action du CD 2015, ...

5 DIAGNOSTIC THEMATIQUE

MOBILITES A retenir

SYNTHESE

Atouts

- Bonne desserte ferroviaire du couloir rhodanien et maintien d'une ligne est-ouest dans le Diois
- Un maillage interurbain dense doublé d'un dispositif de Transport à la demande étendu (150 communes) pour les communes rurales non desservies
- Politique de développement du covoiturage (48 aires de covoiturage créées), avec site internet dédié
- 109 km aménagés en véloroutes et voies vertes, accessibles en 2016

Faiblesses

- Des liaisons TER aux fréquences parfois limitées dans les territoires (Diois, ...)
- Menace sur la gare de Lus-la-Croix-Haute
- Fermeture d'une liaison bus interdépartementales Drôme-Vaucluse en 2016
- Quelques territoires encore non desservis par le TAD (Royans, ...)
- Pas encore d'application mobile du système d'information multimodale

Opportunités

- Déploiement de nouveaux services en lignes prévu courant 2017 sur la plateforme régionale Ourà (billettique, ...)
- Mise en œuvre du SDTAN au profit des nouvelles technologies appliquées aux transports
- Des voies vertes (facteurs d'attractivité) et des modes doux en cours de développement
- Transfert de la compétence transports du Département à la Région

Menaces

- Suppression d'un aller-retour TGV Paris-Montélimar
- Remise en question potentielle de la liaison Grenoble-Gap
- Suppression de lignes de nuit au niveau national (liaison Paris-Briançon)

ENJEUX

ENJEU DE MAILLAGE TERRITORIAL

- Maintenir une offre d'accès aux services de transports ferroviaires et interurbains qualitative pour tous (déploiement du réseau, politique tarifaire, ...)
- Optimiser l'offre de transports publics de voyageurs dans une approche multimodale

ENJEU DE DEVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

- Consolider le réseau de Transport à la demande, pour un service de proximité adapté aux besoins (transport des personnes âgées; des personnes isolées, handicapées ou malades, ...)
- Poursuivre la mise en œuvre du schéma du covoiturage
- Développer les liaisons entre les modes doux (vélo, en pleine expansion sur le territoire) et les aires de covoiturage

ENJEU DE CONNAISSANCE

- Poursuivre le déploiement du numérique et en faire un support au service des transports (application mobile; billettique en ligne, ...)
- Améliorer l'information sur les réseaux existants (dessertes, horaires, etc.)